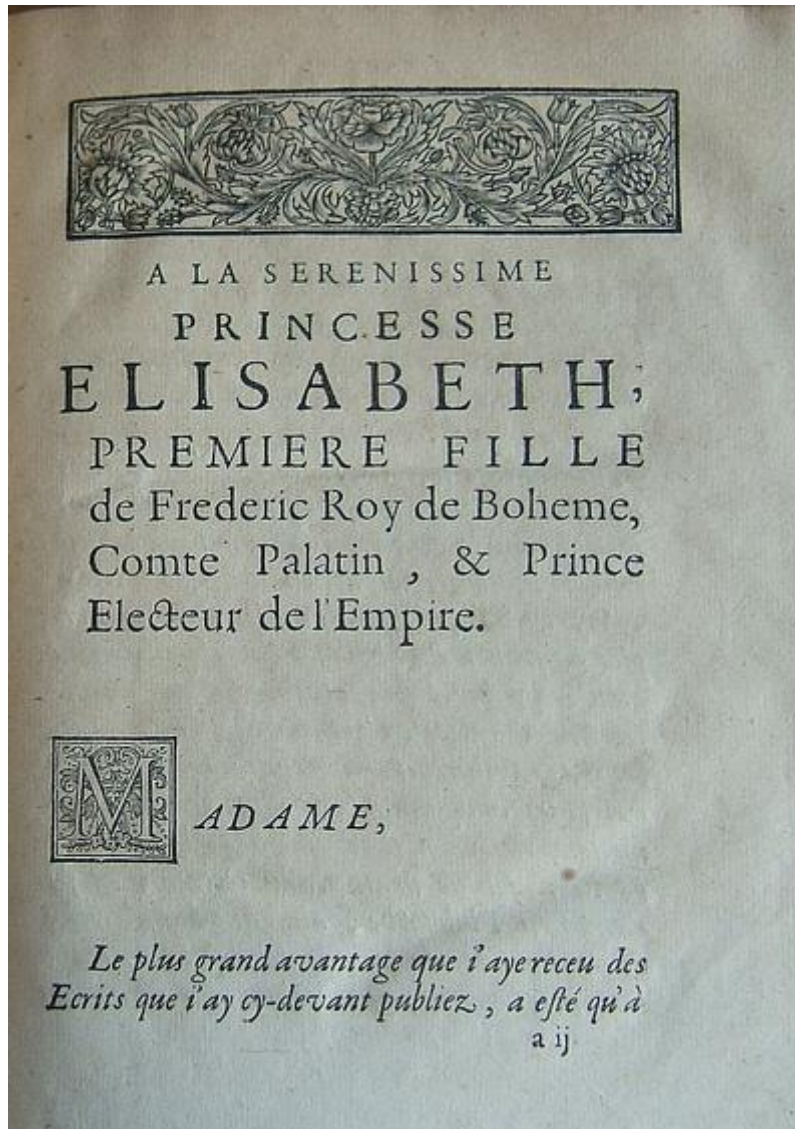


René Descartes



Correspondance avec Elisabeth

(1643-1649)



© décembre 2010

Table des matières

Elisabeth à Descartes – La Haye, 16 mai 1643	5
Descartes à Elisabeth – Egmond du Hoef, 21 mai 1643	7
Elisabeth à Descartes – La Haye, 20 juin 1643	11
Descartes à Elisabeth – Egmond du Hoef, 28 juin 1643	13
Elisabeth à Descartes – La Haye, 1er juillet 1643	17
Descartes à Elisabeth – Egmond du Hoef, novembre 1643....	19
Elisabeth à Descartes – La Haye, 21 novembre 1643.....	24
Descartes à Elisabeth – Egmond du Hoef, novembre 1643....	25
Descartes à Elisabeth – Paris, juillet 1644 (?)	29
Elisabeth à Descartes – La Haye, 1er août 1644.....	31
Descartes à Elisabeth – Le Crévis, août 1644.....	33
Descartes à Elisabeth – Egmond, 18 mai 1645	35
Elisabeth à Descartes – La Haye, 24 mai 1645	38
Descartes à Elisabeth – Egmond, mai ou juin 1645.....	41
Elisabeth à Descartes – La Haye, 22 juin 1645	44
Descartes à Elisabeth – Egmond, juin 1645.....	46
Descartes à Elisabeth – Egmond, 21 juillet 1645	48
Descartes à Elisabeth – Egmond, 4 août 1645	50
Elisabeth à Descartes – La Haye, 16 août 1645.....	54
Descartes à Elisabeth – Egmond, 18 août 1645	56
Elisabeth à Descartes – La Haye, août 1645	61
Descartes à Elisabeth – Egmond, 1er septembre 1645	63

Elisabeth à Descartes – La Haye, 13 septembre 1645	68
Descartes à Elisabeth – Egmond, 15 septembre 1645.....	70
Elisabeth à Descartes – Riswyck, 30 septembre 1645	74
Descartes à Elisabeth – Egmond, 6 octobre 1645	76
Elisabeth à Descartes – La Haye, 28 octobre 1645	84
Descartes à Elisabeth – Egmond, 3 novembre 1645	87
Elisabeth à Descartes – La Haye, 30 novembre 1645	90
Elisabeth à Descartes – La Haye, 27 décembre 1645.....	92
Descartes à Elisabeth – Egmond, janvier 1646.....	94
Elisabeth à Descartes – La Haye, 25 avril 1646	99
Descartes à Elisabeth – Mai 1646.....	101
Descartes à Elisabeth – Egmond, mai 1646	105
Elisabeth à Descartes – La Haye, juillet 1646	107
Descartes à Elisabeth – Egmond, septembre 1646	108
Elisabeth à Descartes – Berlin, 10 octobre 1646	114
Descartes à Elisabeth – Novembre 1646	118
Elisabeth à Descartes – Berlin, 29 novembre 1646.....	121
Descartes à Elisabeth – Egmond, décembre 1646	124
Elisabeth à Descartes – Berlin, 21 février 1647.....	126
Descartes à Elisabeth – La Haye, mars 1647.....	128
Elisabeth à Descartes – Berlin, 11 avril 1647.....	131
Descartes à Elisabeth – Egmond, 10 mai 1647	133
Elisabeth à Descartes – Crossen, mai 1647	136
Descartes à Elisabeth – La Haye, 6 juin 1647	139

Descartes à Elisabeth – Egmond, 20 novembre 1647.....	141
Elisabeth à Descartes – Berlin, 5 décembre 1647	143
Descartes à Elisabeth – Egmond, 31 Janvier 1648	145
Elisabeth à Descartes – Crossen, 30 juin 1648.	147
Descartes à Elisabeth – Paris, juin ou juillet 1648.....	149
Elisabeth à Descartes – Crossen, juillet 1648	151
Elisabeth à Descartes – Crossen, 23 août 1648.....	153
Descartes à Elisabeth – Egmond, octobre 1648.....	155
Descartes à Elisabeth – Egmond, 22 février 1649	157
Descartes à Elisabeth – Egmond, 31 mars 1649	160
Descartes à Elisabeth – Egmond, Juin 1649.....	161
Descartes à Elisabeth – Stockholm, 9 octobre 1649	162
Elisabeth à Descartes – 4 décembre 1649.....	164
À propos de cette édition électronique.....	166

Elisabeth à Descartes – La Haye, 16 mai 1643

Monsieur Descartes,

J'ai appris, avec beaucoup de joie et de regret, l'intention que vous avez eue de me voir, passé quelques jours, touchée également de votre charité de vous vouloir communiquer à une personne ignorante et indocile, et du malheur qui m'a dérobé une conversation si profitable. M. Pallotti a fort augmenté cette dernière passion, en me répétant les solutions que vous lui avez données des obscurités contenues dans la physique de M. Rhegius, desquelles J'aurais été mieux instruite de votre bouche, comme aussi d'une question que je proposai au dit professeur, lorsqu'il fut en cette ville, dont il me renvoya à vous pour en recevoir la satisfaction requise. La honte de vous montrer un style si déréglé m'a empêchée jusqu'ici de vous demander cette faveur par lettre.

Mais aujourd'hui, M. Pallotti m'a donné tant d'assurance de votre bonté pour chacun, et particulièrement pour moi, que j'ai chassé toute autre considération de l'esprit, hors celles de m'en prévaloir, en vous priant de me dire comment l'âme de l'homme peut déterminer les esprits du corps, pour faire les actions volontaires (n'étant qu'une substance pensante). Car il semble que toute détermination de mouvement se fait par la pulsion de la chose mue, à manière dont elle est poussée par celle qui la meut, ou bien de la qualification et figure de la superficie de cette dernière. L'attouchement est requis aux deux premières conditions, et l'extension à la troisième. Vous excluez entièrement celle-ci de la notion que vous avez de l'âme, et celui-là me paraît incompatible avec une chose immatérielle. Pourquoi je vous demande une définition de l'âme plus particulière qu'en votre Métaphysique, c'est-à-dire de sa substance, séparée de son action, de la pensée. Car encore que nous les suppositions inséparables (qui toutefois est difficile à prouver dans le ventre de la mère et les grands évanouissements), comme les attributs de

Dieu, nous pouvons, en les considérant à part, en acquérir une idée plus parfaite.

Vous connaissant le meilleur médecin pour la mienne, je vous découvre si librement les faiblesses de cette spéculation et espère qu'observant le serment d'Hippocrate, vous y apporterez des remèdes, sans les publier ; ce que je vous prie de faire, comme de souffrir ces importunités de

Votre affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond du Hœf, 21 mai 1643

Madame,

La faveur dont Votre Altesse m'a honoré en me faisant recevoir ses commandements par écrit, est plus grande que je n'eusse jamais osé espérer ; et elle soulage mieux mes défauts que celle que j'avais souhaitée avec passion, qui était de les recevoir de bouche, si j'eusse pu être admis à l'honneur de vous faire la révérence, et de vous offrir mes très humbles services, lorsque j'étais dernièrement à La Haye. Car j'aurais eu trop de merveilles à admirer en même temps ; et voyant sortir des discours plus qu'humains d'un corps si semblable à ceux que les peintres donnent aux anges, j'eusse été ravi de même façon que me semblent le devoir être ceux qui, venant de la terre, entrent nouvellement dans le ciel. Ce qui m'eût rendu moins capable de répondre à Votre Altesse, qui sans doute a déjà remarqué en moi ce défaut, lorsque j'ai eu ci-devant l'honneur de lui parler ; et votre clémence l'a voulu soulager, en me laissant les traces de vos pensées sur un papier, où, les relisant plusieurs fois, et m'accoutumant à les considérer, j'en suis véritablement moins ébloui, mais je n'en ai que d'autant plus d'admiration, remarquant qu'elles ne paraissent pas seulement ingénieuses à l'abord, mais d'autant plus judicieuses et solides que plus on les examine.

Et je puis dire avec vérité, que la question que Votre Altesse propose, me semble être celle qu'on me peut demander avec le plus de raison, en suite des écrits que j'ai publiés. Car, y ayant deux choses en l'âme humaine, desquelles dépend toute la connaissance que nous pouvons avoir de sa nature, l'une desquelles est qu'elle pense, l'autre, qu'étant unie au corps, elle peut agir et pâtir avec lui ; je n'ai quasi rien dit de cette dernière, et me suis seulement étudié à faire bien entendre la première, à cause que mon principal dessein était de prouver la distinction qui est entre l'âme et le corps ; à quoi celle-ci seulement a pu servir, et

l'autre y aurait été nuisible. Mais, pour ce que Votre Altesse voit si clair, qu'on ne lui peut dissimuler aucune chose, je tâcherai ici d'expliquer la façon dont je conçois l'union de l'âme avec le corps, et comment elle a la force de le mouvoir.

Premièrement, je considère qu'il y a en nous certaines notions primitives, qui sont comme des originaux, sur le patron desquels nous formons toutes nos autres connaissances. Et il n'y a que fort peu de telles notions ; car, après les plus générales, de l'être, du nombre, de la durée, etc., qui conviennent à tout ce que nous pouvons concevoir, nous n'avons, pour le corps en particulier, que la notion de l'extension, de laquelle suivent celles de la figure et du mouvement ; et pour l'âme seule, nous n'avons que celle de la pensée, en laquelle sont comprises les perceptions de l'entendement et les inclinations de la volonté ; enfin, pour l'âme et le corps ensemble, nous n'avons que celle de leur union, de laquelle dépend celle de la force qu'a l'âme de mouvoir le corps, et le corps d'agir sur l'âme, en causant ses sentiments et ses passions.

Je considère aussi que toute la science des hommes ne consiste qu'à bien distinguer ces notions, et à n'attribuer chacune d'elles qu'aux choses auxquelles elles appartiennent. Car, lorsque nous voulons expliquer quelque difficulté par le moyen d'une notion qui ne lui appartient pas, nous ne pouvons manquer de nous méprendre ; comme aussi lorsque nous voulons expliquer une de ces notions par une autre ; car, étant primitives, chacune d'elles ne peut être entendue que par elle-même. Et d'autant que l'usage des sens nous a rendu les notions de l'extension, des figures et des mouvements, beaucoup plus familières que les autres, la principale cause de nos erreurs est en ce que nous voulons ordinairement nous servir de ces notions, pour expliquer les choses à qui elles n'appartiennent pas, comme lorsqu'on se veut servir de l'imagination pour concevoir la nature de l'âme, ou bien lorsqu'on veut concevoir la façon dont l'âme meut le corps, par celle dont un corps est mû par un autre corps.

C'est pourquoi, puisque, dans les Méditations que Votre Altesse a daigné lire, j'ai tâché de faire concevoir les notions qui

appartiennent à l'âme seule, les distinguant de celles qui appartiennent au corps seul, la première chose que je dois expliquer ensuite, est la façon de concevoir celles qui appartiennent à l'union de l'âme avec le corps, sans celles qui appartiennent au corps seul ou à l'âme seule. A quoi il me semble que peut servir ce que j'ai écrit à la fin de ma Réponse aux sixièmes objections ; car nous ne pouvons chercher ces notions simples ailleurs qu'en notre âme, qui les a toutes en soi par sa nature, mais qui ne les distingue pas toujours assez les unes des autres, ou bien ne les attribue pas aux objets auxquels on les doit attribuer.

Ainsi je crois que nous avons ci-devant confondu la notion de la force dont l'âme agit dans le corps, avec celle dont un corps agit dans un autre ; et que nous avons attribué l'une et l'autre, non pas à l'âme, car nous ne la connaissions pas encore, mais aux diverses qualités des corps, comme à la pesanteur, à la chaleur et aux autres, que nous avons imaginé être réelles, c'est-à-dire avoir une existence distincte de celle du corps, et par conséquent être des substances, bien que nous les ayons nommées des qualités. Et nous nous sommes servis, pour les concevoir, tantôt des notions qui sont en nous pour connaître le corps, et tantôt de celles qui y sont pour connaître l'âme, selon que ce que nous leur avons attribué a été matériel ou immatériel. Par exemple, en supposant que la pesanteur est une qualité réelle, dont nous n'avons point d'autre connaissance, sinon qu'elle a la force de mouvoir le corps, dans lequel elle est, vers le centre de la terre, nous n'avons pas de peine à concevoir comment elle meut ce corps, ni comment elle lui est jointe ; et nous ne pensons point que cela se fasse par un attouchement réel d'une superficie contre une autre, car nous expérimentons, en nous-mêmes, que nous avons une notion particulière pour concevoir cela ; et je crois que nous usons mal de cette notion, en l'appliquant à la pesanteur, qui n'est rien de réellement distingué du corps, comme j'espère montrer en la Physique, mais qu'elle nous a été donnée pour concevoir la façon dont l'âme meut le corps.

Je témoignerais ne pas assez connaître l'incomparable esprit de Votre Altesse, si j'employais davantage de paroles à m'expliquer, et je serais trop présomptueux, si j'osais penser

que ma réponse la doive entièrement satisfaire ; mais je tâcherai d'éviter l'un et l'autre, en n'ajoutant rien ici de plus, sinon que, si je suis capable d'écrire ou de dire quelque chose qui lui puisse agréer, je tiendrai toujours à très grande faveur de prendre la plume, ou d'aller à La Haye, pour ce sujet, et qu'il n'y a rien au monde qui me soit si cher que de pouvoir obéir à ses commandements. Mais je ne puis ici trouver place à l'observation du serment d'Hippocrate qu'elle m'enjoint, puisqu'elle ne m'a rien communiqué, qui ne mérite d'être vu et admiré de tous les hommes. Seulement puis-je dire, sur ce sujet, qu'estimant infiniment la vôtre que j'ai reçue, j'en userai comme les avares font de leurs trésors, lesquels ils cachent d'autant plus qu'ils les estiment, et en enviant la vue au reste du monde, ils mettent leur souverain contentement à les regarder. Ainsi je serai bien aise de jouir seul du bien de la voir ; et ma plus grande ambition est de me pouvoir dire, et d'être véritablement, etc.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 20 juin 1643

Monsieur Descartes,

Votre bonté ne paraît pas seulement en me montrant et corrigeant les défauts de mon raisonnement, comme je l'avais entendu, mais aussi que, pour me rendre leur connaissance moins fâcheuse, vous tâchez de m'en consoler, au préjudice de votre jugement, par de fausses louanges qui auraient été nécessaires, pour m'encourager de travailler au remède, si ma nourriture, en un lieu où la façon ordinaire de converser m'a accoutumé d'en entendre des personnes incapables d'en donner de véritables, ne m'avait fait présumer ne pouvoir faillir en croyant le contraire de leur discours, et par là rendu la considération de mes imperfections si familière, qu'elle ne me donne plus qu'autant d'émotion qu'il m'en faut pour le désir de m'en défaire.

Cela me fait confesser, sans honte, d'avoir trouvé en moi toutes les causes d'erreur que vous remarquez en votre lettre, et de ne les pouvoir encore bannir entièrement, puisque la vie que je suis contrainte de mener, ne me laisse la disposition d'assez de temps pour acquérir une habitude de méditation selon vos règles. Tantôt les intérêts de ma maison, que je ne dois négliger, tantôt des entretiens et complaisances, que le ne peux éviter, m'abattent si fort ce faible esprit de fâcherie ou d'ennui, qu'il se rend, pour longtemps après, inutile à tout autre chose : qui servira, comme j'espère, d'excuse à ma stupidité, de ne pouvoir comprendre l'idée par laquelle nous devons juger comment (non étendue et immatérielle) peut mouvoir le corps, par celle que vous avez eu autrefois de la pesanteur ; ni pourquoi cette puissance, que vous lui avez alors, sous le nom d'une qualité, faussement attribuée, de porter le corps vers le centre de la terre, nous doit plutôt persuader qu'un corps peut être poussé par quelque chose d'immatériel, que la démonstration d'une vérité contraire (que vous promettez en votre physique) nous confirmer dans l'opinion de son impossibilité : principalement, puisque cette idée (ne pouvant prétendre à la même perfection

et réalité objective que celle de Dieu) peut être feinte par l'ignorance de ce qui véritablement meut ces corps vers le centre. Et puisque nulle cause matérielle ne se présentait aux sens, on l'aurait attribué à son contraire, l'immatériel, ce que néanmoins je n'ai jamais pu concevoir que comme une négation de la matière, qui ne peut avoir aucune communication avec elle.

Et j'avoue qu'il me serait plus facile de concéder la matière et l'extension à l'âme, que la capacité de mouvoir un corps et d'en être ému, à un être immatériel. Car, si le premier se faisait par information, il faudrait que les esprits, qui font le mouvement, fussent intelligents, ce que vous n'accordez à rien de corporel. Et encore qu'en vos Méditations Métaphysiques, vous montrez la possibilité du second, il est pourtant très difficile à comprendre qu'une âme, comme vous l'avez décrite, après avoir eu la faculté et l'habitude de bien raisonner, peut perdre tout cela par quelques vapeurs, et que, pouvant subsister sans le corps et n'ayant n'en de commun avec lui, elle en soit tellement régie.

Mais, depuis que vous avez entrepris de m'instruire, je n'entretiens ces sentiments que comme des amis que je ne crois point conserver, m'assurant que vous m'expliquerez aussi bien la nature d'une substance immatérielle et la manière de ses actions et passions dans le corps, que toutes les autres choses que vous avez voulu enseigner. Je vous prie aussi de croire que vous ne pouvez faire cette charité à personne, qui soit plus sensible de l'obligation qu'elle vous en a. que

Votre très affectionnée amie,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond du Hoef, 28 juin 1643

Madame,

J'ai très grande obligation à Votre Altesse de ce que, après avoir éprouvé que je me suis mal expliqué en mes précédentes, touchant la question qu'il lui y a plu me proposer, elle daigne encore avoir la patience de m'entendre sur le même sujet, et me donner occasion de remarquer les choses que j'avais omises. Dont les principales me semblent être qu'après avoir distingué trois genres d'idées ou de notions primitives qui se connaissent chacune d'une façon particulière et non par la comparaison de l'une à l'autre, à savoir la notion que nous avons de l'âme, celle du corps, et celle de l'union qui est entre l'âme et le corps, je devais expliquer la différence qui est entre ces trois sortes de notions, et entre les opérations de l'âme par lesquelles nous les avons, et dire les moyens de nous rendre chacune d'elles familière et facile ; puis ensuite, ayant dit pourquoi je m'étais servi de la comparaison de la pesanteur, faire voir que, bien qu'on veuille concevoir l'âme comme matérielle (ce qui est proprement concevoir son union avec le corps), on ne laisse pas de connaître, par après, qu'elle en est séparable. Ce qui est, comme je crois, toute la matière que Votre Altesse m'a ici prescrite.

Premièrement, donc, je remarque une grande différence entre ces trois sortes de notions, en ce que l'âme ne se conçoit que par l'entendement pur ; le corps, c'est-à-dire l'extension, les figures et les mouvements, se peuvent aussi connaître par l'entendement seul, mais beaucoup mieux par l'entendement aidé de l'imagination ; et enfin, les choses qui appartiennent à l'union de l'âme et du corps, ne se connaissent qu'obscurément par l'entendement seul, ni même par l'entendement aidé de l'imagination ; mais elles se connaissent très clairement par les sens. D'où vient que ceux qui ne philosophent jamais, et qui ne se servent que de leurs sens, ne doutent point que l'âme ne meuve le corps, et que le corps n'agisse sur l'âme ; mais ils con-

sidèrent l'un et l'autre comme une seule chose, c'est-à-dire, ils conçoivent leur union ; car concevoir l'union qui est entre deux choses, c'est les concevoir comme une seule. Et les pensées métaphysiques, qui exercent l'entendement pur, servent à nous rendre la notion de l'âme familière ; et l'étude des mathématiques, qui exerce principalement l'imagination en la considération des figures et des mouvements, nous accoutume à former des notions du corps bien distinctes ; et enfin, c'est en usant seulement de la vie et des conversations ordinaires, et en s'abstenant de méditer et d'étudier aux choses qui exercent l'imagination, qu'on apprend à concevoir l'union de l'âme et du corps.

J'ai quasi peur que Votre Altesse ne pense que je ne parle pas ici sérieusement ; mais cela serait contraire au respect que je lui dois, et que je ne manquerai jamais de lui rendre. Et je puis dire, avec vérité, que la principale règle que j'ai toujours observée en mes études et celle que je crois m'avoir le plus servi pour acquérir quelque connaissance, a été que je n'ai jamais employé que fort peu d'heures, par jour, aux pensées qui occupent l'imagination, et fort peu d'heures, par an, à celles qui occupent l'entendement seul, et que j'ai donné tout le reste de mon temps au relâche des sens et au repos de l'esprit ; même je compte, entre les exercices de l'imagination, toutes les conversations sérieuses, et tout ce à quoi il faut avoir de l'attention. C'est ce qui m'a fait retirer aux champs ; car encore que, dans la ville la plus occupée du monde, je pourrais avoir autant d'heures à moi, que j'en emploie maintenant à l'étude, je ne pourrais pas toutefois les y employer si utilement, lorsque mon esprit serait lassé par l'attention que requiert le tracas de la vie. Ce que je prends la liberté d'écrire ici à Votre Altesse, pour lui témoigner que j'admire véritablement que, parmi les affaires et les soins qui ne manquent jamais aux personnes qui sont ensemble de grand esprit et de grande naissance, elle ait pu vaquer aux méditations qui sont requises pour bien connaître la distinction qui est entre l'âme et le corps.

Mais j'ai jugé que c'était ces méditations, plutôt que les pensées qui requièrent moins d'attention, qui lui ont fait trouver de l'obscurité en la notion que nous avons de leur union ; ne me

semblant pas que l'esprit humain soit capable de concevoir bien distinctement, et en même temps, la distinction d'entre l'âme et le corps, et leur union ; à cause qu'il faut, pour cela, les concevoir comme une seule chose, et ensemble les concevoir comme deux, ce qui se contrarie. Et pour ce sujet (supposant que Votre Altesse avait encore les raisons qui prouvent la distinction de l'âme et du corps fort présentes à son esprit, et ne voulant point la supplier de s'en défaire, pour se représenter la notion de l'union que chacun éprouve toujours en soi-même sans philosopher ; à savoir qu'il est une seule personne, qui a ensemble un corps et une pensée, lesquels sont de telle nature que cette pensée peut mouvoir le corps, et sentir les accidents qui lui arrivent), je me suis servi ci-devant de la comparaison de la pesanteur et des autres qualités que nous imaginons communément être unies à quelques corps, ainsi que la pensée est unie au nôtre ; et je ne me suis pas soucié que cette comparaison clochât en cela que ces qualités ne sont pas réelles, ainsi qu'on les imagine, à cause que j'ai cru que Votre Altesse était déjà entièrement persuadée que l'âme est une substance distincte du corps.

Mais, puisque Votre Altesse remarque qu'il est plus facile d'attribuer de la matière et de l'extension à l'âme, que de lui attribuer la capacité de mouvoir un corps et d'en être mue, sans avoir de matière, je la supplie de vouloir librement attribuer cette matière et cette extension à l'âme ; car cela n'est autre chose que la concevoir unie au corps. Et après avoir bien conçu cela, et l'avoir éprouvé en soi-même, il lui sera aisé de considérer que la matière qu'elle aura attribuée à cette pensée, n'est pas la pensée même, et que l'extension de cette matière est d'autre nature que l'extension de cette pensée, en ce que la première est déterminée à certain lieu, duquel elle exclut toute autre extension de corps, ce que ne fait pas la deuxième. Et ainsi Votre Altesse ne laissera pas de revenir aisément à la connaissance de la distinction de l'âme et du corps, nonobstant qu'elle ait conçu leur union.

Enfin, comme je crois qu'il est très nécessaire d'avoir bien compris, une fois en sa vie, les principes de la métaphysique, à cause que ce sont eux qui nous donnent la connaissance de Dieu et de notre âme, je crois aussi qu'il serait très nuisible d'occuper

souvent son entendement à les méditer, à cause qu'il ne pourrait si bien vaquer aux fonctions de l'imagination et des sens ; mais que le meilleur est de se contenter de retenir en sa mémoire et en sa créance les conclusions qu'on en a une fois tirées, puis employer le reste du temps qu'on a pour l'étude, aux pensées où l'entendement agit avec l'imagination et les sens.

L'extrême dévotion que j'ai au service de Votre Altesse, me fait espérer que ma franchise ne lui sera pas désagréable, et elle m'aurait engagé ici en un plus long discours, où j'eusse tâché d'éclaircir à cette fois toutes les difficultés de la question proposée ; mais une fâcheuse nouvelle que je viens d'apprendre d'Utrecht, où le magistrat me cite, pour vérifier ce que j'ai écrit d'un de leurs ministres, combien que ce soit un homme qui m'a calomnié très indignement, et que ce que j'ai écrit de lui, pour ma juste défense, ne soit que trop notoire à tout le monde, me contraint de finir ici, pour aller consulter les moyens de me tirer, le plus tôt que je pourrai, de ces chicaneries. Je suis,

Madame,

De V. A.

Le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 1er juillet 1643

Monsieur Descartes,

J’appréhende que vous ne receviez autant d’incommodité, par mon estime de vos instructions et le désir de m’en prévaloir, que par l’ingratitude de ceux qui s’en privent eux-mêmes et en voudraient priver le genre humain ; et ne vous aurai envoyé un nouvel effet de mon ignorance avant que le vous susse déchargé de ceux de leur opiniâtreté, si le sieur Van Bergen ne m’y eût obligée plus tôt, par sa civilité de vouloir demeurer en cette ville, jusqu’à ce que je lui donnerais une réponse à votre lettre du 28 de juin, qui me fait voir clairement les trois sortes de notions que nous avons, leurs objets, et comment on s’en doit servir.

Je trouve aussi que les sens me montrent que l’âme meut le corps, mais ne m’enseignent point (non plus que l’entendement et l’imagination) la façon dont elle le fait. Et, pour cela, je pense qu’il y a des propriétés de l’âme, nous sont inconnues, qui pourront peut-être renverser ce que vos *Méditations Métaphysiques* m’ont persuadée, par de si bonnes raisons, de l’inextension de l’âme. Et ce doute semble être fondé sur la règle que vous y donnez, en parlant du vrai et du faux, et que toute l’erreur nous vient de former des jugements de ce que nous ne percevons assez. Quoique l’extension n’est nécessaire à la pensée, n’y répugnant point, elle pourra nuire à quelque autre fonction de l’âme, qui ne lui est moins essentielle. Du moins elle fait choir la contradiction des Scolastiques, qu’elle est toute en tout le corps, et toute en chacune de ses parties. Je ne m’excuse point de confondre la notion de l’âme avec celle du corps par la même raison que le vulgaire ; mais cela ne m’ôte point le premier doute, et je désespérerai de trouver de la certitude en chose du monde, si vous ne m’en donnez, qui m’avez seul empêchée d’être sceptique, à quoi mon premier raisonnement me portait.

Encore que je vous doive cette confession, pour vous en rendre grâce, je la croirais fort imprudente, si je ne connaissais votre bonté et générosité, égale au reste de vos mérites, autant par l'expérience que j'en ai déjà eue, que par réputation. Vous ne la pouvez témoigner d'une façon plus obligeante que par les éclaircissements et conseils dont vous me faites part, que je prise au-dessus des plus grands trésors que pourrait posséder
Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond du Hœf, novembre 1643

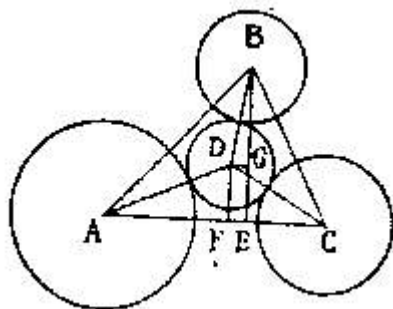
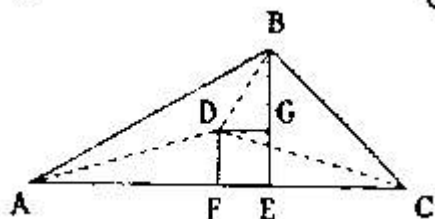
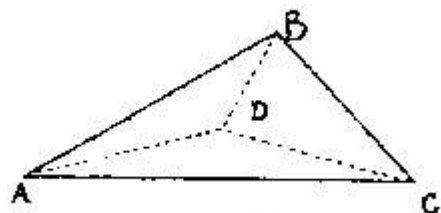
Madame,

Ayant su de Monsieur de Pollot que Votre Altesse a pris la peine de chercher la question des trois cercles, et qu'elle a trouvé le moyen de la résoudre, en ne supposant qu'une quantité inconnue, j'ai pensé que mon devoir m'obligeait de mettre ici la raison pourquoi j'en avais proposé plusieurs, et de quelle façon je les démêle.

J'observe toujours, en cherchant une question de Géométrie, que les lignes, dont je me sers pour la trouver, soient parallèles, ou s'entrecoupent à angles droits, le plus qu'il est possible ; et je ne considère point d'autres théorèmes, sinon que les côtés des triangles semblables ont semblable proportion entre eux, et que, dans les triangles rectangles, le carré de la base est égal aux deux carrés des côtés. Et je ne crains point de supposer plusieurs quantités inconnues, pour réduire la question à tels termes, qu'elle ne dépende que de ces deux théorèmes ; au contraire, j'aime mieux en supposer plus que moins. Car, par ce moyen, je vois plus clairement tout ce que je fais, et en les démêlant je trouve mieux les plus courts chemins, et m'exempte de multiplications superflues ; au lieu que, si l'on tire d'autres lignes, et qu'on se serve d'autres théorèmes, bien qu'il puisse arriver, par hasard, que le chemin qu'on trouvera soit plus court que le mien, toutefois il arrive quasi toujours le contraire. Et on ne voit point si bien ce qu'on fait, si ce n'est qu'on ait la démonstration du théorème dont on se sert fort présente en l'esprit ; et en ce cas on trouve, quasi toujours, qu'il dépend de la considération de quelques triangles, qui sont ou rectangles, ou semblables entre eux, et ainsi on retombe dans le chemin que je tiens.

Par exemple, si on veut chercher cette question des trois cercles, par l'aide d'un théorème qui enseigne à trouver l'aire

d'un triangle par ses trois côtés, on n'a besoin de supposer qu'une quantité inconnue. Car si A, B, C sont les centres des trois cercles donnés, et D le centre du cherché, les trois côtés du triangle A B C sont donnés, et les trois lignes A D, B D, C D sont composées des trois rayons des cercles donnés, joints au rayon du cercle cherché, si bien que, supposant x pour ce rayon, on a tous les côtés des triangles A B D, A C D, B C D ; et par conséquent on peut avoir leurs aires, qui, jointes ensemble, sont égales à l'aire du triangle donné A B C ; et on peut, par cette équation, venir à la connaissance du rayon x, qui seul est requis pour la solution de la question. Mais ce chemin me semble conduire à tant de multiplications superflues, que je ne voudrais pas entreprendre de les démêler en trois mois. C'est pourquoi, au lieu des deux lignes obliques A B et B C, je mène les trois perpendiculaires B E, D G, D F, et posant trois quantités inconnues, l'une pour D F, l'autre pour D G, et l'autre pour le rayon du cercle cherché, j'ai tous les côtés des trois triangles rectangles A D F, B D G, C D F, qui me donnent trois équations, pour ce qu'en chacun d'eux le carré de la base est égal aux deux carrés des côtés.



Après avoir ainsi fait autant d'équations que j'ai supposé de quantités inconnues, je considère si, par chaque équation, j'en puis trouver une en termes assez simples ; et si je ne le puis, je tâche d'en venir à bout, en joignant deux ou plusieurs équations par l'addition ou soustraction ; et enfin, lorsque cela ne suffit pas, j'examine seulement s'il ne sera point mieux de changer les termes en quelque façon. Car, en faisant cet examen avec adresse, on rencontre aisément les plus courts chemins, et on en peut essayer une infinité en fort peu de temps.

Ainsi, en cet exemple, je suppose que les trois bases des triangles rectangles sont

$$AD = a + x,$$

$$BD = b + x,$$

$$CD = c + x,$$

et, faisant

$$AE = d, \quad BE = e, \quad \text{ou} \quad CE = f,$$

$$DF \quad \text{ou} \quad GE = y, \quad DG \quad \text{ou} \quad FE = z$$

j'ai pour les côtés des mêmes triangles :

$$AF = d - z \quad \text{et} \quad FD = y,$$

$$BG = e - y \quad \text{et} \quad DG = z,$$

$$CF = f + z \quad \text{et} \quad FD = y.$$

Puis, faisant le carré de chacune de ces bases égal au carré des deux côtés, j'ai les trois équations suivantes :

$$aa + 2ax + xx = dd - 2dz + zz + yy,$$

$$bb + 2bx + xx = ee - 2ey + yy + zz,$$

$$cc + 2cx + xx = ff + 2fz + zz + yy,$$

et je vois que, par l'une d'elles toute seule, je ne puis trouver aucune des quantités inconnues, sans en tirer la racine carrée, ce qui embarrasserait trop la question. C'est pourquoi je viens au second moyen, qui est de joindre deux équations ensemble, et j'aperçois incontinent que, les termes xx , yy et zz étant semblables en toutes trois, si j'en ôte une d'une autre, laquelle je voudrai, ils s'effaceront, et ainsi je n'aurai plus de termes inconnus que x , y et z tous simples. je vois aussi que, si j'ôte la se-

conde de la première ou de la troisième, j'aurai tous ces trois termes x, y et z ; mais que, si j'ôte la première de la troisième, je n'aurai que x et z. Je choisis donc ce dernier chemin, et je trouve

$$cc + 2cx - aa - 2ax = ff + 2fz - dd + 2dz,$$

ou bien

$$z = \frac{cc - aa + dd - ff + 2cx - 2ax}{2d + 2f},$$

ou bien

$$\frac{1}{2}d - \frac{1}{2}f + \frac{cc - aa + 2cx - 2ax}{2d + 2f}.$$

Puis, ôtant la seconde équation de la première ou de la troisième (car l'un revient à l'autre), et au lieu de z mettant les termes que je viens de trouver, j'ai par la première et la seconde :

$$aa + 2ax - bb - 2bx = dd - 2dz - ee + 2ey,$$

Ou bien

$$2ey = ee + aa + 2ax - bb - 2bx - dd + dd - df + \frac{ccd - aad + 2cdx - 2adx}{d + f}$$

Ou bien

$$y = \frac{1}{2}e - \frac{bb}{2e} - \frac{bx}{e} - \frac{df}{2e} + \frac{ccd + aaf + 2cdx + 2afx}{2ed + 2ef}.$$

Enfin, retournant à l'une des trois premières équations, et au lieu d'y ou de z mettant les quantités qui leur sont égales, et les carrés de ces quantités pour yy et zz, on trouve une équation où il n'y a que x et xx inconnus ; de façon que le problème est plan, et il n'est plus besoin de passer outre. Car le reste ne sert point pour cultiver ou recréer l'esprit, mais seulement pour exercer la patience de quelque calculateur laborieux. Même j'ai peur de m'être rendu ici ennuyeux à Votre Altesse, pour ce que je me suis arrêté à écrire des choses qu'elle savait sans doute mieux que moi, et qui sont faciles, mais qui sont néanmoins les clefs de mon algèbre. je la supplie très humblement de croire que c'est la dévotion que j'ai à l'honorer, qui m'y a porté, et que je suis,

Madame,

De V. A.

Le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 21 novembre 1643

Monsieur Descartes,

Si j'avais autant d'habileté à suivre vos avis, que d'envie, vous trouveriez déjà les effets de votre charité aux progrès que j'aurais faits dans le raisonnement et dans l'algèbre, desquels, à cette heure, je ne vous puis montrer que les fautes. Mais je suis si accoutumée de vous en faire voir, qu'il m'arrive, comme aux vieux pécheurs, d'en perdre tout à fait la honte. Pourquoi j'avais fait dessein de vous envoyer la solution de la question que vous m'avez donnée, par la méthode qu'on m'a enseignée autrefois, tant pour vous obliger de m'en dire les manquements, que parce que le ne suis pas si bien versée en la vôtre. Car je remarquais bien qu'il y en avait à ma solution, n'y voyant assez clair pour en conclure un théorème ; mais je n'en aurais jamais trouvé la raison sans votre dernière lettre, qui m'y donne toute la satisfaction que je demandais, et m'apprend plus que je n'aurais fait en six mois de mon maître. Je vous en suis très redevable et n'aurais jamais pardonné à M. de Palloti, s'il en eût usé selon votre ordre. Toutefois il ne me l'a voulu bailler, qu'à condition que je vous enverrais ce que j'ai fait. Ne trouvez donc point mauvais que je vous donne une incommodité superflue, puisqu'il y a peu de choses que je ne ferais, pour obtenir ces effets de votre bonne volonté, qui est infiniment estimée de

Votre très affectionnée amie à vous servir

Elisabeth.

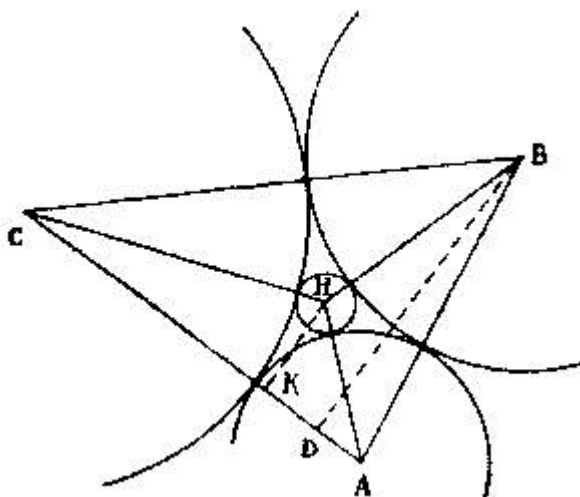
Descartes à Elisabeth – Egmond du Hœf, novembre 1643

Madame,

La solution qu'il a plu à Votre Altesse me faire l'honneur de m'envoyer, est si juste, qu'il ne s'y peut rien désirer davantage ; et je n'ai pas seulement été surpris d'étonnement, en la voyant, mais je ne puis m'abstenir d'ajouter que j'ai été aussi ravi de joie, et ai pris de la vanité de voir que le calcul, dont se sert Votre Altesse, est entièrement semblable à celui que j'ai proposé dans ma Géométrie. L'expérience m'avait fait connaître que la plupart des esprits qui ont de la facilité à entendre les raisonnements de la métaphysique, ne peuvent pas concevoir ceux de l'algèbre, et réciproquement, que ceux qui comprennent aisément ceux-ci, sont d'ordinaire incapables des autres ; et je ne vois que celui de Votre Altesse, auquel toutes choses sont également faciles. Il est vrai que j'en avais déjà tant de preuves, que je n'en pouvais aucunement douter ; mais je craignais seulement que la patience, qui est nécessaire pour surmonter, au commencement, les difficultés du calcul, ne lui manquât. Car c'est une qualité qui est extrêmement rare aux excellents esprits et aux personnes de grande condition.

Maintenant que cette difficulté est surmontée, elle aura beaucoup plus de plaisir au reste ; et en substituant une seule lettre au lieu de plusieurs, ainsi qu'elle a fait ici fort souvent, le calcul ne lui sera pas ennuyeux. C'est une chose qu'on peut quasi toujours faire, lorsqu'on veut seulement voir de quelle nature est une question, c'est-à-dire si elle peut se résoudre avec la règle et le compas, ou s'il y faut employer quelques autres lignes courbes du premier ou du second genre, etc., et quel est le chemin pour la trouver ; qui est ce de quoi je me contente ordinairement, touchant les questions particulières. Car il me semble que le surplus, qui consiste à chercher la construction et la démonstration par les propositions d'Euclide, en cachant le procédé de l'algèbre, n'est qu'un amusement pour les petits géo-

mètres, qui ne requiert pas beaucoup d'esprit ni de science. Mais lorsqu'on a quelque question qu'on veut achever, pour en faire un théorème qui serve de règle générale pour en résoudre plusieurs autres semblables, il est besoin de retenir jusques à la fin toutes les mêmes lettres qu'on a posées au commencement ; ou bien, si on en change quelques-unes pour faciliter le calcul, il les faut remettre par après, étant à la fin, à cause qu'ordinairement plusieurs s'effacent l'une contre l'autre, ce qui ne se peut voir, lorsqu'on les a changées.



Il est bon aussi d'observer que les quantités qu'on dénomme par les lettres, aient semblable rapport les unes aux autres, le plus qu'il est possible ; cela rend le théorème plus beau et plus court, pour ce que ce qui s'énonce de l'une de ces quantités, s'énonce en même façon des autres, et empêche qu'on ne puisse faillir au calcul, pour ce que les lettres qui signifient des quantités qui ont même rapport, s'y doivent trouver distribuées en même façon ; et quand cela manque, on reconnaît son erreur.

Ainsi, pour trouver un théorème qui enseigne quel est le rayon du cercle, qui touche les trois donnés par position, il ne faudrait pas, en cet exemple, poser les trois lettres a, b, c, pour les lignes A D, D C, D B, mais pour les lignes A B, A C et B C, pour ce que ces dernières ont même rapport l'une que l'autre aux trois A H, B H et C H, ce que n'ont pas les premières. Et en suivant le calcul avec ces six lettres, sans les changer ni en ajouter d'autres, par le chemin qu'a pris Votre Altesse (car il est meilleur, pour cela, que celui que j'avais proposé), on doit venir

à une équation fort régulière, et qui fournira un théorème assez court. Car les trois lettres a, b, c, y sont disposées en même façon, et aussi les trois d, e, f.

Mais, pour ce que le calcul en est ennuyeux, si Votre Altesse a désir d'en faire l'essai, il lui sera plus aisé, en supposant que les trois cercles donnés s'entretochent, et n'employant, en tout le calcul, que les quatre lettres d, e, f, x, qui étant les rayons des quatre cercles, ont semblable rapport l'une à l'autre. Et, en premier lieu, elle trouvera

$$AK = \frac{dd + df + dx - fx}{d + f},$$

$$\text{et } AD = \frac{dd + df + de - fe}{d + f},$$

où elle peut déjà remarquer que x est dans la ligne A K, comme e dans la ligne A D, pour ce qu'elle se trouve par le triangle A H C, comme l'autre par le triangle A B C. Puis enfin, elle aura cette équation,

$$ddeeff = 2deffxx + 2deeffx + ddeexx + 2deefxx + 2ddeffx + ddffxx + 2ddefxx + 2ddeefx + eeffxx$$

de laquelle on tire, pour théorème, que les quatre sommes, qui se produisent en multipliant ensemble les carrés de trois de ces rayons, font le double de six, qui se produisent en multipliant deux de ces rayons l'un par l'autre, et par les carrés des deux autres ; ce qui suffit pour servir de règle à trouver le rayon du plus grand cercle qui puisse être décrit entre les trois donnés qui s'entretochent. Car, si les rayons de ces trois donnés sont, par exemple,

$$\frac{d e f}{e 3 4}$$

j'aurai 576 pour ddeeff, et 36 xx pour ddeexx, et ainsi des autres. D'où je trouverai

$$x = -\frac{156}{47} + \sqrt{\frac{31104}{2209}}$$

si je ne me suis trompé au calcul que je viens de faire.

Et Votre Altesse peut voir ici deux procédures fort différentes dans une même question, selon les différents desseins qu'on se propose. Car, voulant savoir de quelle nature est la question, et par quel biais on la peut résoudre, je prends pour données les lignes perpendiculaires ou parallèles, et suppose plusieurs autres quantités inconnues, afin de ne faire aucune multiplication superflue, et voir mieux les plus courts chemins ; au lieu que, la voulant achever, je prends pour donnés les côtés du triangle, et ne suppose qu'une lettre inconnue. Mais il y a quantité de questions, où le même chemin conduit à l'un et à l'autre, et je ne doute point que Votre Altesse ne voie bientôt jusqu'où peut atteindre l'esprit humain dans cette science. je m'estimerais extrêmement heureux, si j'y pouvais contribuer quelque chose, comme étant porté d'un zèle très particulier à être, Madame,

De V. A.

Le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Descartes à Elisabeth – Paris, juillet 1644 (?)

Madame,

Mon voyage ne pouvait être accompagné d'aucun malheur, puisque j'ai été si heureux, en le faisant, que d'être en la souvenance de Votre Altesse ; la très favorable lettre, qui m'en donne des marques, est la chose la plus précieuse que je pusse recevoir en ce pays. Elle m'aurait entièrement rendu heureux, si elle ne m'avait appris que la maladie qu'avait Votre Altesse, auparavant que je partisse de La Haye, lui a encore laissé quelques restes d'indisposition en l'estomac. Les remèdes qu'elle a choisis, à savoir la diète et l'exercice, sont, à mon avis, les meilleurs de tous, après toutefois ceux de l'âme, qui a sans doute beaucoup de force sur le corps, ainsi que montrent les grands changements que la colère, la crainte et les autres passions excitent en lui. Mais ce n'est pas directement par sa volonté qu'elle conduit les esprits dans les lieux où ils peuvent être utiles ou nuisibles ; c'est seulement en voulant ou pensant à quelque autre chose. Car la construction de notre corps est telle, que certains mouvements suivent en lui naturellement de certaines pensées : comme on voit que la rougeur du visage suit de la honte, les larmes de la compassion, et le ris de la joie. Et je ne sache point de pensée plus propre pour la conservation de la santé, que celle qui consiste en une forte persuasion et ferme créance, que l'architecture de nos corps est si bonne que, lorsqu'on est une fois sain, on ne peut pas aisément tomber malade, si ce n'est qu'on fasse quelque excès notable, ou bien que l'air ou les autres causes extérieures nous nuisent ; et qu'ayant une maladie, on peut aisément se remettre par la seule force de la nature, principalement lorsqu'on est encore jeune. Cette persuasion est sans doute beaucoup plus vraie et plus raisonnable, que celle de certaines gens, qui, sur le rapport d'un astrologue ou d'un médecin, se font accroire qu'ils doivent mourir en certain temps et par cela seul deviennent malades, et même en meurent assez souvent, ainsi que j'ai vu arriver à diverses personnes. Mais je ne

pourrais manquer d'être extrêmement triste, si je pensais que l'indisposition de Votre Altesse durât encore ; j'aime mieux espérer qu'elle est toute passée ; et toutefois le désir d'en être certain me fait avoir des passions extrêmes de retourner en Hollande.

Je me propose de partir d'ici, dans quatre ou cinq jours, pour passer en Poitou et en Bretagne, où sont les affaires qui m'ont amené ; mais sitôt que je les aurai pu mettre un peu en ordre, je ne souhaite rien tant que de retourner vers les lieux où j'ai été si heureux que d'avoir l'honneur de parler quelquefois à Votre Altesse. Car, bien qu'il y ait ici beaucoup de personnes que j'honore et estime, je n'y ai toutefois encore rien vu qui me puisse arrêter. Et je suis, au-delà de tout ce que je puis dire, etc.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 1er août 1644

Monsieur Descartes,

Le présent que M. van Bergen m'a fait de votre part m'oblige de vous en rendre grâce, et ma conscience m'accuse de ne le Pouvoir faire selon ses mérites. Quand je n'y aurais reçu que le bien qui en revient à notre siècle, celui-ci vous devant tout ce que les précédents ont payé aux inventeurs des sciences, puisque vous avez seul démontré qu'il y en a, jusqu'à quelle proportion montera ma dette, à qui vous donnez, avec l'instruction, une partie de votre gloire, dans le témoignage public que vous me faites de votre amitié et de votre approbation ? Les pédants diront que vous êtes contraint de bâtir une nouvelle morale, pour m'en rendre digne. Mais je la prends pour une règle de ma vie, ne me sentant qu'au premier degré, que vous y approuvez, le désir d'informer mon entendement et de suivre le bien qu'il connaît. C'est à cette volonté que je dois l'intelligence de vos œuvres, qui ne sont obscures qu'à ceux qui les examinent par les principes d'Aristote, ou avec fort peu de soin, comme les plus raisonnables de nos docteurs en ce pays m'ont avoué qu'ils ne les étudiaient point, parce qu'ils sont trop vieux pour commencer une nouvelle méthode, ayant usé la force du corps et de l'esprit dans la vieille.

Mais je crains que vous rétracterez, avec justice, l'opinion que vous eûtes de ma compréhension, quand vous saurez que je n'entends pas comment l'argent vif se forme, si plein d'agitation et si pesant tout ensemble, contraire à la définition que vous avez fait de la pesanteur ; et, encore que le corps E, dans la figure de la 225^e page, le presse, quand il est dessous, pourquoi se ressentirait-il de cette contrainte, lorsqu'il est au-dessus, plus que ne fait l'air en sortant d'un vaisseau où il a été pressé ?

La seconde difficulté que j'aie trouvée est celle de faire passer ces particules, tournées en coquilles, par le centre de la terre, sans être pliées ou défigurées par le feu qui s'y trouve,

comme ils le furent du commencement pour former le corps M. Il n'y a que leur vitesse qui les en peut sauver, et vous dites, dans la page 133 et 134, qu'elle ne leur est point nécessaire pour aller en ligne droite et, par conséquent, que ce sont les parties les moins agitées du premier élément qui s'écoulent ainsi par les globules du second. Je m'étonne pareillement qu'ils prennent un si grand tour, en sortant des pôles du corps M, et passent par la superficie de la terre, pour retourner à l'autre, puisqu'ils peuvent trouver un chemin plus proche par le corps C.

Je ne vous représente ici que les raisons de mes doutes dans votre livre ; celles de mon admiration étant innumérables, comme aussi celles de mon obligation, entre lesquelles je compte encore la bonté que vous avez eue de m'informer de vos nouvelles et me donner des préceptes pour la conservation de ma santé. Celles-là m'apportaient beaucoup de joie par le bon succès de votre voyage et la continuation du dessein que vous aviez de revenir, et celles-ci beaucoup de profit, puisque j'en expérimente déjà la bonté en moi-même. Vous n'avez pas montré à M. Voëtius le danger qu'il y a d'être votre ennemi, comme à moi l'avantage de votre bienveillance ; autrement, il en fuirait autant le titre, comme je cherche de mériter celui de

Votre très affectionnée amie à vous rendre service,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Le Crévis, août 1644

Madame,

La faveur que me fait Votre Altesse de n'avoir pas désagréable que j'aie osé témoigner en public combien je l'estime et je l'honore, est plus grande, et m'oblige plus qu'aucune que je pourrais recevoir d'ailleurs. Et je ne crains pas qu'on m'accuse d'avoir rien changé en la morale, pour faire entendre mon sentiment sur ce sujet ; car ce que j'en ai écrit est si véritable et si clair, que je m'assure qu'il n'y aura point d'homme raisonnable qui ne l'avoue. Mais je crains que ce que j'ai mis, au reste du livre, ne soit plus douteux et plus obscur, puisque V. A. y trouve des difficultés. Celle qui regarde la pesanteur de l'argent vif est fort considérable, et j'eusse tâché de l'éclaircir, sinon que, n'ayant pas encore assez examiné la nature de ce métal, j'ai eu peur de faire quelque chose contraire à ce que je pourrai apprendre ci-après. Tout ce que j'en puis maintenant dire, est que je me persuade que les petites parties de l'air, de l'eau, et de tous les autres corps terrestres, ont plusieurs pores, par où la matière très subtile peut passer ; et cela suit assez de la façon dont j'ai dit qu'elles sont formées. Or, il suffit de dire que les parties du vif-argent et des autres métaux ont moins de tels pores, pour faire entendre pourquoi ces métaux sont plus pesants. Car, par exemple, encore que nous avouassions que les parties de l'eau et celles du vif-argent fussent de même grosseur et figure, et que leurs mouvements fussent semblables, si seulement nous supposons que chacune des parties de l'eau est comme une petite corde fort molle et fort lâche, mais que celles du vif-argent, ayant moins de pores, sont comme d'autres petites cordes beaucoup plus dures et plus serrées, cela suffit pour faire entendre que le vif-argent doit beaucoup plus peser que l'eau.

Pour les petites parties tournées en coquille, ce n'est pas merveille qu'elles ne soient point détruites par le feu qui est au centre de la terre. Car ce feu-là n'étant composé que de la ma-

tière très subtile toute seule, il peut bien les emporter fort vite, mais non pas les faire choquer contre quelques autres corps durs ; ce qui serait requis pour les rompre ou les diviser. Au reste, ces parties en coquille ne prennent point un trop grand tour pour retourner d'un pôle à l'autre. Car je suppose que la plupart passe par le dedans de la terre ; en sorte qu'il n'y a que celles qui ne trouvent point de passage plus bas, qui retournent par notre air. Et c'est la raison que je donne, pourquoi la vertu de l'aimant ne nous paraît pas si forte en toute la masse de la terre, qu'en de petites pierres d'aimant.

Mais je supplie très humblement Votre Altesse de me pardonner, si je n'écris rien ici que fort confusément. Je n'ai point encore le livre dont elle a daigné marquer les pages, et je suis en voyage continu ; mais j'espère, dans deux ou trois mois, avoir l'honneur de lui faire la révérence à La Haye. je suis, etc.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 18 mai 1645

Madame,

J'ai été extrêmement surpris d'apprendre, par les lettres de Monsieur de Pollot, que V. A. a été longtemps malade, et je veux mal à ma solitude, pour ce qu'elle est cause que je ne l'ai point su plus tôt. Il est vrai que, bien que je sois tellement retiré du monde, que je n'apprenne rien du tout de ce qui s'y passe, toutefois le zèle que j'ai pour le service de Votre Altesse ne m'eût pas permis d'être si longtemps sans savoir l'état de sa santé, quand j'aurais dû aller à La Haye tout exprès pour m'en enquérir, sinon que Monsieur de Pollot, m'ayant écrit fort à la hâte, il y a environ deux mois, m'avait promis de m'écrire derechef par le prochain ordinaire ; et pour ce qu'il ne manque jamais de me mander comment se porte Votre Altesse, pendant que je n'ai point reçu de ses lettres, j'ai supposé que vous étiez toujours en même état. Mais j'ai appris, par ses dernières, que Votre Altesse a eu, trois ou quatre semaines durant, une fièvre lente, accompagnée d'une toux sèche, et qu'après en avoir été délivrée pour cinq ou six jours, le mal est retourné, et que toutefois, au temps qu'il m'a envoyé sa lettre (laquelle a été près de quinze jours par les chemins), Votre Altesse commençait derechef à se porter mieux. En quoi je remarque les signes d'un mal si considérable, et néanmoins auquel il me semble que Votre Altesse peut si certainement remédier, que je ne puis m'abstenir de lui en écrire mon sentiment. Car, bien que je ne sois pas médecin, l'honneur que Notre Altesse me fit, l'été passé, de vouloir savoir mon opinion, touchant une autre indisposition qu'elle avait pour lors, me fait espérer que ma liberté ne lui sera pas désagréable. La cause la plus ordinaire de la fièvre lente est la tristesse ; et l'opiniâtreté de la fortune à persécuter votre maison, vous donne continuellement des sujets de fâcherie, qui sont si publics et si éclatants, qu'il n'est pas besoin d'user beaucoup de conjectures, ni être fort dans les affaires, pour juger que c'est en cela que consiste la principale cause de votre indisposition. Et il est à

craindre que vous n'en puissiez être du tout délivrée, si ce n'est que, par la force de votre vertu, vous rendiez votre âme contente, malgré les disgrâces de la fortune. Je sais bien que ce serait être imprudent de vouloir persuader la joie à une personne, à qui la fortune envoie tous les jours de nouveaux sujets de déplaisir, et je ne suis point de ces philosophes cruels, qui veulent que leur sage soit insensible. Je sais aussi que Votre Altesse n'est point tant touchée de ce qui la regarde en son particulier, que de ce qui regarde les intérêts de sa maison et des personnes qu'elle affectionne ; ce que j'estime comme une vertu la plus aimable de toutes. Mais il me semble que la différence qui est entre les plus grandes âmes et celles qui sont basses et vulgaires, consiste, principalement, en ce que les âmes vulgaires se laissent aller à leurs passions, et ne sont heureuses ou malheureuses, que selon que les choses qui leur surviennent sont agréables ou déplaisantes ; au lieu que les autres ont des raisonnements si forts et si puissants que, bien qu'elles aient aussi des passions, et même souvent de plus violentes que celles du commun, leur raison demeure néanmoins toujours la maîtresse, et fait que les afflictions même leur servent, et contribuent à la parfaite félicité dont elles jouissent dès cette vie. Car, d'une part, se considérant comme immortelles et capables de recevoir de très grands contentements, puis, d'autre part, considérant qu'elles sont jointes à des corps mortels et fragiles, qui sont sujets à beaucoup d'infirmités, et qui ne peuvent manquer de périr dans peu d'années, elles font bien tout ce qui est en leur pouvoir pour se rendre la fortune favorable en cette vie, mais néanmoins elles l'estiment si peu, au regard de l'éternité, qu'elles n'en considèrent quasi les événements que comme nous faisons ceux des comédies. Et comme les histoires tristes et lamentables, que nous voyons représenter sur un théâtre, nous donnent souvent autant de récréation que les gaies, bien qu'elles tirent des larmes de nos yeux ; ainsi ces plus grandes âmes, dont je parle, ont de la satisfaction, en elles-mêmes, de toutes les choses qui leur arrivent, même des plus fâcheuses et insupportables. Ainsi, ressentant de la douleur en leur corps, elles s'exercent à la supporter patiemment, et cette épreuve qu'elles font de leur force leur est agréable ; ainsi, voyant leurs amis en quelque grande affliction, elles compatissent à leur mal, et font tout leur pos-

sible pour les en délivrer, et ne craignent pas même de s'exposer à la mort pour ce sujet, s'il en est besoin. Mais, cependant, le témoignage que leur donne leur conscience, de ce qu'elles s'acquittent en cela de leur devoir, et font une action louable et vertueuse, les rend plus heureuses, que toute la tristesse, que leur donne la compassion, ne les afflige. Et enfin, comme les plus grandes prospérités de la fortune ne les enivrent jamais, et ne les rendent point plus insolentes, aussi les plus grandes adversités ne les peuvent abattre ni rendre si tristes, que le corps, auquel elles sont jointes, en devienne malade.

Je craindrais que ce style ne fût ridicule, si je m'en servais en écrivant à quelqu'autre ; mais, pour ce que je considère Votre Altesse comme ayant l'âme la plus noble et la plus relevée que je connaisse, je crois qu'elle doit aussi être la plus heureuse, et qu'elle le sera véritablement, pourvu qu'il lui plaise jeter les yeux sur ce qui est au-dessous d'elle, et comparer la valeur des biens qu'elle possède, et qui ne lui sauraient jamais être ôtés, avec ceux dont la fortune l'a dépouillée, et les disgrâces dont elle la persécute en la personne de ses proches ; car alors elle verra le grand sujet qu'elle a d'être contente de ses propres biens. Le zèle extrême que j'ai pour elle est cause que je me suis laissé emporter à ce discours, que je la supplie très humblement d'excuser, comme venant d'une personne qui est, etc.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 24 mai 1645

Monsieur Descartes,

Je vois que les charmes de la vie solitaire ne vous ôtent point les vertus requises à la société. Ces bontés généreuses que vous avez pour vos amis et me témoignez aux soins que vous avez de ma santé, je serais fâchée qu'ils vous eussent engagé à faire un voyage jusqu'ici, depuis que M. de Palotti m'a dit que vous jugiez le repos nécessaire à votre conservation. Et Je vous assure que les médecins, qui me virent tous les jours et examinèrent tous les symptômes de mon mal, n'en ont pas trouvé la cause, ni ordonné de remèdes si salutaires que vous avez fait de loin. Quand ils auraient été assez savants pour se douter de la part que mon esprit avait au désordre du corps, je n'aurais point eu la franchise de le leur avouer. Mais à vous, Monsieur, je le fais sans scrupule, m'assurant qu'un récit si naïf de mes défauts ne m'ôtera point la part que j'ai en votre amitié, mais me la confirmera d'autant plus, puisque vous y verrez qu'elle m'est nécessaire.

Sachez donc que j'ai le corps imbu d'une grande partie des faiblesses de mon sexe, qu'il se ressent très facilement des afflictions de l'âme, et n'a point la force de se remettre avec elle, étant d'un tempérament sujet aux obstructions et demeurant en un air qui y contribue fort ; aux personnes qui ne peuvent point faire beaucoup d'exercice, il ne faut point une longue oppression de cœur par la tristesse, pour opiler la rate et infecter le reste du corps par ses vapeurs. Je m'imagine que la fièvre lente et la toux sèche, qui ne me quitte pas encore, quoique la chaleur de la saison et les promenades que je fais rappellent un peu mes forces, vient de là. C'est ce qui me fait consentir à l'avis des médecins, de boire d'ici en un mois les eaux de Spa (qu'on fait venir jusqu'ici sans qu'elles se gâtent), ayant trouvé, par expérience, qu'elles chassent les obstructions. Mais je ne les prendrai point, avant que j'en sache votre opinion, puisque vous avez la bonté de me vouloir guérir le corps avec l'âme.

Je continuerai aussi de vous confesser qu'encore que je ne pose point ma félicité en chose qui dépende de la fortune ou de la volonté des hommes, et que le ne m'estimerai absolument malheureuse, quand je ne verrais jamais ma maison restituée, ou mes proches hors de misère, je ne saurais considérer les accidents nuisibles qui leur arrivent, sous autre notion que celle du mal, ni les efforts inutiles que je fais pour leur service, sans quelque sorte d'inquiétude, qui' n'est pas sitôt calmée par le raisonnement, qu'un nouveau désastre n'en produit d'autre. Et je pense que, si ma vie vous était entièrement connue, vous trouveriez plus étrange qu'un esprit sensible, comme le mien, s'est conservé si longtemps, parmi tant de traverses, dans un corps si faible, sans conseil que celui de son propre raisonnement, et sans consolation que celle de sa conscience, que vous ne faites les causes de cette présente maladie.

J'ai employé tout l'hiver passé en des affaires si fâcheuses, qu'elles m'empêchèrent de me servir de la liberté que vous m'avez octroyée, de vous proposer les difficultés que je trouverai en mes études, et m'en donnèrent d'autres, dont il me fallait encore plus de stupidité que je n'ai, pour m'en débarrasser. Je ne trouvai qu'un peu devant mon indisposition le loisir de lire la philosophie de M. le chevalier Digby qu'il a faite en anglais, d'où j'espérais prendre des arguments pour réfuter la vôtre, puisque le sommaire des chapitres me montrait deux endroits, où il prétendait l'avoir fait ; mais je fus toute étonnée, quand j'y arrivai, de voir qu'il n'avait rien moins entendu que ce qu'il approuve de votre sentiment de la réflexion, et de ce qu'il nie de celui de la réfraction, ne faisant nulle distinction entre le mouvement d'une balle et sa détermination, et ne considérant pourquoi un corps mou qui cède retarde l'un, et qu'un corps dur ne fait que résister à l'autre. Pour une partie de ce qu'il dit du mouvement du coeur, il en est plus excusable, s'il n'a point lu ce que vous en écrivîtes au médecin de Louvain. Le docteur Jonson m'a dit qu'il vous traduira ces deux chapitres ; et je pense que vous n'aurez pas grande curiosité pour le reste du livre, parce qu'il est du calibre et suit la méthode de ce prêtre Anglais qui se donne le nom d'Albanus, quoiqu'il y ait de très belles méditations, et que difficilement on en peut attendre davantage d'un homme qui a passé

le plus grand temps de sa vie à poursuivre des desseins d'amour ou d'ambition. Je n'en aurai jamais de plus forts et de plus constants que celui d'être, toute ma vie, Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

En relisant ce que je vous mande de moi-même, je m'aperçois que j'oublie une de vos maximes, qui est de ne mettre jamais rien par écrit, qui puisse être mal interprété de lecteurs peu charitables. Mais je me fie tant au soin de M. de Palotti, que je sais que ma lettre vous sera bien rendue, et à votre discrétion, que vous l'ôterez, par le feu, du hasard de tomber en mauvaises mains.

Descartes à Elisabeth – Egmond, mai ou juin 1645

Madame,

Je n'ai pu lire la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, sans avoir des ressentiments extrêmes, de voir qu'une vertu si rare et si accomplie ne soit pas accompagnée de la santé, ni des prospérités qu'elle mérite, et je conçois aisément la multitude des déplaisirs qui se présentent continuellement à elle, et qui sont d'autant plus difficiles à surmonter, que souvent ils sont de telle nature, que la vraie raison n'ordonne pas qu'on s'oppose directement à eux et qu'on tâche de les chasser. Ce sont des ennemis domestiques, avec lesquels étant contraint de converser, on est obligé de se tenir sans cesse sur ses gardes, afin d'empêcher qu'ils ne nuisent ; et je ne trouve à cela qu'un seul remède, qui est d'en divertir son imagination et ses sens le plus qu'il est possible, et de n'employer que l'entendement seul à les considérer, lorsqu'on y est obligé par la prudence.

On peut, ce me semble, aisément remarquer ici la différence qui est entre l'entendement et l'imagination ou le sens ; car elle est telle, que je crois qu'une personne, qui aurait d'ailleurs toute sorte de sujet d'être contente, mais qui verrait continuellement représenter devant soi des tragédies dont tous les actes fussent funestes, et qui ne s'occuperait qu'à considérer des objets de tristesse et de pitié, qu'elle sût être feints et fabuleux, en sorte qu'ils ne fissent que tirer des larmes de ses yeux, et émouvoir son imagination, sans toucher son entendement, je crois, dis-je, que cela seul suffirait pour accoutumer son coeur à se resserrer et à jeter des soupirs ; ensuite de quoi la circulation du sang étant retardée et ralentie, les plus grossières parties de ce sang, s'attachant les unes aux autres, pourraient facilement lui opiler la rate, en s'embarrassant et s'arrêtant dans ses pores ; et les plus subtiles, retenant leur agitation, lui pourraient altérer le poumon, et causer une toux, qui à la longue serait fort à craindre. Et, au contraire, une personne qui aurait une infinité

de véritables sujets de déplaisir, mais qui s'étudierait avec tant de soin à en détourner son imagination, qu'elle ne pensât jamais à eux, que lorsque la nécessité des affaires l'y obligerait, et qu'elle employât tout le reste de son temps à ne considérer que des objets qui lui pussent apporter du contentement et de la joie, outre que cela lui serait grandement utile, pour juger plus sainement des choses qui lui importeraient, pour ce qu'elle les regarderait sans passion, je ne doute point que cela seul ne fût capable de la remettre en santé, bien que sa rate et ses poumons fussent déjà fort mal disposés par le mauvais tempérament du sang que cause la tristesse. Principalement, si elle se servait aussi des remèdes de la médecine, pour résoudre cette partie du sang qui cause des obstructions ; à quoi je juge que les eaux de Spa sont très propres, surtout si Votre Altesse observe, en les prenant, ce que les médecins ont coutume de recommander, qui est qu'il se faut entièrement délivrer l'esprit de toutes sortes de pensées tristes, et même aussi de toutes sortes de méditations sérieuses touchant les sciences, et ne s'occuper qu'à imiter ceux qui, en regardant la verdure d'un bois, les couleurs d'une fleur, le vol d'un oiseau, et telles choses qui ne requièrent aucune attention, se persuadent qu'ils ne pensent à rien. Ce qui n'est pas perdre le temps, mais le bien employer ; car on peut, cependant, se satisfaire par l'espérance que, par ce moyen, on recouvrera une parfaite santé, laquelle est le fondement de tous les autres biens qu'on peut avoir en cette vie.

Je sais bien que je n'écris rien ici que Votre Altesse ne sache mieux que moi, et que ce n'est pas tant la théorie, que la pratique, qui est difficile en ceci ; mais la faveur extrême qu'elle me fait de témoigner qu'elle n'a pas désagréable d'entendre mes sentiments, me fait prendre la liberté de les écrire tels qu'ils sont, et me donne encore celle d'ajouter ici, que j'ai expérimenté en moi-même, qu'un mal presque semblable, et même plus dangereux, s'est guéri par le remède que je viens de dire. Car, étant né d'une mère qui mourut, peu de jours après ma naissance, d'un mal de poumon, causé par quelques déplaisirs, j'avais hérité d'elle une toux sèche, et une couleur pâle, que j'ai gardée jusques à l'âge de plus de vingt ans, et qui faisait que tous les médecins qui m'ont vu avant ce temps-là, me condam-

naient à mourir jeune. Mais je crois que l'inclination que j'ai toujours eue à regarder les choses qui se présentaient du biais qui me les pouvait rendre le plus agréables, et à faire que mon principal contentement ne dépendît que de moi seul, est cause que cette indisposition, qui m'était comme naturelle, s'est peu à peu entièrement passée.

J'ai beaucoup d'obligation à Votre Altesse, de ce qu'il lui a plu me mander son sentiment du livre de Monsieur le Chevalier d'Igby, lequel je ne serai point capable de lire, jusqu'à ce qu'on l'ait traduit en latin ; ce que Monsieur Jonson, qui était hier ici, m'a dit que quelques-uns veulent faire. Il m'a dit aussi que je pouvais adresser mes lettres pour Votre Altesse par les messagers ordinaires, ce que je n'eusse osé faire sans lui, et j'avais différé d'écrire celle-ci, pour ce que j'attendais qu'un de mes amis allât à La Haye pour la lui donner. je regrette infiniment l'absence de Monsieur de Pollot, pour ce que je pouvais apprendre par lui l'état de votre disposition ; mais les lettres qu'on envoie pour moi au messenger d'Alkmar ne manquent point de m'être rendues, et comme il n'y a rien au monde que je désire avec tant de passion que de pouvoir rendre service à Votre Altesse, il n'y a rien aussi qui me puisse rendre plus heureux, que d'avoir l'honneur de recevoir ses commandements. Je suis, etc.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 22 juin 1645

Monsieur Descartes,

Vos lettres me servent toujours d'antidote contre la mélancolie, quand elles ne m'enseigneraient pas, détournant mon esprit des objets désagréables qui lui surviennent tous les jours, pour lui faire contempler le bonheur que je possède dans l'amitié d'une personne de votre mérite, au conseil duquel je puis commettre la conduite de ma vie. Si je la pouvais encore conformer à vos derniers préceptes, il n'y a point de doute que le me guérirais promptement des maladies du corps et des faiblesses de l'esprit. Mais j'avoue que le trouble de la difficulté à séparer des sens et de l'imagination des choses qui y sont continuellement représentées par discours et par lettres, que je ne saurais éviter sans pécher contre mon devoir. Je considère bien qu'en effaçant de l'idée d'une affaire tout ce qui me la rend fâcheuse (que je crois m'être seulement représenté par l'imagination), j'en jugerais tout aussi sainement et y trouverais aussitôt les remèdes que [je fais avec] l'affection que j'y apporte. Mais je ne l'ai jamais su pratiquer qu'après que la passion avait joué son rôle. Il y a quelque chose de surprenant dans les malheurs, quoi que prévus, dont je ne suis maîtresse qu'après un certain temps, auquel mon corps se désordonne si fort, qu'il me faut plusieurs mois pour le remettre, qui ne se passent guère sans quelque nouveau sujet de trouble. Outre que je suis contrainte de gouverner mon esprit avec soin, pour lui donner des objets agréables, la moindre fainéantise le fait retomber sur les sujets qu'il a de s'affliger, et j'appréhende que, si je ne l'emploie point, pendant que je prends les eaux de Spa, il ne se rende plus mélancolique. Si je pouvais profiter, comme vous faites, de tout ce qui se présente à mes sens, je me divertirais, sans le peiner. C'est à cette heure que je sens l'incommodité d'être un peu raisonnable. Car, si je ne l'étais point du tout, je trouverais des plaisirs communs avec ceux entre lesquels il me faut vivre, pour prendre cette médecine avec profit. Et [si je l'étais] au point que

vous l'êtes, je me guérirais, comme vous avez fait. Avec cela, la malédiction de mon sexe m'empêche le contentement que me donnerait un voyage vers Egmond, pour y apprendre les vérités que vous tirez de votre nouveau jardin. Toutefois, je me console de la liberté que vous me donnez d'en demander quelquefois des nouvelles, en qualité de

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

J'ai appris avec beaucoup de joie que l'Académie de Groningen vous a fait justice.

Descartes à Elisabeth – Egmond, juin 1645

Madame,

Je supplie très humblement Votre Altesse de me pardonner, si je ne puis plaindre son indisposition, lorsque j'ai l'honneur de recevoir de ses lettres. Car j'y remarque toujours des pensées si nettes et des raisonnements si fermes, qu'il ne m'est pas possible de me persuader qu'un esprit capable de les concevoir soit logé dans un corps faible et malade. Quoi qu'il en soit, la connaissance que Votre Altesse témoigne avoir du mal et des remèdes qui le peuvent surmonter, m'assure qu'elle ne manquera pas d'avoir aussi l'adresse qui est requise pour les employer.

Je sais bien qu'il est presque impossible de résister aux premiers troubles que les nouveaux malheurs excitent en nous, et même que ce sont ordinairement les meilleurs esprits dont les passions sont plus violentes et agissent plus fort sur leurs corps ; mais il me semble que le lendemain, lorsque le sommeil a calmé l'émotion qui arrive dans le sang en telles rencontres, on peut commencer à se remettre l'esprit, et le rendre tranquille ; ce qui se fait en s'étudiant à considérer tous les avantages qu'on peut tirer de la chose qu'on avait prise le jour précédent pour un grand malheur, et à détourner son attention des maux qu'on y avait imaginés. Car il n'y a point d'événements si funestes, ni si absolument mauvais au jugement du peuple, qu'une personne d'esprit ne les puisse regarder de quelque biais qui fera qu'ils lui paraîtront favorables. Et Votre Altesse peut tirer cette consolation générale des disgrâces de la fortune qu'elles ont peut-être beaucoup contribué à lui faire cultiver son esprit au point qu'elle a fait ; c'est un bien qu'elle doit estimer plus qu'un empire. Les grandes prospérités éblouissent et enivrent souvent de telle sorte, qu'elles possèdent plutôt ceux qui les ont, qu'elles ne sont possédées par eux ; et bien que cela n'arrive pas aux esprits de la trempe du vôtre, elles leur fournissent toujours moins d'occasions de s'exercer, que ne font les adversités. Et je crois que, comme il n'y a aucun bien au monde,

excepté le bon sens, qu'on puisse absolument nommer bien, il n'y a aussi aucun mal, dont on ne puisse tirer quelque avantage, ayant le bon sens.

J'ai tâché ci-devant de persuader la nonchalance à Votre Altesse, pensant que les occupations trop sérieuses affaiblissent le corps, en fatiguant l'esprit ; mais je ne lui voudrais pas pour cela dissuader les soins qui sont nécessaires pour détourner sa pensée des objets qui la peuvent attrister ; et je ne doute point que les divertissements d'étude, qui seraient fort pénibles à d'autres, ne lui puissent quelquefois servir de relâche. Je m'estimerais extrêmement heureux, si je pouvais contribuer à les lui rendre plus faciles ; et j'ai bien plus de désir d'aller apprendre à La Haye quelles sont les vertus des eaux de Spa, que de connaître ici celles des plantes de mon jardin, et bien plus aussi que je n'ai soin de ce qui se passe à Groningue ou à Utrecht, à mon avantage ou désavantage. Cela m'obligera de suivre dans quatre ou cinq jours cette lettre, et je serai tous les jours de ma vie, etc.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 21 juillet 1645

Madame,

L'air a toujours été si inconstant, depuis que je n'ai eu l'honneur de voir Votre Altesse, et il y a eu des journées si froides pour la saison, que j'ai eu souvent de l'inquiétude et de la crainte, que les eaux de Spa ne fussent pas si saines ni si utiles, qu'elles auraient été en un temps plus serein ; et pour ce que vous m'avez fait l'honneur de témoigner que mes lettres vous pourraient servir de quelque divertissement, pendant que les médecins vous recommandent de n'occuper votre esprit à aucune chose qui le travaille, je serais mauvais ménager de la faveur qu'il vous a plu me faire en me permettant de vous écrire, si je manquais d'en prendre les premières occasions.

Je m'imagine que la plupart des lettres que vous recevez d'ailleurs, vous donnent de l'émotion, et qu'avant même que de les lire, vous appréhendez d'y trouver quelques nouvelles qui vous déplaisent, à cause que la malignité de la fortune vous a dès longtemps accoutumée à en recevoir souvent de telles ; mais pour celles qui viennent d'ici, vous êtes au moins assurée que, si elles ne vous donnent aucun sujet de joie, elles ne vous en donneront point aussi de tristesse, et que vous les pourrez ouvrir à toutes heures, sans craindre qu'elles troublent la digestion des eaux que vous prenez. Car, n'apprenant, en ce désert, aucune chose de ce qui se fait au reste du monde, et n'ayant aucunes pensées plus fréquentes, que celles qui, me représentant les vertus de Votre Altesse, me font souhaiter de la voir aussi heureuse et aussi contente qu'elle mérite, je n'ai point d'autre sujet, pour vous entretenir, que de parler des moyens que la philosophie nous enseigne pour acquérir cette souveraine félicité, que les âmes vulgaires attendent en vain de la fortune, et que nous ne saurions avoir que de nous-mêmes.

L'un de ces moyens, qui me semble des plus utiles, est d'examiner ce que les anciens en ont écrit, et tâcher à renchérir par-dessus eux, en ajoutant quelque chose à leurs préceptes, car ainsi on peut rendre ces préceptes parfaitement siens, et se disposer à les mettre en pratique. C'est pourquoi, afin de suppléer au défaut de mon esprit, qui ne peut rien produire de soi-même, que je juge mériter d'être lu par Votre Altesse, et afin que mes lettres ne soient pas entièrement vides et inutiles, je me propose de les remplir dorénavant des considérations que je tirerai de la lecture de quelque livre, à savoir de celui que Sénèque a écrit de *vita beata* (De la vie heureuse), si ce n'est que vous aimiez mieux en choisir un autre, ou bien que ce dessein vous soit désagréable. Mais si je vois que vous l'approuviez (ainsi que je l'espère), et principalement aussi, s'il vous plaît m'obliger tant que de me faire part de vos remarques touchant le même livre, outre qu'elles serviront de beaucoup à m'instruire, elles me donneront occasion de rendre les miennes plus exactes, et je les cultiverai avec d'autant plus de soin, que je jugerai que cet entretien vous sera plus agréable. Car il n'y a rien au monde que je désire avec plus de zèle, que de témoigner, en tout ce qui est de mon pouvoir, que je suis,

Madame,

de Votre Altesse,

le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 4 août 1645

Madame,

Lorsque j'ai choisi le livre de Sénèque de *vita beata*, pour le proposer à Votre Altesse comme un entretien qui lui pourrait être agréable, j'ai eu seulement égard à la réputation de l'auteur et à la dignité de la matière, sans penser à la façon dont il la traite, laquelle ayant depuis considérée, je ne la trouve pas assez exacte pour mériter d'être suivie. Mais, afin que Votre Altesse en puisse juger plus aisément, je tâcherai ici d'expliquer en quelle sorte il me semble que cette matière eût dû être traitée par un philosophe tel que lui, qui, n'était point éclairé de la foi, n'avait que la raison naturelle pour guide.

Il dit fort bien, au commencement, que *vivere omnes beate volunt, sed ad pervidendum quid sit quod beatam vitam efficiat*, caligant (tout le monde veut vivre heureux, mais quand il s'agit de voir clairement ce qui rend la vie heureuse, c'est le brouillard). Mais il est besoin de savoir ce que c'est que *vivere beate* (vivre heureux) ; je dirais en français vivre heureusement, sinon qu'il y a de la différence entre l'heur et la béatitude, en ce que l'heur ne dépend que des choses qui sont hors de nous, d'où vient que ceux là sont estimés plus heureux que sages, auxquels il est arrivé quelque bien qu'ils ne se sont point procuré, au lieu que la béatitude consiste, ce me semble, en un parfait contentement d'esprit et une satisfaction intérieure, que n'ont pas ordinairement ceux qui sont le plus favorisés de la fortune, et que les sages acquièrent sans elle. Ainsi *vivere beate* vivre en béatitude, ce n'est autre chose qu'avoir l'esprit parfaitement content et satisfait.

Considérant, après cela, ce que c'est *quod beatam vitam efficiat* (ce qui rend la vie heureuse), c'est-à-dire quelles sont les choses qui nous peuvent donner ce souverain contentement, je remarque qu'il y en a de deux sortes : à savoir, de celles qui dépendent de nous, comme la vertu et la sagesse, et de celles qui

n'en dépendent point, comme les honneurs, les richesses et la santé. Car il est certain qu'un homme bien né, qui n'est point malade, qui ne manque de rien, et qui avec cela est aussi sage et aussi vertueux qu'un autre qui est pauvre, malsain et contrefait, peut jouir d'un plus parfait contentement que lui. Toutefois, comme un petit vaisseau peut être aussi plein qu'un plus grand, encore qu'il contienne moins de liqueur, ainsi, prenant le contentement d'un chacun pour la plénitude et l'accomplissement de ses désirs réglés selon la raison, je ne doute point que les plus pauvres et les plus disgraciés de la fortune ou de la nature ne puissent être entièrement contents et satisfaits, aussi bien que les autres, encore qu'ils ne jouissent pas de tant de biens. Et ce n'est que de cette sorte de contentement, de laquelle il est ici question ; car puisque l'autre n'est aucunement en notre pouvoir, la recherche en serait superflue. Or il me semble qu'un chacun se peut rendre content de soi-même et sans rien attendre d'ailleurs, pourvu seulement qu'il observe trois choses, auxquelles se rapportent les trois règles de morale, que j'ai mises dans le Discours de la Méthode.

La première est, qu'il tâche toujours de se servir, le mieux qu'il lui est possible, de son esprit, pour connaître ce qu'il doit faire ou ne pas faire en toutes les occurrences de la vie. La seconde, qu'il ait une ferme et constante résolution d'exécuter tout ce que la raison lui conseillera, sans que ses passions ou ses appétits l'en détournent ; et c'est la fermeté de cette résolution, que je crois devoir être prise pour la vertu, bien que je ne sache point que personne l'ait jamais ainsi expliquée ; mais on l'a divisée en plusieurs espèces, auxquelles on a donné divers noms, à cause des divers objets auxquels elle s'étend.

La troisième, qu'il considère que, pendant qu'il se conduit ainsi, autant qu'il peut, selon la raison, tous les biens qu'il ne possède point sont aussi entièrement hors de son pouvoir les uns que les autres, et que, par ce moyen, il s'accoutume à ne les point désirer ; car il n'y a rien que le désir, et le regret ou le repentir, qui nous puissent empêcher d'être contents : mais si nous faisons toujours tout ce que nous dicte notre raison, nous n'aurons jamais aucun sujet de nous repentir, encore que les événements nous fissent voir, par après, que nous nous sommes

trompés, pour ce que ce n'est point par notre faute. Et ce qui fait que nous ne désirons point d'avoir, par exemple, plus de bras ou plus de langues que nous n'en avons, mais que nous désirons bien d'avoir plus de santé ou plus de richesses, c'est seulement que nous imaginons que ces choses-ci pourraient être acquises par notre conduite, ou bien qu'elles sont dues à notre nature, et que ce n'est pas le même des autres : de laquelle opinion nous pourrions nous dépouiller, en considérant que, puisque nous avons toujours suivi le conseil de notre raison, nous n'avons rien omis de ce qui était en notre pouvoir, et que les maladies et les infortunes ne sont pas moins naturelles à l'homme, que les prospérités et la santé.

Au reste, toutes sortes de désirs ne sont pas incompatibles avec la béatitude ; il n'y a que ceux qui sont accompagnés d'impatience et de tristesse. Il n'est pas nécessaire aussi que notre raison ne se trompe point ; il suffit que notre conscience nous témoigne que nous n'avons jamais manqué de résolution et de vertu, pour exécuter toutes les choses que nous avons jugé être les meilleures, et ainsi la vertu seule est suffisante pour nous rendre contents en cette vie. Mais néanmoins pour ce que, lorsqu'elle n'est pas éclairée par l'entendement, elle peut être fautive, c'est-à-dire que la volonté et résolution de bien faire nous peut porter à des choses mauvaises, quand nous les croyons bonnes, le contentement qui en revient n'est pas solide ; et pour ce qu'on oppose ordinairement cette vertu aux plaisirs, aux appétits et aux passions, elle est très difficile à mettre en pratique, au lieu que le droit usage de la raison, donnant une vraie connaissance du bien, empêche que la vertu ne soit fautive, et même l'accordant avec les plaisirs licites, il en rend l'usage si aisé, et nous faisant connaître la condition de notre nature, il borne tellement nos désirs, qu'il faut avouer que la plus grande félicité de l'homme dépend de ce droit usage de la raison, et par conséquent que l'étude qui sert à l'acquérir est la plus utile occupation qu'on puisse avoir, comme elle est aussi sans doute la plus agréable et la plus douce.

En suite de quoi, il me semble que Sénèque eût dû nous enseigner toutes les principales vérités, dont la connaissance est requise pour faciliter l'usage de la vertu, et régler nos désirs et

nos passions, et ainsi jouir de la béatitude naturelle ; ce qui aurait rendu son livre le meilleur et le plus utile qu'un Philosophe païen eût su écrire. Toutefois, ce n'est ici que mon opinion, laquelle je soumets au jugement de Votre Altesse ; et si elle me fait tant de faveur que de m'avertir en quoi je manque, je lui en aurai très grande obligation et témoignerai, en me corrigeant, que je suis,

Madame,

de Votre Altesse, le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 16 août 1645

Monsieur Descartes,

J'ai trouvé, en examinant le livre que vous m'avez recommandé, quantité de belles périodes et de sentences bien imaginées pour me donner sujet d'une méditation agréable, mais non pas pour m'instruire de celui dont il traite, puisqu'elles sont sans méthode et que l'auteur ne suit pas seulement celle qu'il s'était proposée. Car, au lieu de montrer le chemin le plus court vers la béatitude, il se contente de faire voir que ses richesses et son luxe ne l'en rendent point incapable. Ce que j'étais obligée de vous écrire, afin que vous ne croyiez pas que je sois de votre opinion par préjugé ou par paresse. Je ne demande point aussi que vous continuiez à corriger Sénèque, parce que votre façon de raisonner est plus extraordinaire, mais parce qu'elle est la plus naturelle que j'aie rencontrée, et semble ne m'apprendre rien de nouveau, sinon que je puis tirer de mon esprit des connaissances que je n'ai pas encore aperçues.

Et c'est ainsi que je ne saurais encore me débarrasser du doute, si on peut arriver à la béatitude dont vous parlez, sans l'assistance de ce qui ne dépend pas absolument de la volonté, puisqu'il y a des maladies qui ôtent tout à fait le pouvoir de raisonner, et par conséquent celui de jouir d'une satisfaction raisonnable, d'autres qui diminuent la force, et empêchent de suivre les maximes que le bon sens aura forgées, et qui rendent l'homme le plus modéré sujet à se laisser emporter de ses passions, et moins capable à se démêler des accidents de la fortune, qui requièrent une résolution prompte. Quand Epicure se démenait, en ses accès de gravelle, pour assurer ses amis qu'il ne sentait point de mal, au lieu de crier comme le vulgaire, il menait la vie de philosophe, non celle de prince, de capitaine ou de courtisan, et savait qu'il ne lui arriverait n'en de dehors, pour lui faire oublier son rôle et manquer à s'en démêler selon les règles de sa philosophie. Et c'est dans ces occasions que le repentir me semble inévitable, sans que la connaissance que de faillir est

naturel à l'homme comme d'être malade, nous en puisse défendre. Car on n'ignore pas aussi qu'on se pouvait exempter de chaque faute particulière.

Mais je m'assure que vous m'éclaircirez de ces difficultés, et de quantité d'autres, dont je ne m'avise point à cette heure, quand vous m'enseignerez les vérités qui doivent être connues, pour faciliter l'usage de la vertu. Ne perdez donc point, je vous prie, le dessein de m'obliger par vos préceptes, et croyez que je les estime autant qu'ils le méritent.

Il y a huit jours que la mauvaise humeur d'un frère malade m'empêche de vous faire cette requête, en me retenant toujours auprès de lui, pour l'obliger, par la complaisance qu'il a pour moi, à se soumettre aux règles des médecins, ou pour lui témoigner la mienne, en tâchant de le divertir, puisqu'il se persuade que j'en suis capable. Je souhaite l'être à vous assurer que je serai toute ma vie,

Monsieur Descartes,

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 18 août 1645

Madame,

Encore que je ne sache point si mes dernières ont été rendues à Votre Altesse, et que je ne puisse rien écrire, touchant le sujet que j'avais pris pour avoir l'honneur de vous entretenir, que je ne doive penser que vous savez mieux que moi, je ne laisse pas toutefois de continuer, sur la créance que j'ai que mes lettres ne vous seront pas plus importunes que les livres qui sont en votre bibliothèque ; car d'autant qu'elles ne contiennent aucunes nouvelles que vous ayez intérêt de savoir promptement, rien ne vous conviera de les lire aux heures que vous aurez quelques affaires, et je tiendrai le temps que je mets à les écrire très bien employé, si vous leur donnez seulement celui que vous aurez envie de perdre.

J'ai dit ci-devant ce qu'il me semblait que Sénèque eût dû traiter en son livre ; j'examinerai maintenant ce qu'il traite. Je n'y remarque en général que trois choses : la première est qu'il tâche d'expliquer ce que c'est que le souverain bien, et qu'il en donne diverses définitions ; la seconde, qu'il dispute contre l'opinion d'Epicure ; et la troisième, qu'il répond à ceux qui objectent aux philosophes qu'ils ne vivent pas selon les règles qu'ils prescrivent. Mais, afin de voir plus particulièrement en quelle façon il traite ces choses, je m'arrêterai un peu sur chaque chapitre.

Au premier, il reprend ceux qui suivent la coutume et l'exemple plutôt que la raison. *Nunquam de vita judicatur*, dit-il, *semper creditur* (dans la vie on se contente toujours de croyances, on ne fait jamais appel au jugement). Il approuve bien pourtant qu'on prenne conseil de ceux qu'on croit être les plus sages ; mais il veut qu'on use aussi de son propre jugement, pour examiner leurs opinions. En quoi je suis fort de son avis ; car, encore que plusieurs ne soient pas capables de trouver d'eux-mêmes le droit chemin, il y en a peu toutefois qui ne le

puissent assez reconnaître, lorsqu'il leur est clairement montré par quelque autre ; et quoi qu'il en soit, on a sujet d'être satisfait en sa conscience, et de s'assurer que les opinions qu'on a, touchant la morale, sont les meilleures qu'on puisse avoir, lorsqu'au lieu de se laisser conduire aveuglément par l'exemple, on a eu soin de rechercher le conseil des plus habiles, et qu'on a employé toutes les forces de son esprit à examiner ce qu'on devait suivre. Mais, pendant que Sénèque s'étudie ici à orner son élocution, il n'est pas toujours assez exact en l'expression de sa pensée ; comme, lorsqu'il dit : *Sanabimur, si modo separemur a coetu* (nous guérirons, à condition que nous nous séparerions de la foule), il semble enseigner qu'il suffit d'être extravagant pour être sage, ce qui n'est pas toutefois son intention. Au second chapitre, il ne fait quasi que redire, en d'autres termes, ce qu'il a dit au premier ; et il ajoute seulement que ce qu'on estime communément être bien, ne l'est pas.

Puis, au troisième, après avoir encore usé de beaucoup de mots superflus, il dit enfin son opinion touchant le souverain bien : à savoir que *rerum naturae assentitur* (c'est à la nature qu'il donne son assentiment), et que *ad illius legem exemplumque formari sapientia est* (se conformer à la loi de la nature et à son modèle constitue sagesse), et que *beata vita est conveniens naturae suae* (la vie heureuse, c'est l'accord avec sa nature). Toutes lesquelles explications me semblent fort obscures ; car sans doute que, par la nature, il ne veut pas entendre nos inclinations naturelles, vu qu'elles nous portent ordinairement à suivre la volupté, contre laquelle il dispute ; mais la suite de son discours fait juger que, par *rerum naturam* (la nature), il entend l'ordre établi de Dieu en toutes les choses qui sont au monde, et que, considérant cet ordre comme infaillible et indépendant de notre volonté, il dit que : *rerum naturae assentiri et ad illius legem exemplumque formari sapientia est* (donner son assentiment à la nature et se conformer à sa loi et à son modèle, telle est la sagesse), c'est-à-dire que c'est sagesse d'acquiescer à l'ordre des choses, et de faire ce pourquoi nous croyons être nés ; ou bien, pour parler en chrétien, que c'est sagesse de se soumettre à la volonté de Dieu, et de la suivre en toutes nos actions ; et que *beata vita est conveniens naturae suae* (la vie heu-

reuse, c'est l'accord avec sa nature), c'est-à-dire que la béatitude consiste à suivre ainsi l'ordre du monde, et prendre en bonne part toutes les choses qui nous arrivent. Ce qui n'en explique presque rien, et on ne voit pas assez la connexion avec ce qu'il ajoute incontinent après, que cette béatitude ne peut arriver, nisi sana mens est, etc (si l'esprit n'est pas sain, etc.), si ce n'est qu'il entende aussi que secundum naturam vivere (vivre selon la nature), c'est vivre suivant la vraie raison.

Au quatrième et cinquième chapitre, il donne quelques autres définitions du souverain bien, qui ont toutes quelque rapport avec le sens de la première, mais aucune desquelles ne l'explique suffisamment ; et elles font paraître, par leur diversité, que Sénèque n'a pas clairement entendu ce qu'il voulait dire, car, d'autant qu'on conçoit mieux une chose, d'autant est-on plus déterminé à ne l'exprimer qu'en une seule façon. Celle où il me semble avoir le mieux rencontré, est au cinquième chapitre, où il dit que beatus est qui nec cupit nec timet beneficio rationis (est heureux celui qui, grâce à la raison, n'a ni désir ni crainte), et que beatus vita est in recto certoque judicio stabilita (la vie heureuse trouve sa stabilité dans la rectitude d'un jugement déterminé). Mais pendant qu'il n'enseigne point les raisons pour lesquelles nous ne devons rien craindre ni désirer, tout cela nous aide fort peu.

Il commence, en ces mêmes chapitres, à disputer contre ceux qui mettent la béatitude en la volupté, et il continue dans les suivants. C'est pourquoi, avant que de les examiner, je dirai ici mon sentiment touchant cette question.

Je remarque, premièrement, qu'il y a de la différence entre la béatitude, le souverain bien et la dernière fin ou le but auquel doivent tendre nos actions : car la béatitude n'est pas le souverain bien ; mais elle le présuppose, et elle est le contentement ou la satisfaction d'esprit qui vient de ce qu'on le possède. Mais, par la fin de nos actions, on peut entendre l'un et l'autre ; car le souverain bien est sans doute la chose que nous nous devons proposer pour but en toutes nos actions, et le contentement d'esprit qui en revient, étant l'attrait qui fait que nous le recherchons, est aussi à bon droit nommé notre fin.

Je remarque, outre cela, que le mot volupté a été pris en autre sens par Epicure que par ceux qui ont disputé contre lui. Car tous ses adversaires ont restreint la signification de ce mot aux plaisirs des sens ; et lui, au contraire, l'a étendue à tous les contentements de l'esprit, comme on peut aisément juger de ce que Sénèque et quelques autres ont écrit de lui.

Or il y a eu trois principales opinions, entre les philosophes païens, touchant le souverain bien et la fin de nos actions, à savoir : celle d'Epicure, qui a dit que c'était la volupté ; celle de Zénon, qui a voulu que ce fût la vertu ; et celle d'Aristote, qui l'a composé de toutes les perfections, tant du corps que de l'esprit. Lesquelles trois opinions peuvent, ce me semble, être reçues pour vraies et accordées entre elles, pourvu qu'on les interprète favorablement.

Car Aristote ayant considéré le souverain bien de toute la nature humaine en général, c'est-à-dire celui que peut avoir le plus accompli de tous les hommes, il a eu raison de le composer de toutes les perfections dont la nature humaine est capable ; mais cela ne sert point à notre usage. Zénon, au contraire, a considéré celui que chaque homme en son particulier peut posséder ; c'est pourquoi il a eu aussi très bonne raison de dire qu'il ne consiste qu'en la vertu, pour ce qu'il n'y a qu'elle seule, entre les biens que nous pouvons avoir, qui dépende entièrement de notre libre arbitre. Mais il a représenté cette vertu si sévère et si ennemie de la volupté, en faisant tous les vices égaux, qu'il n'y a eu, ce me semble, que des mélancoliques, ou des esprits entièrement détachés du corps, qui aient pu être de ses sectateurs.

Enfin Epicure n'a pas eu tort, considérant en quoi consiste la béatitude, et quel est le motif, ou la fin à laquelle tendent nos actions, de dire que c'est la volupté en général, c'est-à-dire le contentement de l'esprit ; car, encore que la seule connaissance de notre devoir nous pourrait obliger à faire de bonnes actions, cela ne nous ferait toutefois jouir d'aucune béatitude, s'il ne nous en revenait aucun plaisir. Mais pour ce qu'on attribue souvent le nom de volupté à de faux plaisirs, qui sont accompagnés ou suivis d'inquiétude, d'ennuis et de repentirs, plusieurs ont cru que cette opinion d'Epicure enseignait le vice ; et, en effet,

elle n'enseigne pas la vertu. Mais comme lorsqu'il y a quelque part un prix pour tirer au blanc, on fait avoir envie d'y tirer à ceux à qui on montre ce prix, mais ils ne le peuvent gagner pour cela, s'ils ne voient le blanc, et que ceux qui voient le blanc ne sont pas pour cela induits à tirer, s'ils ne savent qu'il y ait un prix à gagner : ainsi la vertu, qui est le blanc, ne se fait pas fort désirer, lorsqu'on la voit toute seule ; et le contentement, qui est le prix, ne peut être acquis, si ce n'est qu'on la suive. C'est pourquoi je crois pouvoir ici conclure que la béatitude ne consiste qu'au contentement de l'esprit, c'est-à-dire au contentement en général ; car bien qu'il y ait des contentements qui dépendent du corps, et les autres qui n'en dépendent point, il n'y en a toutefois aucun que dans l'esprit : mais que, pour avoir un contentement qui soit solide, il est besoin de suivre la vertu, c'est-à-dire d'avoir une volonté ferme et constante d'exécuter tout ce que nous jugerons être le meilleur, et d'employer toute la force de notre entendement à en bien juger. je réserve pour une autre fois à considérer ce que Sénèque a écrit de ceci ; car ma lettre est déjà trop longue, et il ne m'y reste qu'autant de place qu'il faut pour écrire que je suis,

Madame, de Votre Altesse, le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Elisabeth à Descartes – La Haye, août 1645

Monsieur Descartes,

Je crois que vous aurez déjà vu, dans ma dernière du 16, que la vôtre du 4 m'a été rendue. Et je n'ai pas besoin d'y ajouter qu'elle m'a donné plus de lumière, au sujet qu'elle traite, que tout ce que j'en ai pu lire ou méditer. Vous connaissez trop ce que vous faites, ce que le puis, et avez trop bien examiné ce qu'ont fait les autres, pour en pouvoir douter, quoique, par un excès de générosité, vous voulez vous rendre ignorant de l'extrême obligation que je vous ai, de m'avoir donné une occupation si utile et si agréable, comme celle de lire et considérer vos lettres. Sans la dernière, je n'aurais pas si bien entendu ce que Sénèque juge de la béatitude, comme je crois faire maintenant. J'ai attribué l'obscurité qui se trouve audit livre, comme en la plupart des anciens, à la façon de s'expliquer, toute différente de la nôtre, de ce que les mêmes choses, qui sont problématiques parmi nous, pouvaient passer pour hypothèses entre eux ; et le peu de connexion et d'ordre qu'il observe, au dessein de s'acquérir des admirateurs, en surprenant l'imagination, plutôt que des disciples, en informant le jugement ; que Sénèque se servait de bons mots, comme les autres de poésies et de fables, pour attirer la jeunesse à suivre son opinion. La façon dont il réfute celle d'Epicure, semble appuyer ce sentiment. Il confesse dudit philosophe : *quarn nos virtuti legem dicimus, eam ille dicit voluptati* (ce dont nous disons qu'il fait loi pour la vertu, lui dit qu'il le fait pour le plaisir (De la vie heureuse, XIII)). Et, un peu devant, il dit au nom de ses sectateurs : *ego enim nego quemquam posse jucunde vivere, nisi simul et honeste vivat* (je soutiens en effet qu'on ne saurait vivre agréablement sans vivre aussi, en même temps, honnêtement (id. IX)). D'où il paraît clairement, qu'ils donnaient le nom de volupté à la joie et satisfaction de l'esprit, que celui-ci appelle *consequentia summum bonum* (des conséquences du souverain bien (id. XV)). Et néanmoins, dans tout le reste du livre, il parle de cette volupté

épicurienne plus en satire qu'en philosophe, comme si elle était purement sensuelle. Mais je lui en veux beaucoup de bien, depuis que cela est cause que vous avez pris le soin d'expliquer leurs opinions et réconcilier leurs différends, mieux qu'ils n'auraient su faire, et d'ôter par là une puissante objection contre la recherche de ce souverain bien que pas un de ces grands esprits n'ont pu définir, et contre l'autorité de la raison humaine, puisqu'elle n'a point éclairé ces excellents personnages en la connaissance de ce qui leur était le plus nécessaire et le plus à coeur. J'espère que vous continuerez, de ce que Sénèque a dit, ou de ce qu'il devait dire, à m'enseigner les moyens de fortifier l'entendement, pour juger du meilleur en toutes les actions de la vie, qui me semble être la seule difficulté, puisqu'il est impossible de ne point suivre le bon chemin, quand il est connu. Ayez encore, je vous prie, la franchise de me dire si J'abuse de votre bonté, en demandant trop de votre loisir, pour la satisfaction de

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 1er septembre 1645

Madame,

Etant dernièrement incertain si Votre Altesse était à La Haye ou à Rhenen, j'adressai ma lettre par Leyde, et celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ne me fut rendue qu'après que le messenger, qui l'avait apportée à Alckmar, en fut parti. Ce qui m'a empêché de vous pouvoir témoigner plus tôt, combien je suis glorieux de ce que le jugement que j'ai fait du livre que vous avez pris la peine de lire, n'est pas différent du vôtre, et que ma façon de raisonner vous paraît assez naturelle. je m'assure que, si vous aviez eu le loisir de penser, autant que j'ai fait, aux choses dont il traite, je n'en pourrais rien écrire, que vous n'eussiez mieux remarqué que moi ; mais, pour ce que l'âge, la naissance et les occupations de Votre Altesse ne l'ont pu permettre, peut-être que ce que j'écris pourra servir à vous épargner un peu le temps, et que mes fautes même vous fourniront des occasions pour remarquer la vérité.

Comme, lorsque j'ai parlé d'une béatitude qui dépend entièrement de notre libre arbitre et que tous les hommes peuvent acquérir sans aucune assistance d'ailleurs, vous remarquez fort bien qu'il y a des maladies qui, ôtant le pouvoir de raisonner, ôtent aussi celui de jouir d'une satisfaction d'esprit raisonnable ; et cela m'apprend que ce que j'avais dit généralement de tous les hommes, ne doit être entendu que de ceux qui ont l'usage libre de leur raison, et avec cela qui savent le chemin qu'il faut tenir pour parvenir à cette béatitude. Car il n'y a personne qui ne désire se rendre heureux ; mais plusieurs n'en savent pas le moyen ; et souvent l'indisposition qui est dans le corps, empêche que la volonté ne soit libre. Comme il arrive aussi quand nous dormons ; car le plus philosophe du monde ne saurait s'empêcher d'avoir de mauvais songes, lorsque son tempérament l'y dispose. Toutefois l'expérience fait voir que, si on a eu souvent quelque pensée, pendant qu'on a eu l'esprit en liberté,

elle revient encore après, quelque indisposition qu'ait le corps ; ainsi je puis dire que mes songes ne me représentent jamais rien de fâcheux, et sans doute qu'on a grand avantage de s'être dès longtemps accoutumé à n'avoir point de tristes pensées. Mais nous ne pouvons répondre absolument de nous-mêmes que pendant que nous sommes à nous, et c'est moins de perdre la vie que de perdre l'usage de la raison ; car, même sans les enseignements de la foi, la seule philosophie naturelle fait espérer à notre âme un état plus heureux, après la mort, que celui où elle est à présent ; et elle ne lui fait rien craindre de plus fâcheux, que d'être attachée à un corps qui lui ôte entièrement sa liberté.

Pour les autres indispositions, qui ne troublent pas tout à fait le sens, mais altèrent seulement les humeurs, et font qu'on se trouve extraordinairement enclin à la tristesse, ou à la colère, ou à quelque autre passion, elles donnent sans doute de la peine, mais elles peuvent être surmontées, et même donnent matière à l'âme d'une satisfaction d'autant plus grande, qu'elles ont été plus difficiles à vaincre. Et je crois aussi le semblable de tous les empêchements de dehors, comme de l'éclat d'une grande naissance, des cajoleries de la cour des adversités de la fortune, et aussi de ses grandes prospérités, lesquelles ordinairement empêchent plus qu'on ne puisse jouer le rôle de philosophe, que ne font ses disgrâces. Car lorsqu'on a toutes choses à souhait, on s'oublie de penser à soi, et quand, par après, la fortune change, on se trouve d'autant plus surpris, qu'on s'était plus fié en elle. Enfin on peut dire généralement qu'il n'y a aucune chose qui nous puisse entièrement ôter le moyen de nous rendre heureux, pourvu qu'elle ne trouble point notre raison ; et que ce ne sont pas toujours celles qui paraissent les plus fâcheuses, qui nuisent le plus.

Mais afin de savoir exactement combien chaque chose peut contribuer à notre contentement, il faut considérer quelles sont les causes qui le produisent, et c'est aussi l'une des principales connaissances qui peuvent servir à faciliter l'usage de la vertu ; car toutes les actions de notre âme qui nous acquièrent quelque perfection, sont vertueuses, et tout notre contentement ne consiste qu'au témoignage intérieur que nous avons d'avoir quelque perfection. Ainsi nous ne saurions jamais pratiquer aucune ver-

tu (c'est-à-dire faire ce que notre raison nous persuade que nous devons faire), que nous n'en recevions de la satisfaction et du plaisir. Mais il y a deux sortes de plaisirs : les uns qui appartiennent à l'esprit seul, et les autres qui appartiennent à l'homme, c'est-à-dire à l'esprit en tant qu'il est uni au corps ; et ces derniers se présentant confusément à l'imagination paraissent souvent beaucoup plus grands qu'ils ne sont, principalement avant qu'on les possède, ce qui est la source de tous les maux et de toutes les erreurs de la vie. Car, selon la règle de la raison, chaque plaisir se devrait mesurer par la grandeur de la perfection qui le produit, et c'est ainsi que nous mesurons ceux dont les causes nous sont clairement connues. Mais souvent la passion nous fait croire certaines choses beaucoup meilleures et plus désirables qu'elles ne sont ; puis, quand nous avons pris bien de la peine à les acquérir, et perdu cependant l'occasion de posséder d'autres biens plus véritables, la jouissance nous en fait connaître les défauts, et de là viennent les dédains, les regrets et les repentirs. C'est pourquoi le vrai office de la raison est d'examiner la juste valeur de tous les biens dont l'acquisition semble dépendre en quelque façon de notre conduite, afin que nous ne manquions jamais d'employer tous nos soins à tâcher de nous procurer ceux qui sont, en effet, les plus désirables ; en quoi, si la fortune s'oppose à nos desseins, et les empêche de réussir, nous aurons au moins la satisfaction de n'avoir rien perdu par notre faute, et ne laisserons pas de jouir de toute la béatitude naturelle dont l'acquisition aura été en notre pouvoir.

Ainsi, par exemple, la colère peut quelquefois exciter en nous des désirs de vengeance si violents qu'elle nous fera imaginer plus de plaisir à châtier notre ennemi, qu'à conserver notre honneur ou notre vie, et nous fera exposer imprudemment l'un et l'autre pour ce sujet. Au lieu que, si la raison examine quel est le bien ou la perfection sur laquelle est fondé ce plaisir qu'on tire de la vengeance, elle n'en trouvera aucune autre (au moins quand cette vengeance ne sert point pour empêcher qu'on ne nous offense derechef), sinon que cela nous fait imaginer que nous avons quelque sorte de supériorité et quelque avantage au dessus de celui dont nous nous vengeons. Ce qui n'est souvent qu'une vaine imagination, qui ne mérite point d'être estimée à

comparaison de l'honneur ou de la vie, ni même à comparaison de la satisfaction qu'on aurait de se voir maître de sa colère, en s'abstenant de se venger.

Et le semblable arrive en toutes les autres passions ; car il n'y en a aucune qui ne nous représente le bien auquel elle tend, avec plus d'éclat qu'il n'en mérite, et qui ne nous fasse imaginer des plaisirs beaucoup plus grands, avant que nous les possédions, que nous ne les trouvons par après, quand nous les avons. Ce qui fait qu'on blâme communément la volupté, pour ce qu'on ne se sert de ce mot que pour signifier des plaisirs qui nous trompent souvent par leur apparence, et nous en font négliger d'autres beaucoup plus solides, mais dont l'attente ne touche pas tant, tels que sont ordinairement ceux de l'esprit seul. Je dis ordinairement ; car tous ceux de l'esprit ne sont pas louables, pour ce qu'ils peuvent être fondés sur quelque fausse opinion, comme le plaisir qu'on prend à médire, qui n'est fondé que sur ce qu'on pense devoir être d'autant plus estimé que les autres le seront moins ; et ils nous peuvent aussi tromper par leur apparence, lorsque quelque forte passion les accompagne, comme on voit en celui que donne l'ambition.

Mais la principale différence qui est entre les plaisirs du corps et ceux de l'esprit, consiste en ce que, le corps étant sujet à un changement perpétuel, et même sa conservation et son bien-être dépendant de ce changement, tous les plaisirs qui le regardent ne durent guère ; car ils ne procèdent que de l'acquisition de quelque chose qui est utile au corps, au moment qu'on les reçoit, et sitôt qu'elle cesse de lui être utile, ils cessent aussi, au lieu que ceux de l'âme peuvent être immortels comme elle, pourvu qu'ils aient un fondement si solide que ni la connaissance de la vérité ni aucune fausse persuasion ne la détruisent.

Au reste, le vrai usage de notre raison pour la conduite de la vie ne consiste qu'à examiner et considérer sans passion la valeur de toutes les perfections, tant du corps que de l'esprit, qui peuvent être acquises par notre conduite, afin qu'étant ordinairement obligés de nous priver de quelques-unes, pour avoir les autres, nous choisissions toujours les meilleures. Et pour ce que celles du corps sont les moindres, on peut dire généralement

que, sans elles, il y a moyen de se rendre heureux. Toutefois, je ne suis point d'opinion qu'on les doive entièrement mépriser, ni même qu'on doive s'exempter d'avoir des passions ; il suffit qu'on les rende sujettes à la raison, et lorsqu'on les a ainsi apprivoisées, elles sont quelquefois d'autant plus utiles qu'elles penchent plus vers l'excès. je n'en aurai jamais de plus excessive, que celle qui me porte au respect et à la vénération que je vous dois, et me fait être,

Madame, de Votre Altesse, le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 13 septembre 1645

Monsieur Descartes,

Si ma conscience demeurerait satisfaite des prétextes que vous donnez à mon ignorance, comme des remèdes, je lui aurais beaucoup d'obligation, et serais exempte du repentir d'avoir si mal employé le temps auquel j'ai joui de l'usage de la raison, qui m'a été d'autant plus long qu'à d'autres de mon âge, que ma naissance et ma fortune me forcèrent d'employer mon jugement de meilleure heure, pour la conduite d'une vie assez pénible et libre des prospérités qui me pouvaient empêcher de songer à moi, comme de la sujétion qui m'obligerait à m'en fier à la prudence d'une gouvernante. Ce ne sont pas, toutefois, ces prospérités, ni les flatteries qui les accompagnent, que je crois absolument capables d'ôter la fortitude d'esprit aux âmes bien nées, et les empêcher de recevoir le changement de fortune en philosophe. Mais je me persuade que la multitude d'accidents qui surprennent les personnes gouvernant le public, sans leur donner le temps d'examiner l'expédient le plus utile, les porte souvent (quelque vertueux qu'ils soient) à faire des actions qui causent après le repentir, que vous dites être un des principaux obstacles de la béatitude. Il est vrai qu'une habitude d'estimer les biens selon qu'ils peuvent contribuer au contentement, de mesurer ce contentement selon les perfections qui font naître les plaisirs, et de juger sans passion de ces perfections et de ces plaisirs, les garantira de quantité de fautes. Mais, pour estimer ainsi les biens, il faut les connaître parfaitement ; et pour connaître tous ceux dont on est contraint de faire choix dans une vie active, il faudrait posséder une science infinie. Vous direz qu'on ne laisse pas d'être satisfait, quand la conscience témoigne qu'on s'est servi de toutes les précautions possibles. Mais cela n'arrive jamais, lorsqu'on ne trouve point son compte. Car on se ravise toujours de choses qui restaient à considérer. Pour mesurer le contentement selon la perfection qui le cause, il

faudrait voir clairement la valeur de chacune, si celles qui ne servent qu'à nous, ou celles qui nous rendent encore utiles aux autres, sont préférables. Ceux-ci semblent être estimés avec excès d'une humeur qui se tourmente pour autrui, et ceux-là, de celui qui ne vit que pour soi-même. Et néanmoins chacun d'eux appuie son inclination de raisons assez fortes pour la faire continuer toute sa vie. Il est ainsi des autres perfections du corps et de l'esprit, qu'un sentiment tacite fait approuver à la raison, qui ne se doit appeler passion, parce qu'il est né avec nous. Dites-moi donc, s'il vous plaît, jusqu'où il le faut suivre (étant un don de nature), et comment le corriger.

Je vous voudrais encore voir définir les passions, pour les bien connaître ; car ceux qui les nomment perturbations de l'âme, me persuaderaient que leur force ne consiste qu'à éblouir et soumettre la raison, si l'expérience ne me montrait qu'il y en a qui nous portent aux actions raisonnables. Mais je m'assure que vous m'y donnerez plus de lumière, quand vous expliquerez comment la force des passions les rend d'autant plus utiles, lorsqu'elles sont sujettes à la raison. Je recevrai cette faveur à Risuyck, où nous allons demeurer, jusqu'à ce que cette maison ici soit nettoyée, en celle du prince d'Orange ; mais vous n'avez point besoin de changer pour cela l'adresse de vos lettres à

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 15 septembre 1645

Madame,

Votre Altesse a si exactement remarqué toutes les causes qui ont empêché Sénèque de nous exposer clairement son opinion touchant le souverain bien, et vous avez pris la peine de lire son livre avec tant de soin, que je craindrais de me rendre importun, si je continuais ici à examiner par ordre tous ses chapitres, et que cela me fit différer de répondre à la difficulté qu'il vous a plu me proposer, touchant les moyens de se fortifier l'entendement pour discerner ce qui est le meilleur en toutes les actions de la vie. C'est pourquoi, sans m'arrêter maintenant à suivre Sénèque, je tâcherai seulement d'expliquer mon opinion touchant cette matière.

Il ne peut, ce me semble, y avoir que deux choses qui soient requises pour être toujours disposé à bien juger : l'une est la connaissance de la vérité, et l'autre l'habitude qui fait qu'on se souvient et qu'on acquiesce à cette connaissance, toutes les fois que l'occasion le requiert. Mais, pour ce qu'il n'y a que Dieu seul qui sache parfaitement toutes choses, il est besoin que nous nous contentions de savoir celles qui sont le plus à notre usage.

Entre lesquelles, la première et la principale est qu'il y a un Dieu, de qui toutes choses dépendent, dont les perfections sont infinies, dont le pouvoir est immense, dont les décrets sont infaillibles : car cela nous apprend à recevoir en bonne part toutes les choses qui nous arrivent, comme nous étant expressément envoyées de Dieu ; et pour ce que le vrai objet de l'amour est la perfection, lorsque nous élevons notre esprit à le considérer tel qu'il est, nous nous trouvons naturellement si enclins à l'aimer, que nous tirons même de la joie de nos afflictions, en pensant que sa volonté s'exécute en ce que nous les recevons.

La seconde chose, qu'il faut connaître, est la nature de notre âme, en tant qu'elle subsiste sans le corps, et est beaucoup plus noble que lui, et capable de jouir d'une infinité de contentements qui ne se trouvent point en cette vie : car cela nous empêche de craindre la mort, et détache tellement notre affection des choses du monde, que nous ne regardons qu'avec mépris tout ce qui est au pouvoir de la fortune.

À quoi peut aussi beaucoup servir qu'on juge dignement des œuvres de Dieu, et qu'on ait cette vaste idée de l'étendue de l'univers, que j'ai tâché de faire concevoir au 3e livre de mes Principes : car si on s'imagine qu'au delà des cieux il n'y a rien que des espaces imaginaires, et que tous ces cieux ne sont faits que pour le service de la terre, ni la terre que pour l'homme, cela fait qu'on est enclin à penser que cette terre est notre principale demeure, et cette vie notre meilleure ; et qu'au lieu de connaître les perfections qui sont véritablement en nous, on attribue aux autres créatures des imperfections qu'elles n'ont pas, pour s'élever au-dessus d'elles, et entrant en une présomption impertinente, on veut être du conseil de Dieu, et prendre avec lui la charge de conduire le monde, ce qui cause une infinité de vaines inquiétudes et fâcheries.

Après qu'on a ainsi reconnu la bonté de Dieu, l'immortalité de nos âmes et la grandeur de l'univers, il y a encore une vérité dont la connaissance me semble fort utile : qui est que, bien que chacun de nous soit une personne séparée des autres, et dont, par conséquent, les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du monde, on doit toutefois penser qu'on ne saurait subsister seul, et qu'on est, en effet, l'une des parties de l'univers, et plus particulièrement encore l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet Etat, de cette société, de cette famille, à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance. Et il faut toujours préférer les intérêts du tout, dont on est partie, à ceux de sa personne en particulier ; toutefois avec mesure et discrétion, car on aurait tort de s'exposer à un grand mal, pour procurer seulement un petit bien à ses parents ou à son pays ; et si un homme vaut plus, lui seul, que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de se vouloir perdre pour la sauver. Mais si on rapportait tout à soi-même, on ne

craindrait pas de nuire beaucoup aux autres hommes, lorsqu'on croirait en retirer quelque petite commodité, et on n'aurait aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, ni généralement aucune vertu ; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public, on prend plaisir à faire du bien à tout le monde, et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui, lorsque l'occasion s'en présente ; voire on voudrait perdre son âme, s'il se pouvait, pour sauver les autres. En sorte que cette considération est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes ; car pour ceux qui s'exposent à la mort par vanité, pour ce qu'ils espèrent en être loués, ou par stupidité, pour ce qu'ils n'appréhendent pas le danger, je crois qu'ils sont plus à plaindre qu'à priser. Mais, lorsque quelqu'un s'y expose, pour ce qu'il croit que c'est de son devoir, ou bien lorsqu'il souffre quelque autre mal, afin qu'il en revienne du bien aux autres, encore qu'il ne considère peut-être pas avec réflexion qu'il fait cela pour ce qu'il doit plus au public, dont il est partie, qu'à soi-même en son particulier, il le fait toutefois en vertu de cette considération, qui est confusément en sa pensée. Et on est naturellement porté à l'avoir, lorsqu'on connaît et qu'on aime Dieu comme il faut, car alors, s'abandonnant du tout à sa volonté, on se dépouille de ses propres intérêts, et on n'a point d'autre passion que de faire ce qu'on croit lui être agréable ; en suite de quoi on a des satisfactions d'esprit et des contentements, qui valent incomparablement davantage que toutes les petites joies passagères qui dépendent des sens.

Outre ces vérités, qui regardent en général toutes nos actions, il en faut aussi savoir plusieurs autres, qui se rapportent plus particulièrement à chacune d'elles. Dont les principales me semblent être celles que j'ai remarquées en ma dernière lettre : à savoir que toutes nos passions nous représentent les biens, à la recherche desquels elles nous incitent, beaucoup plus grands qu'ils ne sont véritablement ; et que les plaisirs du corps ne sont jamais si durables que ceux de l'âme, ni si grands, quand on les possède, qu'ils paraissent, quand on les espère. Ce que nous devons soigneusement remarquer, afin que, lorsque nous nous sentons émus de quelque passion, nous suspendions notre jugement, jusques à ce qu'elle soit apaisée ; et que nous ne nous

laissons pas aisément tromper par la fausse apparence des biens de ce monde.

A quoi je ne puis ajouter autre chose, sinon qu'il faut aussi examiner en particulier tous les murs des lieux où nous vivons, pour savoir jusques où elles doivent être suivies. Et bien que nous ne puissions avoir des démonstrations certaines de tout, nous devons néanmoins prendre parti, et embrasser les opinions qui nous paraissent les plus vraisemblables, touchant toutes les choses qui viennent en usage, afin que, lorsqu'il est question d'agir, nous ne soyons jamais irrésolus. Car il n'y a que la seule irrésolution qui cause les regrets et les repentirs.

Au reste, j'ai dit ci-dessus qu'outre la connaissance de la vérité, l'habitude est aussi requise, pour être toujours disposé à bien juger. Car, d'autant que nous ne pouvons être continuellement attentifs à même chose, quelque claires et évidentes qu'aient été les raisons qui nous ont persuadé ci-devant quelque vérité, nous pouvons, par après, être détournés de la croire par de fausses apparences, si ce n'est que, par une longue et fréquente méditation, nous l'ayons tellement imprimée en notre esprit, qu'elle soit tournée en habitude. Et en ce sens on a raison, dans l'Ecole, de dire que les vertus sont des habitudes ; car, en effet, on ne manque guère, faute d'avoir, en théorie, la connaissance de ce qu'on doit faire, mais seulement faute de l'avoir en pratique, c'est-à-dire faute d'avoir une ferme habitude de le croire. Et pour ce que, pendant que j'examine ici ces vérités, j'en augmente aussi en moi l'habitude, j'ai particulièrement obligation à Votre Altesse, de ce qu'elle permet que je l'en entretienne, et il n'y a rien en quoi j'estime mon loisir mieux employé, qu'en ce où je puis témoigner que je suis,

Madame, de Votre Altesse, le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Lorsque je fermis cette lettre, j'ai reçu celle de V. A. du 13 ; mais j'y trouve tant de choses à considérer, que je n'ose entreprendre d'y répondre sur-le-champ, et je m'assure que V. A. aimera mieux que je prenne un peu de temps pour y penser.

Elisabeth à Descartes – Riswyck, 30 septembre 1645

Monsieur Descartes,

Quoique vos observations sur les sentiments que Sénèque avait du souverain bien, m'en rendraient la lecture plus profitable que je ne la saurais trouver de mon chef, je ne suis point fâchée de les changer pour des vérités si nécessaires que celles qui comprennent les moyens de fortifier l'entendement, pour discerner ce qui est le meilleur en toutes les actions de la vie, à condition que vous y ajoutiez encore l'explication dont ma stupidité a besoin, touchant l'utilité des connaissances que vous proposez.

Celle de l'existence de Dieu et de ses attributs nous peut consoler des malheurs qui nous viennent du cours ordinaire de la nature et de l'ordre qu'il y a établi, comme de perdre le bien par l'orage, la santé par l'infection de l'air, les amis par la mort ; mais non pas de ceux qui nous sont imposés des hommes, dont l'arbitre nous paraît entièrement libre, n'y ayant que la foi seule qui nous puisse persuader que Dieu prend le soin de régir les volontés, et qu'il a déterminé la fortune de chaque personne avant la création du monde.

L'immortalité de l'âme, et de savoir qu'elle est de beaucoup plus noble que le corps, est capable de nous faire chercher la mort, aussi bien que la mépriser, puisqu'on ne saurait douter que nous vivrons plus heureusement, exempts des maladies et passions du corps. Et je m'étonne que ceux qui se disaient persuadés de cette vérité et vivaient sans la loi révélée, préféreraient une vie pénible à une mort avantageuse.

La grande étendue de l'univers, que vous avez montrée au troisième livre de vos principes, sert à détacher nos affections de ce que nous en voyons ; mais elle sépare aussi cette provi-

dence particulière, qui est le fondement de la théologie, de l'idée que nous avons de Dieu.

La considération que nous sommes une partie du tout, dont nous devons chercher l'avantage, est bien la source de toutes les actions généreuses ; mais je trouve beaucoup de difficultés aux conditions que vous leur prescrivez. Comment mesurer les maux qu'on se donne pour le public, contre le bien qui en arrivera, sans qu'ils nous paraissent plus grands, d'autant que leur idée est plus distincte ? Et quelle règle aurons-nous pour la comparaison des choses qui ne nous sont point également connues, comme notre mérite propre et celui de ceux avec qui nous vivons ? Un naturel arrogant fera toujours pencher la balance de son côté, et un modeste s'estimera moins qu'il vaut.

Pour profiter des vérités particulières dont vous parlez, il faut connaître exactement toutes ces passions et toutes ces préoccupations, dont la plupart sont insensibles. En observant les mœurs des pays où nous sommes, nous en trouvons quelquefois de fort déraisonnables, qu'il est nécessaire de suivre pour éviter de plus grands inconvénients.

Depuis que je suis ici, j'en fais une épreuve bien fâcheuse ; car j'espérais profiter du séjour des champs, au temps que j'emploierais à l'étude, et j'y rencontre, sans comparaison, moins de loisir que je n'avais à La Haye, par les diversions de ceux qui ne savent que faire ; et quoi qu'il soit très injuste de me priver de biens réels, pour leur en donner d'imaginaires, je suis contrainte de céder aux lois impertinentes de la civilité qui sont établies, pour ne m'acquérir point d'ennemis. Depuis que j'écris celle-ci, j'ai été interrompue, plus de sept fois, par ces visites incommodes. C'est une bonté excessive qui garantit mes lettres d'un prédicament pareil auprès de vous, et qui vous oblige de vouloir augmenter l'habitude de vos connaissances, en les communiquant à une personne indocile comme

Votre très affectionnée à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 6 octobre 1645

Madame,

Je me suis quelquefois proposé un doute : savoir s'il est mieux d'être gai et content, en imaginant les biens qu'on possède être plus grands et plus estimables qu'ils ne sont, et ignorant ou ne s'arrêtant pas à considérer ceux qui manquent, que d'avoir plus de considération et de savoir, pour connaître la juste valeur des uns et des autres, et qu'on devienne plus triste. Si je pensais que le souverain bien fût la joie, je ne douterais point qu'on ne dût tâcher de se rendre joyeux, à quelque prix que ce pût être, et j'approuverais la brutalité de ceux qui noient leurs déplaisirs dans le vin, ou les étourdissent avec du pétun. Mais je distingue entre le souverain bien, qui consiste en l'exercice de la vertu, ou (ce qui est le même), en la possession de tous les biens, dont l'acquisition dépend de notre libre arbitre, et la satisfaction d'esprit qui suit de cette acquisition. C'est pourquoi, voyant que c'est une plus grande perfection de connaître la vérité, encore même qu'elle soit à notre désavantage, que l'ignorer, j'avoue qu'il vaut mieux être moins gai et avoir plus de connaissance. Aussi n'est-ce pas toujours lorsqu'on a le plus de gaieté, qu'on a l'esprit plus satisfait ; au contraire, les grandes joies sont ordinairement mornes et sérieuses, et il n'y a que les médiocres et passagères, qui soient accompagnées du ris. Ainsi je n'approuve point qu'on tâche à se tromper, en se repaissant de fausses imaginations ; car tout le plaisir qui en revient, ne peut toucher que la superficie de l'âme, laquelle sent cependant une amertume intérieure, en s'apercevant qu'ils sont faux. Et encore qu'il pourrait arriver qu'elle fût si continuellement divertie ailleurs, que jamais elle ne s'en aperçût, on ne jouirait pas pour cela de la béatitude dont il est question, pour ce qu'elle doit dépendre de notre conduite, et cela ne viendrait que de la fortune.

Mais lorsqu'on peut avoir diverses considérations également vraies, dont les unes nous portent à être contents, et les autres, au contraire nous en empêchent, il me semble que la prudence veut que nous nous arrêtions principalement à celles qui nous donnent de la satisfaction ; et même, à cause que presque toutes les choses du monde sont telles, qu'on les peut regarder de quelque côté qui les fait paraître bonnes, et de quelque autre qui fait qu'on y remarque des défauts, je crois que, si on doit user de son adresse en quelque chose, c'est principalement à les savoir regarder du biais qui les fait paraître le plus à notre avantage, pourvu que ce soit sans nous tromper.

Ainsi, lorsque Votre Altesse remarque les causes pour lesquelles elle peut avoir eu plus de loisir, pour cultiver sa raison, que beaucoup d'autres de son âge, s'il lui plaît aussi considérer combien elle a plus profité que ces autres, je m'assure qu'elle aura de quoi se contenter. Et je ne vois pas pourquoi elle aime mieux se comparer à elles, en ce dont elle prend sujet de se plaindre, qu'en ce qui lui pourrait donner de la satisfaction. Car la constitution de notre nature étant telle, que notre esprit a besoin de beaucoup de relâche, afin qu'il puisse employer utilement quelques moments en la recherche de la vérité, et qu'il s'assoupirait, au lieu de se polir, s'il s'appliquait trop à l'étude, nous ne devons pas mesurer le temps que nous avons pu employer à nous instruire, par le nombre des heures que nous avons eues à nous, mais plutôt, ce me semble, par l'exemple de ce que nous voyons communément arriver aux autres, comme étant une marque de la portée ordinaire de l'esprit humain.

Il me semble aussi qu'on n'a point sujet de se repentir, lorsqu'on a fait ce qu'on a jugé être le meilleur au temps qu'on a dû se résoudre à l'exécution, encore que, par après, y repensant avec plus de loisir, on juge avoir failli. Mais on devrait plutôt se repentir, si on avait fait quelque chose contre sa conscience, encore qu'on reconnût, par après, avoir mieux fait qu'on n'avait pensé : car nous n'avons à répondre que de nos pensées ; et la nature de l'homme n'est pas de tout savoir, ni de juger toujours si bien sur-le-champ que lorsqu'on a beaucoup de temps à délibérer.

Au reste, encore que la vanité qui fait qu'on a meilleure opinion de soi qu'on ne doit, soit un vice qui n'appartient qu'aux âmes faibles et basses, ce n'est pas à dire que les plus fortes et généreuses se doivent mépriser ; mais il se faut faire justice à soi-même, en reconnaissant ses perfections aussi bien que ses défauts ; et si la bienséance empêche qu'on ne les publie, elle n'empêche pas pour cela qu'on ne les ressente.

Enfin, encore qu'on n'ait pas une science infinie, pour connaître parfaitement tous les biens dont il arrive qu'on doit faire choix dans les diverses rencontres de la vie, on doit, ce me semble, se contenter d'en avoir une médiocre des choses plus nécessaires, comme sont celles que j'ai dénombrées en ma dernière lettre.

En laquelle j'ai déjà déclaré mon opinion, touchant la difficulté que Votre Altesse propose : savoir si ceux qui rapportent tout à eux-mêmes ont plus de raison que ceux qui se tourmentent pour les autres. Car si nous ne pensions qu'à nous seuls, nous ne pourrions jouir que des biens qui nous sont particuliers ; au lieu que, si nous nous considérons comme parties de quelque autre corps, nous participons aussi aux biens qui lui sont communs, sans être privés pour cela d'aucun de ceux qui nous sont propres. Et il n'en est pas de même des maux ; car, selon la philosophie, le mal n'est rien de réel, mais seulement une privation ; et lorsque nous nous attristons, à cause de quelque mal qui arrive à nos amis, nous ne participons point pour cela au défaut dans lequel consiste ce mal ; et quelque tristesse ou quelque peine que nous ayons en telle occasion, elle ne saurait être si grande qu'est la satisfaction intérieure qui accompagne toujours les bonnes actions, et principalement celles qui procèdent d'une pure affection pour autrui qu'on ne rapporte point à soi-même, c'est-à-dire de la vertu chrétienne qu'on nomme charité. Ainsi on peut, même en pleurant et prenant beaucoup de peine, avoir plus de plaisir que lorsqu'on rit et se repose.

Et il est aisé de prouver que le plaisir de l'âme auquel consiste la béatitude, n'est pas inséparable de la gaieté et de l'aise du corps, tant par l'exemple des tragédies qui nous plaisent

d'autant plus qu'elles excitent en nous plus de tristesse, que par celui des exercices du corps, comme la chasse, le jeu de la paume et autres semblables, qui ne laissent pas d'être agréables, encore qu'ils soient fort pénibles ; et même on voit que souvent c'est la fatigue et la peine qui en augmente le plaisir. Et la cause du contentement que l'âme reçoit en ces exercices, consiste en ce qu'ils lui font remarquer la force, ou l'adresse, ou quelque autre perfection du corps auquel elle est jointe ; mais le contentement qu'elle a de pleurer, en voyant représenter quelque action pitoyable et funeste sur un théâtre, vient principalement de ce qu'il lui semble qu'elle fait une action vertueuse, ayant compassion des affligés ; et généralement elle se plaît à sentir émouvoir en soi des passions, de quelque nature qu'elles soient, pourvu qu'elle en demeure maîtresse. Mais il faut que j'examine plus particulièrement ces passions, afin de les pouvoir définir ; ce qui me sera ici plus aisé, que si j'écrivais à quelque autre ; car Votre Altesse ayant pris la peine de lire le traité que j'ai autrefois ébauché, touchant la nature des animaux, vous savez déjà comment je conçois que se forment diverses impressions dans leur cerveau, les unes par les objets extérieurs qui meuvent les sens, les autres par les dispositions intérieures du corps, ou par les vestiges des impressions précédentes qui sont demeurées en la mémoire, ou par l'agitation des esprits qui viennent du coeur, ou aussi, en l'homme, par l'action de l'âme, laquelle a quelque force pour changer les impressions qui sont dans le cerveau, comme, réciproquement, ces impressions ont la force d'exciter en l'âme des pensées qui ne dépendent point de sa volonté. En suite de quoi, on peut généralement nommer passions toutes les pensées qui sont ainsi excitées en l'âme sans le concours de sa volonté (et par conséquent, sans aucune action qui vienne d'elle), par les seules impressions qui sont dans le cerveau, car tout ce qui n'est point action est passion. Mais on restreint ordinairement ce nom aux pensées qui sont causées par quelque particulière agitation des esprits. Car celles qui viennent des objets extérieurs, ou bien des dispositions intérieures du corps, comme la perception des couleurs, des sons, des odeurs, la faim, la soif, la douleur et semblables, se nomment des sentiments, les uns extérieurs, les autres intérieurs. Celles qui ne dépendent que de ce que les impressions précédentes ont laissé en la mé-

moire, et de l'agitation ordinaire des esprits, sont des rêveries, soit qu'elles viennent en songe, soit aussi lorsqu'on est éveillé, et que l'âme, ne se déterminant à rien de soi-même, suit nonchalamment les impressions qui se rencontrent dans le cerveau. Mais, lorsqu'elle use de sa volonté pour se déterminer à quelque pensée qui n'est pas seulement intelligible, mais imaginable, cette pensée fait une nouvelle impression dans le cerveau, cela n'est pas en elle une passion, mais une action, qui se nomme proprement imagination. Enfin, lorsque le cours ordinaire des esprits est tel qu'il excite communément des pensées tristes ou gaies, ou autres semblables, on ne l'attribue pas à la passion, mais au naturel ou à l'humeur de celui en qui elles sont excitées, et cela fait qu'on dit que cet homme est d'un naturel triste, cet autre d'une humeur gaie, etc. Ainsi il ne reste que les pensées qui viennent de quelque particulière agitation des esprits, et dont on sent les effets comme en l'âme même, qui soient proprement nommées des passions.

Il est vrai que nous n'en avons quasi jamais aucunes qui ne dépendent de plusieurs des causes que je viens de distinguer ; mais on leur donne la dénomination de celle qui est la principale, ou à laquelle on a principalement égard : ce qui fait que plusieurs confondent le sentiment de la douleur avec la passion de la tristesse, et celui du chatouillement avec la passion de la joie, laquelle ils nomment aussi volupté ou plaisir, et ceux de la soif ou de la faim, avec les désirs de boire ou de manger, qui sont des passions : car ordinairement les causes qui font la douleur, agitent aussi les esprits en la façon qui est requise pour exciter la tristesse, et celles qui font sentir quelque chatouillement, les agitent en la façon qui est requise pour exciter la joie, et ainsi des autres. On confond aussi quelquefois les inclinations ou habitudes qui disposent à quelque passion, avec la passion même, ce qui est néanmoins facile à distinguer. Car, par exemple, lorsqu'on dit, dans une ville, que les ennemis la viennent assiéger, le premier jugement, que font les habitants, du mal qui leur en peut arriver, est une action de leur âme, non une passion. Et bien que ce jugement se rencontre semblable en plusieurs, ils n'en sont pas toutefois également émus, mais les uns plus, les autres moins, selon qu'ils ont plus ou moins d'habitude

ou d'inclination à la crainte. Et avant que leur âme reçoive l'émotion, en laquelle seule consiste la passion, il faut qu'elle fasse ce jugement, ou bien, sans juger, qu'elle conçoive au moins le danger, et en imprime l'image dans le cerveau, ce qui se fait par une autre action qu'on nomme imaginer, et que, par même moyen, elle détermine les esprits, qui vont du cerveau par les nerfs dans les muscles, à entrer en ceux de ces nerfs qui servent à resserrer les ouvertures du coeur, ce qui retarde la circulation du sang ; en suite de quoi tout le corps devient pâle, froid et tremblant, et les nouveaux esprits, qui viennent du coeur vers le cerveau, sont agités de telle façon qu'ils ne peuvent aider à y former d'autres images que celles qui excitent en l'âme la passion de la crainte : toutes lesquelles choses se suivent de si près l'une l'autre, qu'il semble que ce ne soit qu'une seule opération. Et ainsi en toutes les autres passions il arrive quelque particulière agitation dans les esprits qui viennent du coeur. Voilà ce que je pensais écrire, il y a huit jours, à Votre Altesse, et mon dessein était d'y ajouter une particulière explication de toutes les passions ; mais ayant trouvé de la difficulté à les dénombrer, je fus contraint de laisser partir le messenger sans ma lettre, et ayant reçu cependant celle que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, j'ai une nouvelle occasion de répondre, qui m'oblige de remettre à une autre fois cet examen des passions, pour dire ici que toutes les raisons qui prouvent l'existence de Dieu, et qu'il est la cause première et immuable de tous les effets qui ne dépendent point du libre arbitre des hommes, prouvent, ce me semble, en même façon qu'il est aussi la cause de tous ceux qui en dépendent. Car on ne saurait démontrer qu'il existe, qu'en le considérant comme un être souverainement parfait ; et il ne serait pas souverainement parfait, s'il pouvait arriver quelque chose dans le monde, qui ne vînt pas entièrement de lui. Il est vrai qu'il n'y a que la foi seule, qui nous enseigne ce que c'est que la grâce, par laquelle Dieu nous élève à une béatitude surnaturelle ; mais la seule philosophie suffit pour connaître qu'il ne saurait entrer la moindre pensée en l'esprit d'un homme, que Dieu ne veuille et ait voulu de toute éternité qu'elle y entrât. Et la distinction de l'Ecole, entre les causes universelles et particulières, n'a point ici de lieu : car ce qui fait que le soleil, par exemple, étant la cause universelle de toutes les fleurs, n'est pas

cause pour cela que les tulipes différent des roses, c'est que leur production dépend aussi de quelques autres causes particulières qui ne lui sont point subordonnées ; mais Dieu est tellement la cause universelle de tout, qu'il en est en même façon la cause totale ; et ainsi rien ne peut arriver sans sa volonté.

Il est vrai aussi que la connaissance de l'immortalité de l'âme et des félicités dont elle sera capable étant hors de cette vie, pourrait donner sujet d'en sortir à ceux qui s'y ennuiant, s'ils étaient assurés qu'ils jouiraient, par après, de toutes ces félicités ; mais aucune raison ne les en assure, et il n'y a que la fausse philosophie d'Hégésias, dont le livre fut défendu par Ptolémée, pour ce que plusieurs s'étaient tués après l'avoir lu, qui tâche à persuader que cette vie est mauvaise ; la vraie enseigne, tout au contraire, que, même parmi les plus tristes accidents et les plus pressantes douleurs, on y peut toujours être content, pourvu qu'on sache user de la raison. Pour ce qui est de l'étendue de l'univers, je ne vois pas comment, en la considérant, on est convié à séparer la providence particulière de l'idée que nous avons de Dieu : car c'est tout autre chose de Dieu que des puissances finies, lesquelles pouvant être épuisées, nous avons raison de juger, en voyant qu'elles sont employées à plusieurs grands effets, qu'il n'est pas vraisemblable qu'elles s'étendent aussi jusques aux moindres ; mais d'autant que nous estimons les oeuvres de Dieu être plus grands, d'autant mieux remarquons-nous l'infinité de sa puissance ; et d'autant que cette infinité nous est mieux connue, d'autant sommes-nous plus assurés qu'elle s'étend jusques à toutes les plus particulières actions des hommes.

Je ne crois pas aussi que, par cette providence particulière de Dieu, que Votre Altesse a dit être le fondement de la théologie, vous entendiez quelque changement qui arrive en ses décrets à l'occasion des actions qui dépendent de notre libre arbitre. Car la théologie n'admet point ce changement ; et lorsqu'elle nous oblige à prier Dieu, ce n'est pas afin que nous lui enseignions de quoi c'est que nous avons besoin, ni afin que nous tâchions d'impêtrer de lui qu'il change quelque chose en l'ordre établi de toute éternité par sa providence : l'un et l'autre serait blâmable ; mais c'est seulement afin que nous obtenions ce qu'il a voulu de

toute éternité être obtenu par nos prières. Et je crois que tous les théologiens sont d'accord en ceci, même les Arminiens, qui semblent être ceux qui défèrent le plus au libre arbitre.

J'avoue qu'il est difficile de mesurer exactement jusques où la raison ordonne que nous nous intéressions pour le public ; mais aussi n'est-ce pas une chose en quoi il soit nécessaire d'être fort exact : il suffit de satisfaire à sa conscience, et on peut en cela donner beaucoup à son inclination. Car Dieu a tellement établi l'ordre des choses, et conjoint les hommes ensemble d'une si étroite société, qu'encore que chacun rapportât tout à soi-même, et n'eût aucune charité pour les autres, il ne laisserait pas de s'employer ordinairement pour eux en tout ce qui serait de son pouvoir, pourvu qu'il usât de prudence, principalement s'il vivait en un siècle où les murs ne fussent point corrompues. Et, outre cela, comme c'est une chose plus haute et plus glorieuse, de faire du bien aux autres hommes que de s'en procurer à soi-même, aussi sont-ce les plus grandes âmes qui y ont le plus d'inclination, et font le moins d'état des biens qu'elles possèdent. Il n'y a que les faibles et basses qui s'estiment plus qu'elles ne doivent, et sont comme les petits vaisseaux, que trois gouttes d'eau peuvent remplir. Je sais que Votre Altesse n'est pas de ce nombre, et qu'au lieu qu'on ne peut inciter ces âmes basses à prendre de la peine pour autrui, qu'en leur faisant voir qu'ils en retireront quelque profit pour eux-mêmes, il faut, pour l'intérêt de Votre Altesse, lui représenter qu'elle ne pourrait être longuement utile à ceux qu'elle affectionne, si elle se négligeait soi-même, et la prier d'avoir soin de sa santé. C'est ce que fait,

Madame,

de Votre Altesse le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 28 octobre 1645

Monsieur Descartes,

Après avoir donné de si bonnes raisons, pour montrer qu'il vaut mieux connaître des vérités à notre désavantage, que se tromper agréablement, et qu'il n'y a que les choses qui admettent diverses considérations également vraies, qui nous doivent obliger de nous arrêter à celle qui nous apportera plus de contentement, Je m'étonne que vous voulez que je me compare à ceux de mon âge, plutôt en chose qui m'est inconnue qu'en ce que je ne saurais ignorer, encore que celle-là soit plus à mon avantage. Il n'y a rien qui me puisse éclaircir si j'ai profité davantage, à cultiver ma raison, que d'autres n'ont fait aux choses qu'ils affectaient, et je ne doute nullement qu'avec le temps de relâche que mon corps requérait, il ne m'en soit resté encore pour avancer au delà de ce que je suis. En mesurant la portée de l'esprit humain par l'exemple du commun des hommes, elle se trouverait de bien petite étendue, parce que la plupart ne se servent de la pensée qu'au regard des sens. Même de ceux qui s'appliquent à l'étude, il y en a peu qui y emploient autre chose que la mémoire, ou qui aient la vérité pour but de leur labeur. Que s'il y a du vice à ne me plaire point de considérer si j'ai plus gagné que ces personnes, je ne crois pas que c'est l'excès d'humilité qui est aussi nuisible que la présomption, mais non pas si ordinaire. Nous sommes plus enclins à méconnaître nos défauts, que nos perfections. Et en fuyant le repentir des fautes commises, comme un ennemi de la félicité, on pourrait courir hasard de perdre l'envie de s'en corriger, principalement quand quelque passion les a produites, puisque nous aimons naturellement d'en être émus, et d'en suivre les mouvements ; il n'y a que les incommodités procédant de cette suite, qui nous apprennent qu'elles peuvent être nuisibles. Et c'est, à mon jugement, ce qui fait que les tragédies plaisent d'autant plus, qu'elles excitent plus de tristesse, parce que nous connaissons qu'elle ne

sera point assez violente pour nous porter à des extravagances, ni' assez durable pour corrompre la santé. Mais cela ne suffit point, pour appuyer la doctrine contenue dans une de vos précédentes, que les passions sont d'autant plus utiles, qu'elles penchent plus vers l'excès, lorsqu'elles sont soumises à la raison, parce qu'il semble qu'elles ne peuvent point être excessives et soumises. Mais je crois que vous éclaircirez ce doute, en prenant la peine de décrire comment cette agitation particulière des esprits sert à former toutes les passions que nous expérimentons, et de quelle façon elle corrompt le raisonnement. Je n'oserais vous en prier, si le ne savais que vous ne laissez point d'oeuvre imparfaite, et qu'en entreprenant d'enseigner une personne stupide, comme moi, vous vous êtes préparé aux incommodités que cela vous apporte.

C'est ce qui me fait continuer à vous dire, que je ne suis point persuadée, par les raisons qui prouvent l'existence de Dieu, et qu'il est la cause immuable de tous les effets qui ne dépendent point du libre arbitre de l'homme qu'il l'est encore de ceux qui en dépendent. De sa perfection souveraine il suit nécessairement qu'il pourrait l'être, c'est-à-dire qu'il pourrait n'avoir point donné de libre arbitre à l'homme ; mais, puisque nous sentons en avoir, il me semble qu'il répugne au sens commun de le croire dépendant en ses opérations, comme il l'est dans son être.

Si on est bien persuadé de l'immortalité de l'âme, il est impossible de douter qu'elle ne sera plus heureuse après la séparation du corps (qui est l'origine de tous les déplaisirs de la vie, comme l'âme des plus grands contentements), sans l'opinion de M. Digby, par laquelle son précepteur (dont vous avez vu les écrits) lui a fait croire la nécessité du purgatoire, en lui persuadant que les passions qui ont dominé sur la raison, durant la vie de l'homme, laissent encore quelques vestiges en l'âme, après le décès du corps, qui la tourmentent d'autant plus qu'elles ne trouvent aucun moyen de se satisfaire dans une substance si pure. Je ne vois pas comment cela s'accorde à son immatériabilité. Mais Je ne doute nullement, qu'encore que la vie ne soit point mauvaise de soi, elle doit être abandonnée pour une condition qu'on connaîtra meilleure.

Par cette providence particulière, qui est le fondement de la théologie, j'entends celle par laquelle Dieu a, de toute éternité, prescrit des moyens si étranges, comme son incarnation, pour une partie du tout créé, si inconsidérable au prix du reste, comme vous nous représentez ce globe en votre physique ; et cela, pour en être glorifié, qui semble une fin fort indigne du créateur de ce grand univers. Mais je vous présentais, en ceci, plutôt l'objection de nos théologiens que la mienne, l'ayant toujours cru chose très impertinente, pour des personnes finies, de juger de la cause finale des actions d'un être infini.

Vous ne croyez pas qu'on a besoin d'une connaissance exacte, jusqu'où la raison ordonne que nous nous intéressions pour le public, à cause qu'encore qu'un chacun rapportât tout à soi, il travaillerait aussi pour les autres, s'il se servait de prudence. Et cette prudence est le tout, dont je ne vous demande qu'une partie. Car, en la possédant, on ne saurait manquer à faire justice aux autres, comme à soi-même, et c'est son défaut qui est cause qu'un esprit franc perd quelquefois le moyen de servir sa patrie, en s'abandonnant trop légèrement pour son intérêt, et qu'un timide se perd avec elle, à faute de hasarder son bien et sa fortune pour sa conservation.

J'ai toujours été en une condition, qui rendait ma vie très inutile aux personnes que j'aime ; mais le cherche sa conservation avec beaucoup plus de soin, depuis que j'ai le bonheur de vous connaître, parce que vous m'avez montré les moyens de vivre plus heureusement que je ne faisais. Il ne me manque que la satisfaction de vous pouvoir témoigner combien cette obligation est ressentie de,

Votre affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 3 novembre 1645

Madame,

Il m'arrive si peu souvent de rencontrer de bons raisonnements, non seulement dans les discours de ceux que je fréquente en ce désert, mais aussi dans les livres que je consulte, que je ne puis lire ceux qui sont dans les lettres de Votre Altesse, sans en avoir un ressentiment de joie extraordinaire ; et je les trouve si forts, que j'aime mieux avouer d'en être vaincu, que d'entreprendre de leur résister. Car, encore que la comparaison que Votre Altesse refuse de faire à son avantage, puisse assez être vérifiée par l'expérience, c'est toutefois une vertu si louable de juger favorablement des autres, et elle s'accorde si bien avec la générosité qui vous empêche de vouloir mesurer la portée de l'esprit humain par l'exemple du commun des hommes, que je ne puis manquer d'estimer extrêmement l'une et l'autre.

Je n'oserais aussi contredire à ce que Votre Altesse écrit du repentir, vu que c'est une vertu chrétienne, laquelle sert pour faire qu'on se corrige, non seulement des fautes commises volontairement, mais aussi de celles qu'on a faites par ignorance, lorsque quelque passion a empêché qu'on ne connût la vérité.

Et j'avoue bien que la tristesse des tragédies ne plairait pas, comme elle fait, si nous pouvions craindre qu'elle devînt si excessive que nous en fussions incommodés. Mais, lorsque j'ai dit qu'il y a des passions qui sont d'autant plus utiles qu'elles penchent plus vers l'excès, j'ai seulement voulu parler de celles qui sont toutes bonnes ; ce que j'ai témoigné, en ajoutant qu'elles doivent être sujettes à la raison. Car il y a deux sortes d'excès : l'un qui, changeant la nature de la chose, et de bonne la rendant mauvaise, empêche qu'elle ne demeure soumise à la raison ; l'autre qui en augmente seulement la mesure, et ne fait que de bonne la rendre meilleure. Ainsi la hardiesse n'a pour excès la témérité, que lorsqu'elle va au delà des limites de la raison ;

mais pendant qu'elle ne les passe point, elle peut encore avoir un autre excès, qui consiste à n'être accompagnée d'aucune irrésolution ni d'aucune crainte.

J'ai pensé ces jours au nombre et à l'ordre de toutes ces passions, afin de pouvoir plus particulièrement examiner leur nature ; mais je n'ai pas encore assez digéré mes opinions, touchant ce sujet, pour les oser écrire à Votre Altesse, et je ne manquerai de m'en acquitter le plus tôt qu'il me sera possible.

Pour ce qui est du libre arbitre, je confesse qu'en ne pensant qu'à nous-mêmes, nous ne pouvons ne le pas estimer indépendant ; mais lorsque nous pensons à la puissance infinie de Dieu, nous ne pouvons ne pas croire que toutes choses dépendent de lui, et, par conséquent, que notre libre arbitre n'en est pas exempt. Car il implique contradiction de dire que Dieu ait créé les hommes de telle nature, que les actions de leur volonté ne dépendent point de la sienne, pour ce que c'est le même que si on disait que sa puissance est tout ensemble finie et infinie : finie, puisqu'il y a quelque chose qui n'en dépend point ; et infinie, puisqu'il a pu créer cette chose indépendante. Mais, comme la connaissance de l'existence de Dieu ne nous doit pas empêcher d'être assurés de notre libre arbitre, pour ce que nous l'expérimentons et le sentons en nous-mêmes, ainsi celle de notre libre arbitre ne nous doit point faire douter de l'existence de Dieu. Car l'indépendance que nous expérimentons et sentons en nous, et qui suffit pour rendre nos actions louables ou blâmables, n'est pas incompatible avec une dépendance qui est d'autre nature, selon laquelle toutes choses sont sujettes à Dieu.

Pour ce qui regarde l'état de l'âme après cette vie, j'en ai bien moins de connaissance que M. d'Igby ; car, laissant à part ce que la foi nous en enseigne, je confesse que, par la seule raison naturelle, nous pouvons bien faire beaucoup de conjectures à notre avantage et avoir de belles espérances, mais non point aucune assurance. Et pour ce que la même raison naturelle nous apprend aussi que nous avons toujours plus de biens que de maux en cette vie, et que nous ne devons point laisser le certain pour l'incertain, elle me semble nous enseigner que nous ne de-

vons pas véritablement craindre la mort, mais que nous ne devons aussi jamais la rechercher.

Je n'ai pas besoin de répondre à l'objection que peuvent faire les théologiens, touchant la vaste étendue que j'ai attribuée à l'univers, pour ce que Votre Altesse y a déjà répondu pour moi. J'ajoute seulement que, si cette étendue pouvait rendre les mystères de notre religion moins croyables, celle que les astronomes ont attribuée de tout temps aux cieux, aurait pu faire le même, pour ce qu'ils les ont considérés si grands que la terre n'est, à leur comparaison, que comme un point ; et toutefois, cela ne leur est point objecté.

Au reste, si la prudence était maîtresse des événements, je ne doute point que Votre Altesse ne vînt à bout de tout ce qu'elle voudrait entreprendre ; mais il faudrait que tous les hommes fussent parfaitement sages, afin que, sachant ce qu'ils doivent faire, on pût être assuré de ce qu'ils feront. Ou bien il faudrait connaître particulièrement l'humeur de tous ceux avec lesquels on a quelque chose à démêler ; et encore ne serait-ce pas assez, à cause qu'ils ont, outre cela, leur libre arbitre, dont les mouvements ne sont connus que de Dieu seul. Et pour ce qu'on juge ordinairement de ce que les autres feront, par ce qu'on voudrait faire, si on était en leur place, il arrive souvent que les esprits ordinaires et médiocres, étant semblables à ceux avec lesquels ils ont à traiter, pénètrent mieux dans leurs conseils, et font plus aisément réussir ce qu'ils entreprennent, que ne font les plus relevés, lesquels, ne traitant qu'avec ceux qui leur sont de beaucoup inférieurs en connaissance et en prudence, jugent tout autrement qu'eux des affaires. C'est ce qui doit consoler Votre Altesse, lorsque la fortune s'oppose à vos desseins. je prie Dieu qu'il les favorise, et je suis,

Madame,

De Votre Altesse le très humble et très obéissant serviteur,

Descartes.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 30 novembre 1645

Monsieur Descartes,

Vous avez sujet de vous étonner, qu'après m'avoir témoigné que mon raisonnement ne vous paraissait pas tout à fait ridicule, le demeure si longtemps sans en tirer l'avantage que vos réponses me donnent. Et c'est avec honte que je vous en avoue la cause, puisqu'elle a renversé tout ce que vos leçons semblaient avoir établi dans mon esprit. Je croyais qu'une forte résolution de ne chercher la béatitude qu'aux choses qui dépendent de ma volonté, me rendrait moins sensible à celles qui me viennent d'ailleurs, avant que la folie d'un de mes frères, m'ait fait connaître ma faiblesse. Car elle m'a plus troublé la santé du corps et la tranquillité de l'âme que tous les malheurs qui me sont encore arrivés. Si vous prenez la peine de lire la gazette, vous ne sauriez ignorer qu'il est tombé entre les mains d'une certaine sorte de gens, qui ont plus de haine pour notre maison que d'affection pour leur culte, et s'est laissé prendre en leurs pièges, jusqu'à changer de religion pour se rendre catholique romain, sans faire la moindre grimace qui pourrait persuader aux plus crédules qu'il y allait de sa conscience. Il faut que je voie une personne, que j'aimais avec autant de tendresse que j'en saurais avoir, abandonnée au mépris du monde et à la perte de son âme (selon ma croyance). Si vous n'aviez plus de charité que de bigoterie, ce serait une impertinence de vous entretenir de cette matière, et ceci ne m'en garantirait pas, si je n'étais en possession de vous dire tous mes défauts, comme à la personne du monde la plus capable de m'en corriger.

Je vous avoue de même qu'encore que je ne comprenne pas que l'indépendance du libre arbitre ne répugne pas moins à l'idée que nous avons de Dieu, que sa dépendance à sa liberté, il m'est impossible de les ajuster, étant autant impossible, pour la volonté, d'être en même temps libre et attachée aux décrets de la Providence, que, pour le pouvoir divin, d'être infini et limité

tout ensemble. Je ne vois point leur compatibilité, dont vous parlez, ni comment cette dépendance de la volonté peut être d'autre nature que sa liberté, si vous ne prenez la peine de me l'enseigner. Au regard du contentement, je confesse que la possession présente est de beaucoup plus assurée que l'attente du futur, sur quelque bonne raison qu'elle soit fondée. Mais j'ai de la peine à me persuader que nous avons toujours plus de biens, dans la vie, que de maux, puisqu'il faut plus pour composer ceux-là que ceux-ci ; que l'homme a plus d'endroits pour recevoir du déplaisir, que du plaisir ; qu'il y a un nombre infini d'erreurs, pour une vérité ; tant de moyens de se fourvoyer, pour un qui mène le droit chemin ; quantité de personnes en dessein et en pouvoir de nuire, pour peu qui aient l'un et l'autre à servir. Enfin tout ce qui dépend de la volonté et du cours du reste du monde, est capable d'incommoder ; et selon votre propre sentiment, il n'y a rien que ce qui dépend absolument de la nôtre, suffisant pour nous donner une satisfaction réelle et constante.

Pour la prudence, en ce qui concerne la société humaine, je n'en attends point de règle infaillible, mais je serais bien aise de voir celles que vous voudriez donner à celui qui, en vivant seulement pour soi, en quelque profession qu'il ait, ne laisserait pas de travailler encore pour autrui, si j'osais vous demander plus de lumière, après avoir si mal employé celle que vous avez déjà donnée à Votre très affectionnée amie à vous servir, Elisabeth.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 27 décembre 1645

Monsieur Descartes,

Le fils du feu professeur Schooten m'a rendu aujourd'hui la lettre que vous m'écriviez en sa considération, pour m'empêcher que le ne m'engage à favoriser son concurrent. Et comme je lui témoignais que je n'étais pas seulement sans dessein de lui nuire, mais obligée de le servir, autant que je le pourrai, depuis que vous me mandez de l'aimer et de lui être redevable, il me pria ensuite de le recommander aux Curateurs. N'y ayant que deux de ma connaissance, MM. De Wimenon et Bewen, et le dernier hors de la ville, j'ai fait d'abord parler au premier, qui me promet de s'employer pour ledit sieur Schooten, encore qu'on avait fait dessein d'abolir entièrement cette profession comme superflue, qui semble être la seule difficulté qu'il aura à combattre, son compétiteur n'étant point considéré, auprès de lui, si ce n'est de quelques scrupuleux, qui craignent que celui-ci n'introduise les erreurs de la religion arminienne en ses leçons de mathématiques. S'il m'eût donné le temps de le prier de revenir auprès de moi, pour apprendre le succès de mes recommandations, J'aurais eu moyen de l'informer des choses que je crois lui devoir servir en ses prétentions ; mais il eut tant de hâte à se retirer, que je fus contrainte de le suivre jusqu'à la porte, pour lui demander à qui je devais adresser mes offices pour lui. Je sais que, s'il m'avait seulement considérée comme votre amie, sans songer aux titres qui embarrassent ceux qui n'y sont point accoutumés, il en aurait usé autrement, jugeant bien que je ne saurais agir, en une affaire que je connais vous être agréable, avec des soins ordinaires. Et je vous prie de croire que je ne perdrai jamais d'occasion où je vous puis témoigner, par effet, que je suis véritablement, Monsieur Descartes,

Votre très affectionnée à vous servir,

Elisabeth

J'ai peur que vous n'ayez pas reçu ma dernière du 30e du passé, parce que vous n'en faites point mention. Je serais fâchée qu'elle vienne entre les mains de quelqu'un de ces critiques, qui condamnent pour hérésies tous les doutes qu'on fait des opinions reçues.

Descartes à Elisabeth – Egmond, janvier 1646

Madame,

Je ne puis nier que je n'aie été surpris d'apprendre que Votre Altesse ait eu de la fâcherie, jusqu'à en être incommodée en sa santé, pour une chose que la plus grande part du monde trouvera bonne, et que plusieurs fortes raisons peuvent rendre excusables envers les autres. Car tous ceux de la religion dont je suis (qui font, sans doute, le plus grand nombre dans l'Europe), sont obligés de l'approuver, encore même qu'ils y vissent des circonstances et des motifs apparents qui fussent blâmables ; car nous croyons que Dieu se sert de divers moyens pour attirer les âmes à soi, et que tel est entré dans le cloître, avec une mauvaise intention, lequel y a mené, par après, une vie fort sainte. Pour ceux qui sont d'une autre créance, s'ils en parlent mal, on peut récuser leur jugement ; car, comme en toutes les autres affaires, touchant lesquelles il y a divers partis, il est impossible de plaire aux uns, sans déplaire aux autres. S'ils considèrent qu'ils ne seraient pas de la religion dont ils sont, si eux, ou leurs pères, ou leurs aïeux n'avaient quitté la romaine, ils n'auront pas sujet de se moquer, ni de nommer inconstants ceux qui quittent la leur.

Pour ce qui regarde la prudence du siècle, il est vrai que ceux qui ont la fortune chez eux, ont raison de demeurer tous autour d'elle, et de joindre leurs forces ensemble pour empêcher qu'elle n'échappe ; mais ceux de la maison desquels elle est fugitive, ne font, ce me semble, point mal de s'accorder à suivre divers chemins, afin que, s'ils ne la peuvent trouver tous, il y en ait au moins quelqu'un qui la rencontre. Et cependant, pour ce qu'on croit que chacun d'eux a plusieurs ressources, ayant des amis en divers partis, cela les rend plus considérables, que s'ils étaient tous engagés dans un seul. Ce qui m'empêche de pouvoir imaginer que ceux qui ont été auteurs de ce conseil, aient en cela voulu nuire à votre Maison. Mais je ne prétends point que mes raisons puissent empêcher le ressentiment de Votre Altesse ; j'espère seulement que le temps l'aura diminué, avant que cette

lettre vous soit présentée, et je craindrais de le rafraîchir, si je m'étendais davantage sur ce sujet.

C'est pourquoi je passe à la difficulté que Votre Altesse propose touchant le libre arbitre, duquel je tâcherai d'expliquer la dépendance et la liberté par une comparaison. Si un roi qui a défendu les duels, et qui sait très assurément que deux gentilshommes de son royaume, demeurant en diverses villes, sont en querelle, et tellement animés l'un contre l'autre, que rien ne les saurait empêcher de se battre s'ils se rencontrent ; si, dis-je, ce roi donne à l'un d'eux quelque commission pour aller à certain jour vers la ville où est l'autre, et qu'il donne aussi commission à cet autre pour aller au même jour vers le lieu où est le premier, il sait bien assurément qu'ils ne manqueront pas de se rencontrer, et de se battre, et ainsi de contrevenir à sa défense, mais il ne les y contraint point pour cela ; et sa connaissance, et même la volonté qu'il a eue de les y déterminer en cette façon, n'empêche pas que ce ne soit aussi volontairement et aussi librement qu'ils se battent, lorsqu'ils viennent à se rencontrer, comme ils auraient fait s'il n'en avait rien su, et que ce fût par quelque autre occasion qu'ils se fussent rencontrés, et ils peuvent aussi justement être punis, pour ce qu'ils ont contrevenu à sa défense. Or ce qu'un roi peut faire en cela, touchant quelques actions libres de ses sujets, Dieu, qui a une prescience et une puissance infinie, le fait infailliblement touchant toutes celles des hommes. Et avant qu'il nous ait envoyés en ce monde, il a su exactement quelles seraient toutes les inclinations de notre volonté ; c'est lui-même qui les a mises en nous, c'est lui aussi qui a disposé toutes les autres choses qui sont hors de nous, pour faire que tels et tels objets se présentassent à nos sens à tel et tel temps, à l'occasion desquels il a su que notre libre arbitre nous déterminerait à telle ou telle chose ; et il l'a ainsi voulu, mais il n'a pas voulu pour cela l'y contraindre. Et comme on peut distinguer en ce roi deux différents degrés de volonté, l'un par lequel il a voulu que ces gentilshommes se battissent, puisqu'il a fait qu'ils se rencontrassent, et l'autre par lequel il ne l'a pas voulu, puisqu'il a défendu les duels ; ainsi les théologiens distinguent en Dieu une volonté absolue et indépendante, par laquelle il veut que toutes choses se fassent ainsi qu'elles se font,

et une autre qui est relative, et qui se rapporte au mérite ou dé-
mérite des hommes, par laquelle il veut qu'on obéisse à ses lois.

Il est besoin aussi que je distingue deux sortes de biens, pour accorder ce que j'ai ci-devant écrit (à savoir qu'en cette vie nous avons toujours plus de biens que de maux) avec ce que Votre Altesse m'objecte touchant toutes les incommodités de la vie. Quand on considère l'idée du bien pour servir de règle à nos actions, on le prend pour toute la perfection qui peut être en la chose qu'on nomme bonne, et on la compare à la ligne droite, qui est unique entre une infinité de courbes auxquelles on compare les maux. C'est en ce sens que les philosophes ont coutume de dire que *bonum est ex integra causa, malum ex quovis defectu*. Mais quand on considère les biens et les maux qui peuvent être en une même chose, pour savoir l'estime qu'on en doit faire, comme j'ai fait lorsque j'ai parlé de l'estime que nous devons faire de cette vie, on prend le bien pour tout ce qui s'y trouve dont on peut avoir quelque commodité, et on ne nomme mal que ce dont on peut recevoir de l'incommodité ; car pour les autres défauts qui peuvent y être, on ne les compte point. Ainsi, lorsqu'on offre un emploi à quelqu'un, il considère d'un côté l'honneur et le profit qu'il en peut attendre, comme des biens, et de l'autre la peine, le péril, la perte du temps, et autres telles choses, comme des maux ; et comparant ces maux avec ces biens, selon qu'il trouve ceux-ci plus ou moins grands que ceux-là, il l'accepte ou le refuse. Or ce qui m'a fait dire, en ce dernier sens, qu'il y a toujours plus de biens que de maux en cette vie, c'est le peu d'état que je crois que nous devons faire de toutes les choses qui sont hors de nous, et qui ne dépendent point de notre libre arbitre, à comparaison de celles qui en dépendent, lesquelles nous pouvons toujours rendre bonnes, lorsque nous en savons bien user ; et nous pouvons empêcher, par leur moyen, que tous les maux qui viennent d'ailleurs, tant grands qu'ils puissent être, n'entrent plus avant en notre âme que la tristesse que y excitent les comédiens, quand ils représentent devant nous quelques actions fort funestes ; mais j'avoue qu'il faut être fort philosophe, pour arriver jusqu'à ce point. Et toutefois je crois aussi que même ceux-là qui se laissent le plus emporter à leurs passions, jugent toujours, en leur intérieur, qu'il y

a plus de biens que de maux en cette vie, encore qu'ils ne s'en aperçoivent pas eux-mêmes ; car bien qu'ils appellent quelquefois la mort à leur secours, quand ils sentent de grandes douleurs, c'est seulement afin qu'elle leur aide à porter leur fardeau, ainsi qu'il y a dans la fable, et ils ne veulent point pour cela perdre la vie ; ou bien, s'il y en a quelques-uns qui la veulent perdre, et qui se tuent eux-mêmes, c'est par une erreur de leur entendement, et non point par un jugement bien raisonné, ni par une opinion que la nature ait imprimée en eux, comme est celle qui fait qu'on préféré les biens de cette vie à ses maux.

La raison qui me fait croire que ceux qui ne font rien que pour leur utilité particulière, doivent aussi bien que les autres travailler pour autrui, et tâcher de faire plaisir à un chacun, autant qu'il est en leur pouvoir, s'ils veulent user de prudence, est qu'on voit ordinairement arriver que ceux qui sont estimés officieux et prompts à faire plaisir, reçoivent aussi quantité de bons offices des autres, même de ceux qu'ils n'ont jamais obligés, lesquels ils ne recevraient pas, si on les croyait d'autre humeur, et que les peines qu'ils ont à faire plaisir, ne sont point si grandes que les commodités que leur donne l'amitié de ceux qui les connaissent. Car on n'attend de nous que les offices que nous pouvons rendre commodément, et nous n'en attendons pas davantage des autres ; mais il arrive souvent que ce qui leur coûte peu nous profite beaucoup, et même nous peut importer de la vie. Il est vrai qu'on perd quelquefois sa peine en bien faisant, et au contraire qu'on gagne à mal faire ; mais cela ne peut changer la règle de la prudence, laquelle ne se rapporte qu'aux choses qui arrivent le plus souvent. Et pour moi, la maxime que j'ai le plus observée en toute la conduite de ma vie, a été de suivre seulement le grand chemin, et de croire que la principale finesse est de ne vouloir point du tout user de finesse. Les lois communes de la société, lesquelles -tendent toutes à se faire du bien les uns aux autres, ou du moins à ne se point faire de mal, sont, ce me semble, si bien établies, que quiconque les suit franchement, sans aucune dissimulation ni artifice mène une vie beaucoup plus heureuse et plus assurée, que ceux qui cherchent leur utilité par d'autres voies, lesquels, à la vérité, réussissent quelquefois par l'ignorance des autres hommes, et par la faveur de la

fortune ; mais il arrive bien plus souvent qu'ils y manquent, et que, pensant s'établir, ils se ruinent. C'est avec cette ingénuité et cette franchise, laquelle je fais profession d'observer en toutes mes actions, que je fais aussi particulièrement profession d'être, etc.

Elisabeth à Descartes – La Haye, 25 avril 1646

Monsieur Descartes,

Le traité que mon frère Philippe a conclu avec la République de Venise m'a fait avoir, tout depuis votre départ, une occupation beaucoup moins agréable que celle que vous m'aviez laissée, touchant une matière qui passe ma science, à laquelle je n'étais appelée que pour suppléer à l'impatience du jeune homme à qui elle s'adressait. Cela m'a empêché jusqu'ici de me prévaloir de la permission, que vous m'avez donnée, de vous proposer les obscurités que ma stupidité me fait trouver en votre Traité des passions, quoi qu'elles sont en petit nombre, puisqu'il faudrait être impassible, pour ne point comprendre que l'ordre, la définition et les distinctions que vous donnez aux passions, et enfin toute la partie morale du traité, passe tout ce qu'on a jamais dit sur ce sujet.

Mais puisque sa partie physique n'est pas si claire aux ignorants, je ne vois point comment on peut savoir les divers mouvements du sang, qui causent les cinq passions primitives, puisqu'elles ne sont jamais seules. Par exemple, l'amour est toujours accompagné de désir et de joie, ou de désir et de tristesse, et à mesure qu'il se fortifie, les autres croissent aussi, ... au contraire. Comment est-il donc possible de remarquer la différence du battement de pouls, de la digestion des viandes et autres changements du corps, qui servent à découvrir la nature de ces mouvements ? Aussi celle que vous notez, en chacune de ces passions, n'est pas de même en tous les tempéraments : et le mien fait que la tristesse m'emporte toujours l'appétit, quoi qu'elle ne soit mêlée d'aucune haine, me venant seulement de la mort de quelque ami.

Lorsque vous parlez des signes extérieurs de ces passions, vous dites que l'admiration, jointe à la joie, fait enfler le poumon à diverses secousses, pour causer le rire. A quoi je vous supplie d'ajouter de quelle façon l'admiration (qui, selon votre

description, semble n'opérer que sur le cerveau) peut ouvrir si promptement les orifices du coeur pour faire cet effet. Ces passions, que vous notez pour cause des soupirs, ne semblent pas toujours l'être, puisque la coutume et la réplétion de l'estomac les produisent aussi.

Mais je trouve encore moins de difficulté à entendre tout ce que vous dites des passions, qu'à pratiquer les remèdes que vous ordonnez contre leurs excès. Car comment prévoir tous les accidents qui peuvent survenir en la vie, qu'il est impossible de nombrer ? Et comment nous empêcher de désirer avec ardeur les choses qui tendent nécessairement à la conservation de l'homme (comme la santé et les moyens pour vivre), qui néanmoins ne dépendent point de son arbitre ? Pour la connaissance de la vérité, le désir en est si juste, qu'il est naturellement en tous les hommes ; mais il faudrait avoir une connaissance infinie, pour savoir la juste valeur des biens et des maux qui ont coutume de nous émouvoir, puisqu'il y en a beaucoup plus qu'une seule personne ne saurait imaginer, et qu'il faudra pour cela, parfaitement connaître toutes les choses qui sont au monde.

Puisque vous m'avez déjà dit les principales, touchant la vie particulière, je me contenterais de savoir encore vos maximes touchant la vie civile, quoi que celle-là nous rende dépendants de personnes si peu raisonnables, que jusqu'ici je me suis toujours mieux trouvée de me servir de l'expérience que de la raison, aux choses qui la concernent.

J'ai été si souvent interrompue, en vous écrivant, que je suis contrainte de vous envoyer mon brouillon, et de me servir du messenger d'Alcmar, ayant oublié le nom de l'ami, à qui vous vouliez que j'adresse mes lettres ; pour cela je n'ose vous renvoyer votre traité, jusqu'à ce que je le sache, ne pouvant me résoudre de hasarder entre les mains d'un ivrogne une pièce de si grand prix, qui a donné tant de satisfaction à

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Mai 1646

Madame,

Je reconnais, par expérience, que j'ai eu raison de mettre la gloire au nombre des passions ; car je ne puis m'empêcher d'en être touché, en voyant le favorable jugement que fait Votre Altesse du petit traité que j'en ai écrit. Et je ne suis nullement surpris de ce qu'elle y remarque aussi des défauts, pour ce que je n'ai point douté qu'il n'y en eût en grand nombre, étant une matière que je n'avais jamais ci-devant étudiée, et dont je n'ai fait que tirer le premier crayon, sans y ajouter les couleurs et les ornements qui seraient requis pour la faire paraître à des yeux moins clairvoyants que ceux de Votre Altesse.

Je n'y ai pas mis aussi tous les principes de physique dont je me suis servi pour déchiffrer quels sont les mouvements du sang qui accompagnent chaque passion, pour ce que je ne les saurais bien déduire sans expliquer la formation de toutes les parties du corps humain ; et c'est une chose si difficile que je ne l'oserais encore entreprendre, bien que je me sois à peu près satisfait moi-même touchant la vérité des principes que j'ai supposés en cet écrit. Dont les principaux sont : que l'office du foie et de la rate est de contenir toujours du sang de réserve, moins purifié que celui qui est dans les veines ; et que le feu qui est dans le coeur a besoin d'être continuellement entretenu, ou bien par le suc des viandes, qui vient directement de l'estomac, ou bien, à son défaut, par ce sang qui est en réserve, à cause que l'autre sang, qui est dans les veines, se dilate trop aisément ; et qu'il y a une telle liaison entre notre âme et notre corps, que les pensées qui ont accompagné quelques mouvements du corps, dès le commencement de notre vie, les accompagnent encore à présent, en sorte que, si les mêmes mouvements sont excités derechef dans le corps par quelque cause extérieure, ils excitent aussi en l'âme les mêmes pensées, et réciproquement, si nous avons les mêmes pensées, elles produisent les mêmes mouvements ; et enfin, que la machine de notre corps est tellement

faite, qu'une seule pensée de joie, ou d'amour, ou autre semblable, est suffisante pour envoyer les esprits animaux par les nerfs en tous les muscles qui sont requis pour causer les divers mouvements du sang que j'ai dit accompagner les passions. Il est vrai que j'ai eu de la difficulté à distinguer ceux qui appartiennent à chaque passion, à cause qu'elles ne sont jamais seules ; mais néanmoins, pour ce que les mêmes ne sont pas toujours jointes ensemble, j'ai tâché de remarquer les changements qui arrivaient dans le corps, lorsqu'elles changeaient de compagnie. Ainsi, par exemple, si l'amour était toujours jointe à la joie, je ne saurais à laquelle des deux il faudrait attribuer la chaleur et la dilatation qu'elles font sentir autour du coeur ; mais, pour ce qu'elle est aussi quelquefois jointe à la tristesse, et qu'alors on sent encore cette chaleur et non plus cette dilatation, j'ai jugé que la chaleur appartient à l'amour, et la dilatation à la joie. Et bien que le désir soit quasi toujours avec l'amour, ils ne sont pas néanmoins toujours ensemble au même degré : car, encore qu'on aime beaucoup, on désire peu, lorsqu'on ne conçoit aucune espérance ; et pour ce qu'on n'a point alors la diligence et la promptitude qu'on aurait, si le désir était plus grand, on peut juger que c'est de lui qu'elle vient, et non de l'amour.

Je crois bien que la tristesse ôte l'appétit à plusieurs ; mais, pour ce que j'ai toujours éprouvé en moi qu'elle l'augmente, je m'étais réglé là-dessus. Et j'estime que la différence qui arrive en cela, vient de ce que le premier sujet de tristesse que quelques-uns ont eu au commencement de leur vie, a été qu'ils ne recevaient pas assez de nourriture, et que celui des autres a été que celle qu'ils recevaient leur était nuisible. Et en ceux-ci le mouvement des esprits qui ôte l'appétit est toujours depuis demeuré joint avec la passion de la tristesse. Nous voyons aussi que les mouvements qui accompagnent les autres passions ne sont pas entièrement semblables en tous les hommes, ce qui peut être attribué à pareille cause.

Pour l'admiration, encore qu'elle ait son origine dans le cerveau, et ainsi que le seul tempérament du sang ne la puisse causer, comme il peut souvent causer la joie ou la tristesse, toutefois, elle peut, par le moyen de l'impression qu'elle fait dans le cerveau, agir sur le corps autant qu'aucune des autres passions,

ou même plus en quelque façon, à cause que la surprise qu'elle contient cause les mouvements les plus prompts de tous. Et comme on peut mouvoir la main ou le pied quasi au même instant qu'on pense à les mouvoir, pour ce que l'idée de ce mouvement, qui se forme dans le cerveau, envoie les esprits dans les muscles qui servent à cet effet ; ainsi l'idée d'une chose plaisante qui surprend l'esprit, envoie aussitôt les esprits dans les nerfs qui ouvrent les orifices du cœur ; et l'admiration ne fait en ceci autre chose, sinon que, par sa surprise, elle augmente la force du mouvement qui cause la joie, et fait que, les orifices du cœur étant dilatés tout à coup, le sang qui entre dedans par la veine cave, et qui en sort par la veine artérielle, enfle subitement le poumon. Les mêmes signes extérieurs, qui ont coutume d'accompagner les passions, peuvent bien aussi quelquefois être produits par d'autres causes. Ainsi la rougeur du visage ne vient pas toujours de la honte ; mais elle peut aussi venir de la chaleur du feu, ou bien de ce qu'on fait de l'exercice. Et le ris qu'on nomme sardonien n'est autre chose qu'une convulsion des nerfs du visage. Et ainsi on peut soupirer quelquefois par coutume, ou par maladie, mais cela n'empêche pas que les soupirs ne soient des signes extérieurs de la tristesse et du désir, lorsque ce sont ces passions qui les causent. Je n'avais jamais oui dire ni remarqué qu'ils fussent aussi quelquefois causés par la réplétion de l'estomac ; mais, lorsque cela arrive, je crois que c'est un mouvement dont la nature se sert pour faire que le suc des viandes passe plus promptement par le cœur, et ainsi que l'estomac en soit plutôt déchargé. Car les soupirs, agitant le poumon, font que le sang qu'il contient descend plus vite par l'artère veineuse dans le côté gauche du cœur, et ainsi que le nouveau sang, composé du suc des viandes, qui vient de l'estomac par le foie et par le cœur jusqu'au poumon, y peut aisément être reçu.

Pour les remèdes contre les excès des passions, j'avoue bien qu'ils sont difficiles à pratiquer, et même qu'ils ne peuvent suffire pour empêcher les désordres qui arrivent dans le corps, mais seulement pour faire que l'âme ne soit point troublée, et qu'elle puisse retenir son jugement libre. A quoi je ne juge pas qu'il soit besoin d'avoir une connaissance exacte de la vérité de chaque chose, ni même d'avoir prévu en particulier tous les ac-

cidents qui peuvent survenir, ce qui serait sans doute impossible ; mais c'est assez d'en avoir imaginé en général de plus fâcheux que ne sont ceux qui arrivent, et de s'être préparé à les souffrir. Je ne crois pas aussi qu'on pêche guère par excès en désirant les choses nécessaires à la vie ; ce n'est que des mauvaises ou superflues que les désirs ont besoin d'être réglés. Car ceux qui ne tendent qu'au bien sont, ce me semble, d'autant meilleurs qu'ils sont plus grands ; et quoi que j'aie voulu flatter mon défaut, en mettant une je ne sais quelle langueur entre les passions excusables, j'estime néanmoins beaucoup plus la diligence de ceux qui se portent toujours avec ardeur à faire les choses qu'ils croient être en quelque façon de leur devoir, encore qu'ils n'en espèrent pas beaucoup de fruit.

Je mène une vie si retirée, et j'ai toujours été si éloigné du maniement des affaires, que je ne serais pas moins impertinent que ce philosophe qui voulait enseigner le devoir d'un capitaine en la présence d'Hannibal, si j'entreprenais d'écrire ici les maximes qu'on doit observer en la vie civile. Et je ne doute point que celle que propose Votre Altesse ne soit la meilleure de toutes, à savoir qu'il vaut mieux se régler en cela sur l'expérience que sur la raison, pour ce qu'on a rarement à traiter avec des personnes parfaitement raisonnables, ainsi que tous les hommes devraient être, afin qu'on pût juger ce qu'ils feront, par la seule considération de ce qu'ils devraient faire ; et souvent les meilleurs conseils ne sont pas les plus heureux. C'est pourquoi on est contraint de hasarder, et de se mettre au pouvoir de la fortune, laquelle je souhaite aussi obéissante à vos désirs que je suis, etc.

Descartes à Elisabeth – Egmond, mai 1646

Madame,

L'occasion que j'ai de donner cette lettre à M. de Beclin, qui m'est très intime ami, et à qui je me fie autant qu'à moi-même, est cause que je prends la liberté de m'y confesser d'une faute très signalée que j'ai commise dans le Traité des passions, en ce que, pour flatter ma négligence, j'y ai mis, au nombre des émotions de l'âme qui sont excusables, une je ne sais quelle langueur qui nous empêche quelquefois de mettre en exécution les choses qui ont été approuvées par notre jugement. Et ce qui m'a donné le plus de scrupule en ceci, est que je me souviens que Votre Altesse a particulièrement remarqué cet endroit, comme témoignant n'en pas désapprouver la pratique en un sujet où je ne puis voir qu'elle soit utile. J'avoue bien qu'on a grande raison de prendre du temps pour délibérer, avant que d'entreprendre les choses qui sont d'importance ; mais lorsqu'une affaire est commencée, et qu'on est d'accord du principal, je ne vois pas qu'on ait aucun profit de chercher des délais en disputant pour les conditions. Car si l'affaire, nonobstant cela, réussit, tous les petits avantages qu'on aura peut-être acquis par ce moyen ne servent pas tant que peut nuire le dégoût que causent ordinairement ces délais ; et si elle ne réussit pas, tout cela ne sert qu'à faire savoir au monde qu'on a eu des desseins qui ont manqué. Outre qu'il arrive bien plus souvent, lorsque l'affaire qu'on entreprend est fort bonne, que, pendant qu'on en diffère l'exécution, elle s'échappe, que non pas lorsqu'elle est mauvaise. C'est pourquoi je me persuade que la résolution et la promptitude sont des vertus très nécessaires pour les affaires déjà commencées. Et l'on n'a pas sujet de craindre ce qu'on ignore ; car souvent les choses qu'on a le plus appréhendées, avant que de les connaître, se trouvent meilleures que celles qu'on a désirées. Ainsi le meilleur est en cela de se fier à la providence divine, et de se laisser conduire par elle. je m'assure que Votre Altesse entend fort bien ma pensée, encore que je l'explique fort

mal, et qu'elle pardonne au zèle extrême qui m'oblige d'écrire ceci ; car je suis, autant que je puis être, etc.

Elisabeth à Descartes – La Haye, juillet 1646

Monsieur Descartes,

Puisque votre voyage est arrêté pour le 3^{me}/13 de ce mois, il faut que je vous représente la promesse que vous m'avez faite de quitter votre agréable solitude, pour me donner le bonheur de vous voir, avant que mon parlement d'ici m'en fasse perdre l'espérance pour six ou sept mois, qui est le terme le plus éloigné que le congé de la Reine ma mère, de M. mon frère, et le sentiment des amis de notre maison ont prescrit à mon absence. Mais il me serait encore trop long, si je ne m'assurais que vous y continuerez la charité de me faire profiter de vos méditations par vos lettres, puisque, sans leur assistance, les froideurs du nord, et le calibre des gens avec qui je pourrais converser, éteindraient ce petit rayon de sens commun que je tiens de la nature, et dont je reconnais l'usage par votre méthode. On me promet en Allemagne assez de loisir et de tranquillité pour la pouvoir étudier, et je n'y amène de plus grands trésors, d'où le prétends tirer plus de satisfaction, que vos écrits. J'espère que vous me permettrez d'emporter celui des passions, encore qu'il n'a été capable de calmer ceux que notre dernier malheur avait excités. Il fallait que votre présence y apportât la cure, que vos maximes ni mon raisonnement n'avaient pu appliquer. Les préparations de mon voyage et les affaires de mon frère Philippe, joints à une complaisance de bienséance pour les plaisirs de ma tante, m'ont empêchée jusqu'ici de vous rendre les remerciements que je vous devais pour l'utilité de cette visite ; je vous prie de les recevoir à cette heure de Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Je suis obligée d'envoyer celle-ci par le messenger, parce que sa promptitude m'est plus nécessaire, à cette heure, que sa sûreté.

Descartes à Elisabeth – Egmond, septembre 1646

Madame,

J'ai lu le livre dont Votre Altesse m'a commandé de lui écrire mon opinion, et j'y trouve plusieurs préceptes qui me semblent fort bons ; comme entre autres au 19 et 20e chapitres : Qu'un prince doit toujours éviter la haine et le mépris de ses sujets, et que l'amour du peuple vaut mieux que les forteresses. Mais il y en a aussi plusieurs autres que je ne saurais approuver. Et je crois que ce en quoi l'auteur a le plus manqué, est qu'il n'a pas mis assez de distinction entre les princes qui ont acquis un Etat par des voies justes, et ceux qui l'ont usurpé par des moyens illégitimes ; et qu'il a donné à tous, généralement, les préceptes qui ne sont propres qu'à ces derniers. Car comme, en bâtissant une maison dont les fondements sont si mauvais qu'ils ne sauraient soutenir des murailles hautes et épaisses, on est obligé de les faire faibles et basses, ainsi ceux qui ont commencé à s'établir par des crimes sont ordinairement contraints de continuer à commettre des crimes, et ne se pourraient maintenir s'ils voulaient être vertueux.

C'est au regard de tels princes qu'il a pu dire, au chapitre 3 : Qu'ils ne sauraient manquer d'être haïs de plusieurs ; et qu'ils ont souvent plus d'avantage à faire beaucoup de mal qu'à en faire moins, pour ce que les légères offenses suffisent pour donner la volonté de se venger, et que les grandes en ôtent le pouvoir. Puis, au chapitre 15 : Que, s'ils voulaient être gens de bien, il serait impossible qu'ils ne se ruinassent parmi le grand nombre de méchants qu'on trouve partout. Et au chapitre 19 : Qu'on peut être haï pour de bonnes actions aussi bien que pour de mauvaises. Sur lesquels fondements il appuie des préceptes très tyranniques, comme de vouloir qu'on ruine tout un pays, afin d'en demeurer le maître ; qu'on exerce de grandes cruautés, pourvu que ce soit promptement et tout à la fois ; qu'on tâche de paraître homme de bien, mais qu'on ne le soit pas véritable-

ment ; qu'on ne tienne sa parole qu'aussi longtemps qu'elle sera utile ; qu'on dissimule, qu'on trahisse ; et enfin que, pour régner, on se dépouille de toute humanité, et qu'on devienne le plus farouche de tous les animaux.

Mais c'est un très mauvais sujet pour faire des livres, que d'entreprendre d'y donner de tels préceptes, qui, au bout du compte, ne sauraient assurer ceux auxquels il les donne ; car, comme il avoue lui-même, ils ne se peuvent garder du premier qui voudra négliger sa vie pour se venger d'eux. Au lieu que, pour instruire un bon prince, quoique nouvellement entré dans un Etat, il me semble qu'on lui doit proposer des maximes toutes contraires, et supposer que les moyens dont il s'est servi pour s'établir ont été justes ; comme, en effet, je crois qu'ils le sont presque tous, lorsque les princes qui les pratiquent les estiment tels ; car la justice entre les souverains a d'autres limites qu'entre les particuliers, et il semble qu'en ces rencontres Dieu donne le droit à ceux auxquels il donne la force. Mais les plus justes actions deviennent injustes, quand ceux qui les font les pensent telles.

On doit aussi distinguer entre les sujets, les amis ou alliés et les ennemis. Car, au regard de ces derniers, on a quasi permission de tout faire, pourvu qu'on en tire quelque avantage pour soi ou pour ses sujets ; et je ne désapprouve pas, en cette occasion, qu'on accouple le renard avec le lion, et qu'on joigne l'artifice à la force. Même je comprends, sous le nom d'ennemis, tous ceux qui ne sont point amis ou alliés, pour ce qu'on a droit de leur faire la guerre, quand on y trouve son avantage, et que, commençant à devenir suspects et redoutables, on a lieu de s'en défier. Mais j'excepte une espèce de tromperie, qui est si directement contraire à la société, que je ne crois pas qu'il soit jamais permis de s'en servir, bien que notre auteur l'approuve en divers endroits, et qu'elle ne soit que trop en pratique : c'est de feindre d'être ami de ceux qu'on veut perdre, afin de les pouvoir mieux surprendre. L'amitié est une chose trop sainte pour en abuser de la sorte ; et celui qui aura pu feindre d'aimer quelqu'un, pour le trahir, mérite que ceux qu'il voudra par après aimer véritablement, n'en croient rien et le haïssent.

Pour ce qui regarde les alliés, un prince leur doit tenir exactement sa parole, même lorsque cela lui est préjudiciable ; car il ne le saurait être tant, que la réputation de ne manquer point à faire ce qu'il a promis lui est utile ; et il ne peut acquérir cette réputation que par de telles occasions, où il y va pour lui de quelque perte ; mais en celles qui le ruineraient tout à fait, le droit des gens le dispense de sa promesse. Il doit aussi user de beaucoup de circonspection, avant que de promettre, afin de pouvoir toujours garder sa foi. Et bien qu'il soit bon d'avoir amitié avec la plupart de ses voisins, je crois néanmoins que le meilleur est de n'avoir point d'étroites alliances, qu'avec ceux qui sont moins puissants. Car, quelque fidélité qu'on se propose d'avoir, on ne doit pas attendre la pareille des autres, mais faire son compte qu'on en sera trompé, toutes les fois qu'ils y trouveront leur avantage ; et ceux qui sont plus puissants l'y peuvent trouver, quand ils veulent, mais non pas ceux qui le sont moins.

Pour ce qui est des sujets, il y en a de deux sortes : à savoir les grands et le peuple. je comprends, sous le nom de grands, tous ceux qui peuvent former des partis contre le prince, de la fidélité desquels il doit être très assuré ; ou, s'il ne l'est pas, tous les politiques sont d'accord qu'il doit employer tous ses soins à les abaisser, et qu'en tant qu'ils sont enclins à brouiller l'Etat, il ne les doit considérer que comme ennemis. Mais, pour ses autres sujets, il doit surtout éviter leur haine et leur mépris ; ce que je crois qu'il peut toujours faire, pourvu qu'il observe exactement la justice à leur mode (c'est-à-dire suivant les lois auxquelles ils sont accoutumés), sans être trop rigoureux aux punitions, ni trop indulgent aux grâces, et qu'il ne se remette pas de tout à ses ministres, mais que, leur laissant seulement la charge des condamnations plus odieuses, il témoigne avoir lui-même le soin de tout le reste ; puis aussi, qu'il retienne tellement sa dignité, qu'il ne quitte rien des honneurs et des déférences que le peuple croit lui être dues, mais qu'il n'en demande point davantage, et qu'il ne fasse paraître en public que ses plus sérieuses actions, ou celles qui peuvent être approuvées de tous, réservant à prendre ses plaisirs en particulier, sans que ce soit jamais aux dépens de personne ; et enfin qu'il soit immuable et inflexible, non pas aux premiers desseins qu'il aura formés en soi-même,

car d'autant qu'il ne peut avoir l'il partout, il est nécessaire qu'il demande conseil, et entende les raisons de plusieurs, avant que de se résoudre ; mais qu'il soit inflexible touchant les choses qu'il aura témoigné avoir résolues, encore même qu'elles lui fussent nuisibles ; car malaisément le peuvent-elles être tant que serait la réputation d'être léger et variable.

Ainsi je désapprouve la maxime du chapitre 15 : Que, le monde étant fort corrompu, il est impossible qu'on ne se rut. ne, si. l'on veut être toujours homme de bien ; et qu'un prince, pour se maintenir, doit apprendre à être méchant, lorsque l'occasion le requiert ; si ce n'est peut être que, par un homme de bien, il entende un homme superstitieux et simple, qui n'ose donner bataille au jour du Sabbat, et dont la conscience ne puisse être en repos, s'il ne change la religion de son peuple. Mais, pensant qu'un homme de bien est celui qui fait tout ce que lui dicte la vraie raison, il est certain que le meilleur est de tâcher à l'être toujours.

Je ne crois pas aussi ce qui est au chapitre 19 : Qu'on peut autant être haï pour les bonnes actions, que pour les mauvaises, sinon en tant que l'envie est une espèce de haine ; mais cela n'est pas le sens de l'auteur. Et les princes n'ont pas coutume d'être enviés par le commun de leurs sujets ; ils le sont seulement par les grands, ou par leurs voisins, auxquels les mêmes vertus qui leur donnent de l'envie, leur donnent aussi de la crainte ; c'est pourquoi jamais on ne doit s'abstenir de bien faire, pour éviter cette sorte de haine ; et il n'y en a point qui leur puisse nuire, que celle qui vient de l'injustice ou de l'arrogance que le peuple juge être en eux. Car on voit même que ceux qui ont été condamnés à la mort, n'ont point coutume de haïr leurs juges, quand ils pensent l'avoir méritée ; et on souffre aussi avec patience les maux qu'on n'a point mérités, quand on croit que le prince, de qui on les reçoit, est en quelque façon contraint de les faire, et qu'il en a du déplaisir ; pour ce qu'on estime qu'il est juste qu'il préfère l'utilité publique à celle des particuliers. Il y a seulement de la difficulté, lorsqu'on est obligé de satisfaire à deux partis qui jugent différemment de ce qui est juste, comme lorsque les empereurs romains avaient à contenter les citoyens et les soldats ; auquel cas il est raison-

nable d'accorder quelque chose aux uns et aux autres, et on ne doit pas entreprendre de faire venir tout d'un coup à la raison ceux qui ne sont pas accoutumés de l'entendre ; mais il faut tâcher peu à peu, soit par des écrits publics, soit par les voix des prédicateurs, soit par tels autres moyens, à la leur faire concevoir. Car enfin le peuple souffre tout ce qu'on lui peut persuader être juste, et s'offense de tout ce qu'il imagine d'être injuste ; et l'arrogance des princes, c'est-à-dire l'usurpation de quelque autorité, de quelques droits, ou de quelques honneurs qu'il croit ne leur être point dus, ne lui est odieuse, que pour ce qu'il la considère comme une espèce d'injustice.

Au reste, je ne suis pas aussi de l'opinion de cet auteur, en ce qu'il dit en sa préface : Que, comme il faut être dans la plaine, pour mieux voir la figure des montagnes, lorsqu'on en veut tirer le crayon, ainsi on doit être de condition privée, pour bien connaître l'office d'un prince. Car le crayon ne représente que les choses qui se voient de loin ; mais les principaux motifs des actions des princes sont souvent des circonstances si particulières que, si ce n'est qu'on soit prince soi-même, ou bien qu'on ait été fort longtemps participant de leurs secrets, on ne les saurait imaginer.

C'est pourquoi je mériterais d'être moqué, si je pensais pouvoir enseigner quelque chose à Votre Altesse en cette matière ; aussi n'est-ce pas mon dessein, mais seulement de faire que mes lettres lui donnent quelque sorte de divertissement, qui soit différent de ceux que je m'imagine qu'elle a en son voyage, lequel je lui souhaite parfaitement heureux : comme sans doute il le sera, si Votre Altesse se résout de pratiquer ces maximes qui enseignent que la félicité d'un chacun dépend de lui-même, et qu'il faut tellement se tenir hors de l'empire de la fortune, que, bien qu'on ne perde pas les occasions de retenir les avantages qu'elle peut donner, on ne pense pas toutefois être malheureux lorsqu'elle les refuse ; et pour ce qu'en toutes les affaires du monde il y a quantité de raisons pour et contre, qu'on s'arrête principalement à considérer celles qui servent à faire qu'on approuve les choses qu'on voit arriver. Tout ce que j'estime le plus inévitable sont les maladies du corps, desquelles je prie Dieu

qu'il vous préserve ; et je suis avec toute la dévotion que je puis avoir, etc.

Elisabeth à Descartes – Berlin, 10 octobre 1646

Monsieur Descartes,

Vous avez raison de croire que le divertissement que vos lettres m'apportent, est différent de celui que j'ai eu au voyage, puisqu'il me donne une satisfaction plus grande et plus durable ; encore que j'aie trouvée en celui-ci toute celle qui me peuvent donner l'amitié et les caresses de mes proches, je les considère comme choses qui pourraient changer, au lieu que les vérités que celle-là m'apprend laissent des impressions en mon esprit, qui contribueront toujours au contentement de ma vie. J'ai mille regrets de n'avoir point amené le livre, que vous avez pris la peine d'examiner pour m'en dire votre sentiment, par terre, me laissant persuader que le bagage que J'enverrais par mer à Hambourg, serait ici plus tôt que nous ; et il n'y est pas encore, quoi que nous y sommes arrivés le 7/17 septembre du passé. C'est pourquoi je ne me saurais représenter des maximes de cet auteur qu'autant qu'une très mauvaise mémoire me peut fournir d'un livre que je n'ai point regardé de six ans. Mais il me souvient que J'en approuvais alors quelques-unes, non pour être bonnes de soi, mais parce qu'elles causent moins de mal que celles dont se servent une quantité d'ambitieux imprudents, que je connais, qui ne tendent qu'à brouiller, et laisser le reste à la fortune ; et celles de cet auteur tendent toutes à l'établissement.

Il me semble aussi que, pour enseigner le gouvernement d'un Etat, il se propose l'Etat le plus difficile à gouverner, où le prince est un nouvel usurpateur, au moins en l'opinion du peuple ; et en ce cas, l'opinion qu'il aura lui même de la justice de sa cause pourrait servir au repos de sa conscience, mais non à celui de ses affaires, où les lois contrarient son autorité, où les grands la contremettent et où le peuple la maudit. Et lorsque l'Etat est ainsi disposé, les grandes violences font moins de mal que les petites, parce que celles-ci offensent aussi bien que

celles-là, et donnent sujet à une longue guerre ; celles-là en ôtent le courage et les moyens aux grands qui la pourront entreprendre. De même, lorsque les violences viennent promptement et tout à la fois, elles fâchent moins qu'elles n'étonnent, et sont aussi plus supportables au peuple qu'une longue suite de misères que les guerres civiles apportent.

Il me semble qu'il y ajoute encore, ou bien l'enseigne, par l'exemple du neveu du pape Alexandre, qu'il propose comme un politique parfait, que le prince doit employer à ces grandes cruautés quelque ministre qu'il puisse par après sacrifier à la haine du peuple ; et quoiqu'il paraisse injuste au prince de faire périr un homme qui lui aurait obéi, je trouve que des personnes si barbares et dénaturées, qui se veulent employer à servir de bourreau à tout un peuple, pour quelque considération que ce soit, ne méritent point de meilleur traitement ; et pour moi, je préférerais la condition du plus pauvre paysan d'Hollande, à celle du ministre qui voudrait obéir à pareils ordres, ou à celle du prince qui serait contraint de les donner.

Lorsque le même auteur parle des alliés, il les suppose, pareillement, aussi méchants qu'ils peuvent être, et les affaires en telle extrémité, qu'il faut perdre toute une république, ou rompre sa parole à ceux qui ne la gardent qu'aussi longtemps qu'elle leur est utile.

Mais, s'il a tort de faire des maximes générales de ce qui ne se doit pratiquer qu'en fort peu d'occasions, il pêche en cela également avec presque tous les saints pères et les anciens philosophes, qui en font de même ; et je crois que cela vient du plaisir qu'ils prennent à dire des paradoxes, qu'ils peuvent après expliquer à leurs écoliers. Lorsque cet homme ici dit qu'on se ruine, si on veut toujours être homme de bien, je crois qu'il n'entend point que, pour être homme de bien, il faut suivre les lois de la superstition, mais cette loi commune, qu'il faut faire à chacun, comme on voudrait avoir fait à soi : ce que les princes ne sauraient presque jamais observer à un particulier de leurs sujets, qu'il faut perdre toutes les fois que l'utilité publique le requiert. Et puisque, devant vous, personne n'a dit que la vertu ne consiste qu'à suivre la droite raison, mais lui ont prescrit quelques

lois ou règles plus particulières, il ne faut point s'étonner qu'ils ont manqué à la bien définir.

Je trouve que la règle, que vous observez en sa préface, est fausse, parce qu'il n'a point connu de personne clairvoyante en tout ce qu'elle se propose, comme vous êtes, par conséquent qui, de privée et retirée hors de l'embarras du monde, serait néanmoins capable d'enseigner aux princes comme ils doivent gouverner, comme il paraît à ce que vous en écrivez.

Pour moi, qui n'en ai que le titre, je n'étudie qu'à me servir de la règle que vous mettez à la fin de votre lettre, en tâchant de me rendre les choses présentes les plus agréables que je puis. Ici je n'y rencontre point beaucoup de difficulté, étant en une maison où j'ai été chérie depuis mon enfance et où tout le monde conspire à me faire des caresses. Encore que ceux-là me détournent quelquefois d'occupations plus utiles, je supporte aisément cette incommodité, par le plaisir qu'il y a d'être aimé de ses proches. Voilà, Monsieur, la raison que le n'ai eu plutôt le loisir de vous rendre compte de l'heureux succès de notre voyage, comme il s'est passé sans incommodité aucune, avec la promptitude que je vous ai dit ci-dessus, et de la fontaine miraculeuse dont vous me parlâtes à La Haye.

Je n'en ai été qu'une petite lieue éloignée, à Cheuningen, où nous avons rencontré toute la famille de céans qui en venait. M. l'Electeur m'y voulait mener pour la voir ; mais puisque le reste de notre compagnie opinait pour un autre divertissement, je n'osais point leur contredire, et me satisfaisais d'en voir et goûter l'eau, dont il y a diverses sources de différent goût ; mais on ne se sert principalement que de deux, dont la première est claire, salée, et une forte purge ; l'autre, un peu blanchâtre, goûte comme de l'eau mêlée avec du lait, et est, à ce qu'on dit, rafraîchissante. On parle de quantité de guérisons miraculeuses qu'elles font ; mais je n'en ai pu apprendre de personne digne de foi. Ils disent bien que ce lieu est rempli de pauvres ; qui publient avoir été nés sourds, aveugles, boiteux ou bossus, et trouvé leur guérison en cette fontaine. Mais puisque ce sont des gens mercenaires, et qu'ils rencontrent une nation assez crédule aux miracles, je ne crois pas que cela doive persuader les personnes

raisonnables. De toute la cour de M. l'Electeur mon cousin, il n'y a eu que son grand écuyer, qui s'en est bien trouvé. Il a eu une blessure sous l'il droit, dont il a perdu la vue d'un côté, par le moyen d'une petite peau, qui lui est venu dessus cet il ; et l'eau salée de cette fontaine, étant appliquée sur il, a dissipé la-dite peau, tellement qu'il peut, à cette heure, discerner les personnes en fermant il gauche. Outre qu'étant homme de complexion forte et de mauvaise diète, une bonne purge ne lui pouvait nuire, comme elle a fait à plusieurs autres. J'ai examiné le chiffre que vous m'avez envoyé et le trouve fort bon, mais trop prolix pour écrire tout un sens ; et si' on n'écrit que peu de paroles, on les trouverait par la quantité des lettres. Il vaudrait mieux faire une clef des paroles par l'alphabet, et puis marquer quelque distinction entre les nombres qui signifient des lettres et celles qui signifient des paroles. J'ai ici si peu de loisir à écrire, que je suis contrainte de vous envoyer ce brouillon, où vous pouvez remarquer, à la différence de la plume, toutes les fois que j'ai été interrompue. Mais j'aime mieux paraître devant vous avec toutes mes fautes, que de vous donner sujet de croire que j'ai un vice si éloigné de mon naturel, comme celui d'oublier mes amis en l'absence, principalement une personne que je ne saurais cesser d'affectionner, sans cesser d'être aussi raisonnable, comme vous, Monsieur, à qui je serai toute ma vie,

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Novembre 1646

Madame,

J'ai reçu une très grande faveur de Votre Altesse, en ce qu'elle a voulu que j'apprisse par ses lettres le succès de son voyage, et qu'elle est arrivée heureusement en un lieu où, étant grandement estimée et chérie de ses proches, il me semble qu'elle a autant de biens qu'on en peut souhaiter avec raison en cette vie. Car, sachant la condition des choses humaines, ce serait trop importuner la fortune, que d'attendre d'elle tant de grâces, qu'on ne pût pas, même en imaginant, trouver aucun sujet de fâcherie. Lorsqu'il n'y a point d'objets présents qui offensent le sens, ni aucune indisposition dans le corps qui l'incommode, un esprit qui suit la vraie raison peut facilement se contenter. Et il n'est pas besoin, pour cela, qu'il oublie ni qu'il néglige les choses éloignées ; c'est assez qu'il tâche à n'avoir aucune passion pour celles qui lui peuvent déplaire : ce qui ne répugne point à la charité, pour ce qu'on peut souvent mieux trouver des remèdes aux maux qu'on examine sans passion, qu'à ceux pour lesquels on est affligé. Mais, comme la santé du corps et la présence des objets agréables aident beaucoup à l'esprit, pour chasser hors de soi toutes les passions qui participent de la tristesse, et donner entrée à celles qui participent de la joie, ainsi, réciproquement, lorsque l'esprit est plein de joie, cela sert beaucoup à faire que le corps se porte mieux, et que les objets présents paraissent plus agréables.

Et même aussi j'ose croire que la joie intérieure a quelque secrète force pour se rendre la fortune plus favorable. Je ne voudrais pas écrire ceci à des personnes qui auraient l'esprit faible, de peur de les induire à quelque superstition ; mais, au regard de Votre Altesse, j'ai seulement peur qu'elle se moque de me voir devenir trop crédule. Toutefois j'ai une infinité d'expériences, et avec cela l'autorité de Socrate, pour confirmer mon opinion. Les expériences sont que j'ai souvent remarqué que les choses que j'ai faites avec un cœur gai, et sans aucune

répugnance intérieure, ont coutume de me succéder heureusement, jusques là même que, dans les jeux de hasard, où il n'y a que la fortune seule qui règne, je l'ai toujours éprouvée plus favorable, ayant d'ailleurs des sujets de joie, que lorsque j'en avais de tristesse. Et ce qu'on nomme communément le génie de Socrate n'a sans doute été autre chose, sinon qu'il avait accoutumé de suivre ses inclinations intérieures, et pensait que l'événement de ce qu'il entreprenait serait heureux, lorsqu'il avait quelque secret sentiment de gaieté, et, au contraire, qu'il serait malheureux, lorsqu'il était triste. Il est vrai pourtant que ce serait être superstitieux, de croire autant à cela, qu'on dit qu'il faisait ; car Platon rapporte de lui que même il demeurait dans le logis, toutes les fois que son génie ne lui conseillait point d'en sortir. Mais, touchant les actions importantes de la vie, lorsqu'elles se rencontrent si douteuses, que la prudence ne peut enseigner ce qu'on doit faire, il me semble qu'on a grande raison de suivre le conseil de son génie, et qu'il est utile d'avoir une forte persuasion que les choses que nous entreprenons sans répugnance, et avec la liberté qui accompagne d'ordinaire la joie, ne manqueront pas de nous bien réussir.

Ainsi j'ose ici exhorter Votre Altesse, puisqu'elle se rencontre en un lieu où les objets présents ne lui donnent que de la satisfaction, qu'il lui plaise aussi contribuer du sien, pour tâcher à se rendre contente ; ce qu'elle peut, ce me semble, aisément, en n'arrêtant son esprit qu'aux choses présentes, et ne pensant jamais aux affaires, qu'aux heures où le courrier est prêt de partir. Et j'estime que c'est un bonheur que les livres de Votre Altesse n'ont pu lui être apportés sitôt qu'elle les attendait ; car leur lecture n'est pas si propre à entretenir la gaieté, qu'à faire venir la tristesse, principalement celle du livre de ce Docteur des Princes, qui, ne représentant que les difficultés qu'ils ont à se maintenir, et les cruautés ou perfidies qu'il leur conseille, fait que les particuliers qui le lisent, ont moins de sujet d'envier leur condition, que de la plaindre.

Votre Altesse a parfaitement bien remarqué ses fautes, et les miennes ; car il est vrai que c'est le dessein qu'il a eu de louer César Borgia, qui lui a fait établir des maximes générales, pour justifier des actions particulières qui peuvent difficilement être

excusées ; et j'ai lu depuis ses discours sur Tite-Live, où je n'ai rien remarqué de mauvais. Et son principal précepte, qui est d'extirper entièrement ses ennemis, ou bien de se les rendre amis, sans suivre jamais la voie du milieu, est sans doute toujours le plus sûr ; mais, lorsqu'on n'a aucun sujet de craindre, ce n'est pas le plus généreux.

Votre Altesse a aussi fort bien remarqué le secret de la fontaine miraculeuse, en ce qu'il y a plusieurs pauvres qui en publient les vertus, et qui sont peut être gagés par ceux qui en espèrent du profit. Car il est certain qu'il n'y a point de remède qui puisse servir à tous les maux ; mais, plusieurs ayant usé de celui-là, ceux qui s'en sont bien trouvés en disent du bien, et on ne parle point des autres. Quoi qu'il en soit, la qualité de purger, qui est en l'une de ces fontaines, et la couleur blanche avec la douceur et la qualité rafraîchissante de l'autre, donnent occasion de juger qu'elles passent par des mines d'antimoine ou de mercure, qui sont deux mauvaises drogues, principalement le mercure. C'est pourquoi je ne voudrais pas conseiller à personne d'en boire. Le vitriol et le fer des eaux de Spa sont bien moins à craindre ; et pour ce que l'un et l'autre diminue la rate et fait évacuer la mélancolie, je les estime.

Car Votre Altesse me permettra, s'il lui plaît, de finir cette lettre par où je l'ai commencée, et de lui souhaiter principalement de la satisfaction d'esprit et de la joie, comme étant non seulement le fruit qu'on attend de tous les autres biens, mais aussi souvent un moyen qui augmente les grâces qu'on a pour les acquérir ; et bien que je ne sois pas capable de contribuer à aucune chose qui regarde votre service, sinon seulement par mes souhaits, j'ose pourtant assurer que je suis plus parfaitement qu'aucun autre qui soit au monde, etc.

Elisabeth à Descartes – Berlin, 29 novembre 1646

Monsieur Descartes,

Je ne suis pas tant accoutumée aux faveurs de la fortune, pour en attendre d'extraordinaire ; il me suffit, lorsqu'elle ne m'envoie pas bien souvent des accidents, qui donneraient sujet de tristesse au plus grand philosophe du monde. Et puisqu'il ne m'en est point arrivé de semblables, depuis mon séjour ici, que les objets présents me sont tous agréables, et que l'air du pays ne s'accorde pas mal avec ma complexion, le me trouve en état de pouvoir pratiquer vos leçons au regard de la gaieté, encore que je n'en espère point les effets, dans la conduite de mes affaires que vous avez expérimentés aux jeux du hasard, parce que le bonheur que vous y avez rencontré, au temps que vous étiez d'ailleurs disposé à la joie, procédait, apparemment, de ce que vous teniez alors plus librement toutes les parties qui font que l'on gagne ordinairement.

Mais, si j'avais sujet de disposer de ma personne, je ne me reposerais pas si facilement en un état hasardeux, étant en un lieu où j'ai trouvé sujet de contentement, que dans celui d'où je viens. Et pour les intérêts de notre maison, il y a longtemps que le les abandonne à la destinée, voyant que la prudence même, si elle n'est secourue d'autres moyens qui nous restent, y perdrait sa peine. Il faudrait un génie plus fort que celui de Socrate, pour y travailler avec succès ; car, puisqu'il ne lui a fait éviter l'emprisonnement ni la mort, il n'a pas sujet de s'en vanter beaucoup. J'ai aussi observé que les choses où je suivais mes propres mouvements, se sont mieux succédé que celles où je me laissais conduire par le conseil de plus sages que le ne suis. Mais je ne l'attribue pas tant à la félicité de mon génie, qu'à ce qu'ayant plus d'affection, pour ce qui me touche, que nul autre, j'ai aussi mieux examiné les voies, qui me pourraient nuire ou avantager, que ceux sur le jugement desquels je me reposais. Si vous voulez que j'en donne encore quelque part à la qualité oc-

culte de mon imagination, je crois que vous le faites, pour m'accommoder à l'humeur des gens de ce pays-ci, et particulièrement des doctes, qui sont encore plus pédants et superstitieux, qu'aucun de ceux que j'ai connus en Hollande ; et cela vient de ce que tout le peuple y est si pauvre, que personne n'y étudie ou raisonne, que pour vivre.

J'ai eu toutes les peines du monde à m'exempter des mains des médecins, pour ne pâlir de leur ignorance, sans avoir été malade, seulement que le changement d'air et de diète m'a donné, au lieu de la galle, quelques apostèmes aux doigts. D'où ces messieurs jugèrent, qu'il y avait encore de la mauvaise matière cachée, qui était trop grossière pour s'évacuer par là, à laquelle il fallait opposer des purges et la saignée ; mais me sentant, autrement, si bien disposée, que j'engraisse à vue il, j'ai fait valoir l'opiniâtreté, où la raison m'était inutile, et n'ai rien pris jusqu'à cette heure. J'appréhende d'autant plus les médecines d'ici, parce que tout le monde s'y sert d'extraits par la chimie, dont les effets sont prompts et dangereux.

Ceux qui ont recherché les ingrédients de la fontaine de Hornhausen croient que la source salée ne contient que du sel ordinaire ; et pour l'autre, ils ne s'y accordent point. Ils attribuent aussi (principalement les luthériens) leur effet plus au miracle qu'à la composition de l'eau. Pour moi, je prendrai le parti le plus sûr, selon votre avis, et ne m'en servirai point.

J'espère aussi n'être jamais en état de suivre les préceptes du docteur des princes, puisque la violence et le soupçon sont choses contraires à mon naturel. Quoique le ne blâme aux tyrans que le premier dessein d'usurper un pays, et la première entreprise ; car après, la voie qui sert à les établir, quelque rude qu'elle soit, fait toujours moins de mal au public qu'une souveraineté contestée par les armes.

Cette étude aussi ne m'occupe point assez pour me donner du chagrin, puisque j'emploie le peu de temps qui me reste des lettres que j'ai à écrire, et des complaisances qu'il me faut avoir pour mes proches, à relire vos œuvres, où je profite plus en une heure, pour cultiver ma raison, que je ne ferais toute ma vie aux autres lectures. Mais il n'y a personne ici d'assez raisonnable

pour les comprendre, quoique je sois engagée de promesse à ce vieux duc de Brunswick, qui est à Wolfenbuttel, de les lui faire avoir, pour orner sa bibliothèque. Je ne crois point qu'ils lui serviront pour orner sa cervelle catarrheuse déjà toute occupée du pédantisme. Je me laisse aller ici au plaisir de vous entretenir, sans songer que je ne puis, sans pécher contre le genre humain, travailler à vous faire perdre le temps (que vous employez pour son utilité) en la lecture des fadaises de Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, décembre 1646

Madame,

Je n'ai jamais trouvé de si bonnes nouvelles en aucune des lettres que j'ai eu ci-devant l'honneur de recevoir de Votre Altesse, que j'ai fait en ces dernières du vingt-neuvième novembre. Car elles me font juger que vous avez maintenant plus de santé et plus de joie, que je ne vous en ai vu auparavant ; et je crois qu'après la vertu, laquelle ne vous a jamais manqué, ce sont les deux principaux biens qu'on puisse avoir en cette vie. Je ne mets point en compte ce petit mal, pour lequel les médecins ont prétendu que vous leur donneriez de l'emploi ; car, encore qu'il soit quelquefois un peu incommode, je suis d'un pays où il est si ordinaire à ceux qui sont jeunes, et qui d'ailleurs se portent fort bien, que je ne le considère pas tant comme un mal, que comme une marque de santé, et un préservatif contre les autres maladies. Et la pratique a bien enseigné à nos médecins des remèdes certains pour le guérir, mais ils ne conseillent pas qu'on tâche à s'en défaire en une autre saison qu'au printemps, pour ce qu'alors les pores étant plus ouverts, on peut mieux en ôter la cause. Ainsi Votre Altesse a très grand raison de ne vouloir pas user de remèdes pour ce sujet, principalement à l'entrée de l'hiver, qui est le temps le plus dangereux ; et si cette incommodité dure jusqu'au printemps, alors il sera aisé de la chasser avec quelques légers purgatifs, ou bouillons rafraîchissants, où il n'entre rien que des herbes qui soient connues en la cuisine, et en s'abstenant de manger des viandes où il y ait trop de sel ou d'épiceries. La saignée y pourrait aussi beaucoup servir ; mais, pour ce que c'est un remède où il y a quelque danger, et dont l'usage fréquent abrège la vie, je ne lui conseille point de s'en servir, si ce n'est qu'elle y soit accoutumée ; car, lors qu'on s'est fait saigner en même saison trois ou quatre années de suite, on est presque obligé, par après, de faire tous les ans de même. Votre Altesse fait aussi fort bien de ne vouloir point user des

remèdes de la chimie ; on a beau avoir une longue expérience de leur vertu, le moindre petit changement qu'on fait en leur préparation, lors même qu'on pense mieux faire, peut entièrement changer leurs qualités, et faire qu'au lieu de médecines ce soient des poisons.

Il en est quasi de même de la science, entre les mains de ceux qui la veulent débiter sans la bien savoir ; car, en pensant corriger ou ajouter quelque chose à ce qu'ils ont appris, ils la convertissent en erreur. Il me semble que j'en vois la preuve dans le livre de Regius, qui est enfin venu au jour. J'en marquerais ici quelques points, si je pensais qu'il l'eût envoyé à Votre Altesse ; mais il y a si loin d'ici à Berlin, que je juge qu'il aura attendu votre retour pour vous l'offrir ; et je l'attendrai aussi, pour vous en dire mon sentiment.

Je ne m'étonne pas de ce que Votre Altesse ne trouve aucuns doctes au pays où elle est, qui ne soient entièrement préoccupés des opinions de l'Ecole ; car je vois que, dans Paris même et en tout le reste de l'Europe, il y en a si peu d'autres, que, si je l'eusse su auparavant, je n'eusse peut-être jamais rien fait imprimer. Toutefois, j'ai cette consolation que, bien que je sois assuré que plusieurs n'ont pas manqué de volonté pour m'attaquer, il n'y a toutefois encore eu personne qui soit entré en lice ; et même je reçois des compliments des Pères Jésuites, que j'ai toujours cru être ceux qui se sentiraient les plus intéressés en la publication d'une nouvelle Philosophie, et qui me le pardonneraient le moins, s'ils pensaient y pouvoir blâmer quelque chose avec raison.

Je mets au nombre des obligations que j'ai à Votre Altesse, la promesse qu'elle a faite à M. le duc de Brunswick, qui est à Wolfenbuttel, de lui faire avoir mes écrits : car je m'assure qu'avant que vous eussiez été en ces quartiers-là, je n'avais point l'honneur d'y être connu. Il est vrai que je n'affecte pas fort de l'être de plusieurs, mais ma principale ambition est de pouvoir témoigner que je suis avec une entière dévotion, etc.

Elisabeth à Descartes – Berlin, 21 février 1647

Monsieur Descartes,

J'estime la joie et la santé autant que vous le faites, quoique j'y préfère votre amitié aussi bien que la vertu, puisque c'est principalement de celle-là que le tiens l'une et l'autre, joint à la satisfaction d'esprit qui surpasse encore la joie, m'ayant enseigné le moyen d'en avoir. Je ne pouvais non plus manquer en la résolution que j'avais prise de n'user point de remède pour la petite incommodité qui me restait, puisqu'elle a rencontré votre approbation. Je suis à cette heure si bien guérie de ces apôtèmes, que le ne crois pas avoir besoin de prendre des médicaments pour purger le sang au printemps, m'ayant assez déchargée par là de mauvaises humeurs, et exemptée, à ce que je crois, des fluxions que le froid et les poêles m'auraient données autrement.

Ma sur Henriette a été si malade que nous l'avons pensé perdre. C'est ce qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre dernière, m'obligeant d'être toujours auprès d'elle. Depuis qu'elle se porte mieux, nous avons été obligés de suivre la Reine Mère de Suède, tous les jours en traîneau, et les soirs aux festins et aux bals, qui sont des divertissements très incommodes à ceux qui s'en peuvent donner de meilleurs, mais qui incommode moins, lorsqu'on le fait pour et avec des personnes desquelles on n'a point sujet de se méfier. C'est pourquoi j'ai plus de complaisance que je n'avais à La Haye. Je serais toutefois plus aise de pouvoir employer mon temps à la lecture du livre de Regius et de vos sentiments là-dessus. Si je ne retourne à La Haye l'été qui vient, comme je n'en puis répondre, quoique je n'aie point changé de résolution, parce que cela dépend en partie de la volonté d'autrui et des affaires publiques, je tâcherai de me faire venir celui-là par les vaisseaux qui vont d'Amsterdam à Hambourg, et j'espère que vous me ferez la faveur de m'envoyer ceux-ci par l'ordinaire. Toutes les fois que je lis vos écrits, je ne saurais m'imaginer que vous pouvez, en effet, vous repentir de

les avoir fait imprimer, puisqu'il est impossible qu'enfin ils ne soient reçus et apportent de l'utilité au public.

J'ai rencontré depuis peu ici un seul homme qui en avait vu quelque chose. C'est un docteur en médecine, nommé Weis, fort savant aussi. Il m'a dit que Bacon lui a premièrement rendu suspecte la philosophie d'Aristote, et que votre méthode la lui a fait entièrement rejeter, et l'a convaincu de la circulation du sang, qui détruit tous les anciens principes de leur médecine ; c'est pourquoi il avoue d'y avoir consenti à regret. Je lui ai prêté à cette heure vos Principes, desquels il m'a promis de me dire ses objections : s'il en trouve, et qu'ils en méritent la peine, je vous les enverrai, afin que vous puissiez juger de la capacité de celui que je trouve être le plus raisonnable entre les doctes de ce lieu, puisqu'il est capable de goûter votre raisonnement ; mais je m'assure que personne ne le saurait être, de vous estimer à un plus haut point que fait Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – La Haye, mars 1647

Madame,

La satisfaction que j'apprends que Votre Altesse reçoit au lieu où elle est, fait que je n'ose souhaiter son retour, bien que j'aie beaucoup de peine à m'en empêcher, principalement à cette heure que je me trouve à La Haye. Et pour ce que je remarque, par votre lettre du Il février, qu'on ne vous doit point attendre ici avant la fin de l'été, je me propose de faire un voyage en France pour mes affaires particulières, avec dessein de revenir vers l'hiver ; et je ne partirai point de deux mois, afin que je puisse auparavant avoir l'honneur de recevoir les commandements de Votre Altesse, lesquels auront toujours plus de pouvoir sur moi qu'aucune autre chose qui soit au monde.

Je loue Dieu de ce que vous avez maintenant une parfaite santé ; mais je vous supplie de me pardonner, si j'ose contredire à votre opinion, touchant ce qui est de ne point user de remèdes, pour ce que le mal que vous aviez aux mains est passé ; car il est à craindre, aussi bien pour Votre Altesse que pour Madame votre sur, que les humeurs qui se purgeaient en cette façon aient été arrêtées par le froid de la saison, et qu'au printemps elles ne ramènent le même mal, ou vous mettent en danger de quelque autre maladie, si vous n'y remédiez par une bonne diète, n'usant que de viandes et de breuvages qui rafraîchissent le sang, et qui purgent sans aucun effort. Car, pour les drogues, soit des apothicaires, soit des empiriques, je les ai en si mauvaise estime, que je n'oserais jamais conseiller à personne de s'en servir.

Je ne sais ce que je puis avoir écrit à Votre Altesse, touchant le livre de Regius, qui vous donne occasion de vouloir savoir ce que j'y ai observé ; peut-être que je n'en ai pas dit mon opinion, afin de ne pas prévenir votre jugement, en cas que vous eussiez déjà le livre ; mais, puisque j'apprends que vous ne l'avez point encore, je vous dirai ici ingénument, que je n'estime pas qu'il

mérite que Votre Altesse se donne la peine de le lire. Il ne contient rien, touchant la physique, sinon mes assertions mises en mauvais ordre et sans leurs vraies preuves, en sorte qu'elles paraissent paradoxes, et que ce qui est mis au commencement ne peut être prouvé que par ce qui est vers la fin. Il n'y a inséré presque rien du tout qui soit de lui, et peu de choses de ce que je n'ai point fait imprimer ; mais il n'a pas laissé de manquer à ce qu'il me devait, en ce que, faisant profession d'amitié avec moi, et sachant bien que je ne désirais point que ce que j'avais écrit, touchant la description de l'animal, fût divulgué, jusque-là que je n'avais pas voulu lui montrer, et m'en étais excusé sur ce qu'il ne se pourrait empêcher d'en parler à ses disciples, s'il l'avait vu, il n'a pas laissé de s'en approprier plusieurs choses, et ayant trouvé moyen d'en avoir copie, sans mon su, il en a particulièrement transcrit tout l'endroit où je parle du mouvement des muscles, et où je considère, par exemple, deux des muscles qui meuvent il, de quoi il a deux ou trois pages, qu'il a répétées deux fois, de mot à mot, en son livre, tant cela lui a plu. Et toutefois, il n'a pas entendu ce qu'il écrivait ; car il en a omis le principal, qui est que les esprits animaux qui coulent du cerveau dans les muscles, ne peuvent retourner par les mêmes conduits par où ils viennent, sans laquelle observation tout ce qu'il écrit ne vaut rien ; et pour ce qu'il n'avait pas ma figure, il en a fait une qui montre clairement son ignorance. On m'a dit qu'il a encore à présent un autre livre de médecine sous la presse, où je m'attends qu'il aura mis tout le reste de mon écrit, selon qu'il aura pu le digérer ; il en eût sans doute pris beaucoup d'autres choses ; mais j'ai su qu'il n'en avait eu une copie, que lorsque son livre s'achevait d'imprimer. Mais comme il suit aveuglément ce qu'il croit être de mes opinions, en tout ce qui regarde la physique ou la médecine, encore même qu'il ne les entende pas ; ainsi il y contredit aveuglément, en tout ce qui regarde la métaphysique, de quoi je l'avais prié de n'en rien écrire, pour ce que cela ne sert point à son sujet, et que j'étais assuré qu'il ne pouvait en rien écrire qui ne fût mal. Mais je n'ai rien obtenu de lui, sinon que, n'ayant pas dessein de me satisfaire en cela, il ne s'est plus soucié de me désobliger aussi en autre chose.

Je ne laisserai pas de porter demain à Mademoiselle la P.S. un exemplaire de son livre, dont le titre est Henrici Regi fundamenta Physices, avec un autre petit livre de mon bon ami M. de Hogelande, qui a fait tout le contraire de Regius, en ce que Regius n'a rien écrit qui ne soit pris de moi, et qui ne soit avec cela contre moi, au lieu que l'autre n'a rien écrit qui soit proprement de moi (car je ne crois pas même qu'il ait jamais bien lu mes écrits), et toutefois il n'a rien qui ne soit pour moi, en ce qu'il a suivi les mêmes principes. Je prierai Mad. L. de faire joindre ces deux livres, qui ne sont pas gros, avec les premiers paquets qu'il lui plaira envoyer par Hambourg, à quoi je joindrai la version française de mes Méditations, si je les puis avoir avant que de partir d'ici, car il y a déjà assez longtemps qu'on m'a mandé que l'impression en est achevée. Je suis, etc.

Elisabeth à Descartes – Berlin, 11 avril 1647

Monsieur Descartes,

Je n'ai point regretté mon absence de La Haye, que depuis que vous me mandez y avoir été, et que je me sens privée de la satisfaction que je voulais avoir en votre conversation, pendant le séjour que vous y faisiez ; il me semblait que j'en partais toutes les fois plus raisonnable, et encore que le repos que je trouve ici, parmi des personnes qui m'affectionnent et m'estiment beaucoup plus que je ne le mérite, surpasse tous les biens que je puisse avoir ailleurs, il n'approche point de celui-là, que je ne me saurais néanmoins promettre en quelques mois, ni en prédire le nombre, puisque je ne vois point que Madame l'Electrice, ma tante, soit en humeur de permettre mon retour, et que je n'ai point sujet de l'en presser, avant que M. son fils soit auprès d'elle, ce qui, selon qu'il demande lui-même, ne sera qu'au mois de septembre ; et peut-être que ses affaires l'obligeront de venir plus tôt ou de s'arrêter plus longtemps. Ainsi je puis espérer, mais non pas m'assurer que j'aurai le bonheur de vous revoir au temps que vous avez proposé votre retour de France. Je souhaite que vous puissiez rencontrer en ce voyage le succès que vous y demandez, et que, si je n'avais expérimenté la constance de vos résolutions, je craindrais encore que vos amis ne vous obligeront d'y demeurer. Je vous supplie cependant de donner une adresse à ma sur Sophie, afin que je puisse avoir quelquefois de vos nouvelles, qui ne laisseront pas de m'être agréables, combien qu'elles seront longtemps en chemin.

Après Pâques, nous irons à Crossen, qui est le domaine de Madame ma tante, sur les frontières de Silésie, pour y demeurer trois semaines ou un mois, où la solitude me donnera plus de loisir pour la lecture, et je l'emploierai tout aux livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, pour lesquels je vous prie de recevoir ici mes remerciements. J'ai eu plus d'envie de voir le livre de Regius, pour ce que le sais qu'il y a mis du vôtre, que pour ce

qui y est du sien. Puisqu'outre qu'il va un peu vite, il s'est servi de l'assistance du docteur Jonson, à ce que lui-même m'a dit, qui' est capable de l'embrouiller encore davantage, ayant l'esprit assez confus de soi ' et il ne lui donne point la patience de comprendre les choses qu'il a lues ou entendues. Mais quoique j'excuserais toutes les autres fautes dudit Regius, je ne saurais lui pardonner l'ingratitude dont il use envers vous, et le tiens tout à fait lâche, puisque votre conversation ne lui a pu donner d'autres sentiments. M. Hogelant aura assurément bien réussi en ce qu'il a fait imprimer, puisqu'il y a suivi vos principes, que je ne saurais ici faire entendre à pas un des doctes de Berlin, tant ils sont préoccupés de l'école. Et celui que je nommais en ma dernière ne m'a point vu, depuis que je lui ai prêté votre physique, qui est un signe assuré que tout le monde se porte fort bien ici, puisqu'il est un des médecins de la maison.

Lorsque je vous disais ne me point vouloir servir de remèdes pour les apostèmes que j'ai eus en l'automne, j'entendais de ceux qui viennent de l'apothicaire, puisque les herbes rafraîchissantes et qui purgent le sang me servent d'aliment au printemps, n'ayant d'ordinaire d'appétit en cette saison pour autre chose. Je prétends aussi me faire saigner en peu de jours, puisque j'en ai pris une mauvaise coutume, que je ne saurais changer à cette heure sans en être incommodée du mal de tête. J'aurais peur de vous en donner par ce fâcheux récit de moi-même, si votre soin de ma santé ne m'y avait portée. Il me donnerait encore beaucoup de vanité, si j'en pouvais trouver d'autre cause que l'extrême bonté que vous avez pour

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 10 mai 1647

Madame,

Encore que je pourrai trouver des occasions qui me conviendront à demeurer en France, lorsque j'y serai, il n'y en aura toutefois aucune qui ait la force de m'empêcher que je ne revienne avant l'hiver, pourvu que la vie et la santé me demeurent, puisque la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de Votre Altesse me fait espérer que vous retournerez à La Haye vers la fin de l'été. Mais je puis dire que c'est la principale raison qui me fait préférer la demeure de ce pays à celle des autres ; car, pour le repos que j'y étais ci-devant venu chercher, je prévois que dorénavant je ne l'y pourrai avoir si entier que je désirerais, à cause que, n'ayant pas encore tiré toute la satisfaction que je devais avoir des injures que j'ai reçues à Utrecht, je vois qu'elles en attirent d'autres, et qu'il y a une troupe de théologiens, gens d'école, qui semblent avoir fait une ligue ensemble pour tâcher à m'opprimer par calomnies ; en sorte que, pendant qu'ils machinent tout ce qu'ils peuvent pour tâcher de me nuire, si je ne veillais aussi pour me défendre, il leur serait aisé de me faire quelques affronts.

La preuve de ceci est que, depuis trois ou quatre mois, un certain Régent du Collège des Théologiens de Leyde, nommé Revius, a fait disputer quatre diverses thèses contre moi, pour pervertir le sens de mes Méditations, et faire croire que j'y ai mis des choses fort absurdes, et contraires à la gloire de Dieu : comme, qu'il faut douter qu'il y ait un Dieu ; et même, que je veux qu'on nie absolument pour quelque temps qu'il y en ait un, et choses semblables. Mais, pour ce que cet homme n'est pas habile, et que même la plupart de ses écoliers se moquaient de ses médisances, les amis que j'ai à Leyde ne daignaient pas seulement m'avertir de ce qu'il faisait, jusques à ce que d'autres thèses ont aussi été faites par Triglandius, leur premier professeur de théologie, où il a mis ces mots *nempe eum esse blasphemum, qui deum pro deceptore habet, ut male Cartestus*

(c'est un blasphémateur, celui qui tient Dieu pour trompeur, comme Descartes a eu tort de le faire). Sur quoi mes amis ont jugé, même ceux qui sont aussi théologiens, que l'intention de ces gens-là, en m'accusant d'un si grand crime comme est le blasphème, n'était pas moindre que de tâcher à faire condamner mes opinions comme très pernicieuses, premièrement, par quelque Synode où ils seraient les plus forts, et ensuite, de tâcher aussi à me faire faire des affronts par les magistrats, qui croient en eux ; et que, pour obvier à cela, il était besoin que je m'opposasse à leurs desseins : ce qui est cause que, depuis huit jours, j'ai écrit une longue lettre aux Curateurs de l'Académie de Leyde, pour demander justice contre les calomnies de ces deux théologiens. je ne sais point encore la réponse que j'en aurai ; mais, selon que je connais l'humeur des personnes de ce pays, et combien ils révèrent, non pas la probité et la vertu, mais la barbe, la voix et le sourcil des théologiens, en sorte que ceux qui sont les plus effrontés, et qui savent crier le plus haut, ont ici le plus de pouvoir (comme ordinairement en tous les Etats populaires), encore qu'ils aient le moins de raison, je n'en attends que quelques emplâtres, qui, n'ôtant point la cause du mal, ne serviront qu'à le rendre plus long et plus importun ; au lieu que, de mon côté, je pense être obligé de faire mon mieux, pour tirer une entière satisfaction de ces injures, et aussi, par même occasion, de celles d'Utrecht ; et en cas que je ne puisse obtenir justice (comme je prévois qu'il sera très malaisé que je l'obtienne), de me retirer tout à fait de ces Provinces. Mais, pour ce que toutes choses se font ici fort lentement, je m'assure qu'il se passera plus d'un an, avant que cela arrive.

Je ne prendrais pas la liberté d'entretenir Votre Altesse de ces petites choses, si la faveur qu'elle me fait de vouloir lire les livres de M. Hoguelande et de Regius, à cause de ce qu'ils ont mis qui me regarde, ne me faisait croire que vous n'aurez pas désagréable de savoir de moi-même ce qui me touche ; outre que l'obéissance et le respect que je vous dois, m'oblige à vous rendre compte de mes actions.

Je loue Dieu de ce que ce docteur, à qui Votre Altesse a prêté le livre de mes Principes, a été longtemps sans vous retourner voir, puisque c'est une marque qu'il n'y a point du tout de ma-

lades à la cour de Madame l'Electrice, et il semble qu'on a un degré de santé plus parfait, quand elle est générale au lieu où l'on demeure, que lorsqu'on est environné de malades. Ce médecin aura eu d'autant plus de loisir de lire le livre qu'il a plu à Votre Altesse de lui prêter, et vous en aura pu mieux dire depuis son jugement.

Pendant que j'écris ceci, je reçois des lettres de La Haye et de Leyde, qui m'apprennent que l'assemblée des Curateurs a été différée, en sorte qu'on ne leur a point encore donné mes lettres ; et je vois qu'on fait d'une brouillerie une grande affaire. On dit que les théologiens en veulent être juges, c'est-à-dire me mettre ici en une inquisition plus sévère que ne fut jamais celle d'Espagne, et me rendre l'adversaire de leur religion. Sur quoi on voudrait que j'employasse le crédit de Monsieur l'Ambassadeur de France, et l'autorité de Monsieur le Prince d'Orange, non pas pour obtenir justice, mais pour intercéder et empêcher que mes ennemis ne passent outre. je crois pourtant que je ne suivrai point cet avis ; je demanderai seulement justice ; et si je ne la puis obtenir, il me semble que le meilleur sera que je me prépare tout doucement à la retraite. Mais, quoi que je pense ou que je fasse, et en quelque lieu du monde que j'aie, il n'y aura jamais rien qui me soit plus cher que d'obéir à vos commandements, et de témoigner avec combien de zèle je suis, etc.

Elisabeth à Descartes – Crossen, mai 1647

Monsieur Descartes,

Il y a trois semaines qu'on m'a envoyé le corollaire impertinent du professeur Triglandius, y ajoutant que ceux qui ont disputé pour vous ne furent point vaincus par raison, mais contraints de se taire par le tumulte qui s'excita en l'académie, et que le professeur Stuard (homme de grande lecture, mais d'un jugement fort médiocre), faisait dessein de réfuter vos Méditations Métaphysiques. Je croyais bien que cela vous donnerait la même peine qu'a fait la calomnie de l'écolier de Voëtius, mais non pas la résolution de quitter l'Hollande, comme vous le témoignez en votre lettre du 10e de ce mois, puisqu'il est indigne de vous de céder la place à vos ennemis, et que cela paraîtrait comme une espèce de bannissement, qui vous apporterait plus de préjudice que tout ce que Messieurs les théologiens peuvent faire contre vous, puisque la calomnie n'est point considérable en un lieu où ceux qui gouvernent ne s'en peuvent exempter eux-mêmes, ni punir ceux qui les font. Le peuple y paie cette grande contribution pour la seule liberté de la langue, et celle des théologiens étant privilégiée partout ne saurait recevoir de la restreinte en un Etat populaire. C'est pourquoi il me semble que vous avez raison d'être content, si vous obtenez ce que vos amis en Hollande vous conseillent de demander, encore que vous ne deviez point suivre leur avis en la demande, la résolution que vous y avez prise étant mieux séante à un homme libre et assuré de son fait. Mais, si vous continuez celle de quitter le pays, je relâcherais aussi celle que j'avais prise d'y retourner, si les intérêts de ma maison ne m'y rappellent, et attendrai plutôt ici que l'issue des traités de Munster ou quelque autre conjoncture me ramène en ma patrie.

Le douaire de Madame l'Electrice est en une situation qui ne revient pas mal à ma complexion, de deux degrés plus proche du soleil que Berlin, entouré de la rivière de l'Oder, et la terre y est extrêmement fertile. Le peuple s'y est déjà mieux remis de la

guerre que celui-ci, encore que les armées y aient été plus longtemps et fait plus de dommage par le feu. Il y a maintenant en quelques villages une si grande quantité de ces mouches qu'on nomme cousins, que plusieurs hommes et animaux en sont étouffés ou devenus sourds et aveugles. Ils y viennent en forme de nue et s'en vont de même. Les habitants croient que cela provient de sortilège ; mais je l'attribue au débordement extraordinaire de la rivière de l'Oder, qui a été cette année jusqu'à la fin d'avril, et il y faisait déjà grand chaud.

J'ai reçu, passé deux jours, les livres de M. Hogeland et de Roy ; mais les dépêches m'ont empêché d'y lire autre chose que le commencement du premier, où j'estimerai fort les preuves de l'existence de Dieu, si vous ne m'aviez accoutumée de les demander des principes de notre connaissance. Mais les comparaisons, par lesquelles Il montre comment l'âme est unie au corps et contrainte de s'accommoder à sa forme, d'avoir part au bien et au mal qui lui arrive, ne me satisfont pas encore ; puisque la matière subtile, qu'il suppose être enveloppée en une plus grossière par la chaleur du feu ou de la fermentation, est néanmoins corporelle et reçoit sa pression ou son mouvement par la quantité et la superficie de ses petites parties, ce que Pâme, qui est immatérielle, ne saurait faire.

Mon frère Philippe, qui m'a fait tenir lesdits livres, me mande qu'il y en a deux autres en chemin ; et puisque je n'en ai point fait venir, je crois que ce seront vos Méditations et vos Principes de philosophie en français. J'ai principalement de l'impatience pour le dernier, puisque vous y avez ajouté quelque chose qui n'est point au latin, ce que je pense sera au 4e livre, puisque les trois autres me paraissent aussi clairs qu'il est possible de les rendre.

Le médecin dont je vous ai parlé autrefois m'a dit qu'il avait quelques objections touchant les minéraux, mais qu'il n'oserait vous les envoyer, avant qu'avoir encore une fois examiné vos principes. Mais la pratique l'empêche beaucoup. Le peuple d'ici a une croyance extraordinaire en sa profession ; et n'était la grande saleté de la commune et de la noblesse, je crois qu'il en aurait moins besoin que peuple du monde, puisque l'air y est

fort pur. J'y ai aussi plus de santé que je n'avais en Hollande. Mais je ne voudrais pas y avoir toujours été, puisqu'il n'y a rien que mes livres pour m'empêcher de devenir stupide au dernier point. J'y aurais une satisfaction entière, si je pouvais vous témoigner l'estime que je fais de la bonté que vous continuez d'avoir pour

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – La Haye, 6 juin 1647

Madame,

Passant par La Haye pour aller en France, puisque je ne puis y avoir l'honneur de recevoir vos commandements, et vous faire la révérence, il me semble que je suis obligé de tracer ces lignes, afin d'assurer Votre Altesse que mon zèle et ma dévotion ne changeront point, encore que je change de terre. J'ai reçu depuis deux jours une lettre de Suède de Monsieur le Résident de France qui est là, où il me propose une question de la part de la Reine, à laquelle il m'a fait connaître en lui montrant ma réponse à une autre lettre qu'il m'avait ci-devant envoyée. Et la façon dont il décrit cette Reine, avec les discours qu'il rapporte d'elle, me la font tellement estimer, qu'il me semble que vous seriez dignes de la conversation l'une de l'autre ; et qu'il y en a si peu au reste du monde qui en soient dignes, qu'il ne serait pas malaisé à Votre Altesse de lier une fort étroite amitié avec elle, et qu'outre le contentement d'esprit que vous en auriez, cela pourrait être à désirer pour diverses considérations. J'avais écrit ci-devant à ce mien ami Résident en Suède, en répondant à une lettre où il parlait d'elle, que je ne trouvais pas incroyable ce qu'il m'en disait, à cause que l'honneur que j'avais de connaître Votre Altesse, m'avait appris combien les personnes de grande naissance pouvaient surpasser les autres, etc. Mais je ne me souviens pas si c'est en la lettre qu'il lui a fait voir, ou bien en une autre précédente, et pour ce qu'il est vraisemblable qu'il lui fera voir dorénavant les lettres qu'il recevra de moi, je tâcherai toujours d'y mettre quelque chose qui lui donne sujet de souhaiter l'amitié de Votre Altesse, si ce n'est que vous me le défendiez. On a fait taire les théologiens qui me voulaient nuire, mais en les flattant, et en se gardant de les offenser le plus qu'on a pu, ce qu'on attribue maintenant au temps ; mais j'ai peur que ce temps durera toujours, et qu'on leur laissera prendre tant de pouvoir, qu'ils seront insupportables. On achève l'impression de mes Principes en français ; et pour ce que c'est l'Epître, qu'on

imprimera la dernière, j'en envoie ici la copie à Votre Altesse, afin que, s'il y a quelque chose qui ne lui agrée pas, et qu'elle juge devoir être mis autrement, il lui plaise me faire la faveur d'en avertir celui qui sera toute sa vie, etc.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 20 novembre 1647

Madame,

Puisque j'ai déjà pris la liberté d'avertir Votre Altesse de la correspondance que j'ai commencé d'avoir en Suède, je pense être obligé de continuer, et de lui dire que j'ai reçu depuis peu des lettres de l'ami que j'ai en ce pays-là, par lesquelles il m'apprend que, la Reine ayant été à Upsale, où est l'Académie du pays, elle avait voulu entendre une harangue du professeur en l'éloquence, qu'il estime pour le plus habile et le plus raisonnable de cette Académie, et qu'elle lui avait donné pour son sujet à discourir du Souverain Bien de cette vie ; mais qu'après avoir ouï cette harangue, elle avait dit que ces gens-là ne faisaient qu'effleurer les matières, et qu'il en faudrait savoir mon opinion. A quoi il lui avait répondu qu'il savait que j'étais fort retenu à écrire de telles matières ; mais que, s'il plaisait à Sa Majesté qu'il me la demandât de sa part, il ne croyait pas que je manquasse à tâcher de lui satisfaire. Sur quoi elle lui avait très expressément donné charge de me la demander, et lui avait fait promettre qu'il m'en écrirait au prochain ordinaire ; en sorte qu'il me conseille d'y répondre, et d'adresser ma lettre à la Reine, à laquelle il la présentera, et dit qu'il est caution qu'elle sera bien reçue.

J'ai cru ne devoir pas négliger cette occasion, et considérant que, lorsqu'il m'a écrit cela, il ne pouvait encore avoir reçu la lettre où je parlais de celles que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse touchant la même matière, j'ai pensé que le dessein que j'avais eu en cela était failli, et qu'il le fallait prendre d'un autre biais ; c'est pourquoi j'ai écrit une lettre à la reine, où, après avoir mis brièvement mon opinion, j'ajoute que j'omets beaucoup de choses, parce que, me représentant le nombre des affaires qui se rencontrent en la conduite d'un grand royaume, et dont Sa Majesté prend elle-même les soins, je n'ose lui demander plus longue audience ; mais que j'envoie à Monsieur Chanut

quelques écrits, où j'ai mis mes sentiments plus au long touchant la même matière, afin que, s'il lui plaît de les voir, il puisse les lui présenter.

Ces écrits que j'envoie à Monsieur Chanut, sont les lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse touchant le livre de Sénèque De vita beata, jusques à la moitié de la sixième, où, après avoir défini les passions en général, je mets que je trouve de la difficulté à les dénombrer. Ensuite de quoi, je lui envoie aussi le petit Traité des Passions, lequel j'ai eu assez de peine à faire transcrire sur un brouillon fort confus que j'en avais gardé ; et je lui mande que je ne le prie point de présenter d'abord ces écrits à la Reine, pour ce que j'aurais peur de ne pas garder assez le respect que je dois à Sa Majesté, si je lui envoyais des lettres que j'ai faites pour une autre, plutôt que de lui écrire à elle-même ce que je pourrai juger lui être agréable ; mais que, s'il trouve bon de lui en parler, disant que c'est à lui que je les ai envoyées, et qu'après cela elle désire de les voir, je serai libre de ce scrupule ; et que je me suis persuadé qu'il lui sera peut-être plus agréable de voir ce qui a été ainsi écrit à une autre, que s'il lui était adressé, pour ce qu'elle pourra s'assurer davantage que je n'ai rien changé ou déguisé en sa considération. Je n'ai pas jugé à propos d'y mettre rien de plus de Votre Altesse, ni même d'en exprimer le nom, lequel toutefois il ne pourra ignorer à cause de mes lettres précédentes. Mais considérant que, nonobstant qu'il soit homme très vertueux et grand estimateur des personnes de mérite, en sorte que je ne doute point qu'il n'honore Votre Altesse autant qu'il doit, il ne m'en a toutefois parlé que rarement en ses lettres, bien que je lui en aie écrit quelque chose en toutes les miennes, j'ai pensé qu'il faisait peut-être scrupule d'en parler à la Reine, pour ce qu'il ne sait pas si cela plairait ou déplairait à ceux qui l'ont envoyé. Mais, si j'ai dorénavant occasion de lui écrire à elle-même, je n'aurai pas besoin d'interprète ; et le but que j'ai eu cette fois, en lui envoyant ces écrits, est de tâcher à faire qu'elle s'occupe davantage à ces pensées, et que, si elles lui plaisent, ainsi qu'on me fait espérer, elle ait occasion d'en conférer avec Votre Altesse. De laquelle je serais toute ma vie, etc.

Elisabeth à Descartes – Berlin, 5 décembre 1647

Monsieur Descartes,

Puisque j'ai reçu, il y a quelques jours, la traduction française de vos Méditations Métaphysiques, que vous m'avez envoyée, je suis obligée de vous en rendre grâce par ces lignes, encore que je ne saurais exprimer mon sentiment de reconnaissance de vos bontés, sans en demander une nouvelle pour excuser l'incommodité que je vous donne à lire et répondre mes lettres qui vous détournent si souvent de méditations utiles, pour des sujets qui, sans la partialité d'ami, ne vous sauraient être considérables ; mais j'ai reçu tant de preuves de celle que vous avez pour moi, que j'y présume assez pour ne faire difficulté de vous dire avec quelle satisfaction j'ai lu la traduction susdite, puisqu'elle rend vos pensées d'autant plus miennes que je les vois bien exprimées en une langue dont je me sers ordinairement, encore que je croie les avoir comprises auparavant.

Mon admiration s'augmente toutes les fois que je relis les objections qu'on vous a faites, comment il est possible que des personnes, qui ont employé tant d'années à la méditation et à l'étude, ne sauraient comprendre des choses si simples et si claires, que la plupart, en disputant du vrai et du faux, semblent ne pas connaître comment il les faut discerner, et que le sieur Gasendus, qui est en la plus grande réputation pour son savoir, a fait, après l'Anglais, des objections moins raisonnables que tous les autres.

Cela vous montre combien le monde a besoin du Traité de l'Erudition, que vous avez autrefois voulu faire. Je sais que vous êtes trop charitable pour refuser une chose si utile au public, et que, pour cela, le n'ai pas besoin de vous faire souvenir de la parole que vous en avez donnée à

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 31 Janvier 1648

Madame,

J'ai reçu les lettres de Votre Altesse du 23 décembre presque aussitôt que les précédentes, et j'avoue que je suis en peine touchant ce que je dois répondre à ces précédentes, à cause que Votre Altesse y témoigne vouloir que j'écrive le Traité de l'Erudition, dont j'ai eu autrefois l'honneur de lui parler, Et il n'y a rien que je souhaite avec plus de zèle, que d'obéir à vos commandements ; mais je dirai ici les raisons qui sont cause que j'avais laissé le dessein de ce traité, et si elles ne satisfont à Votre Altesse, je ne manquerai pas de le reprendre.

La première est que je n'y saurais mettre toutes les vérités qui y devraient être, sans animer trop contre moi les gens de l'Ecole, et que je ne me trouve point en telle condition que je puisse entièrement mépriser leur haine. La seconde est que j'ai déjà touché quelque chose de ce que j'avais envie d'y mettre, dans une préface qui est au-devant de la traduction française de mes Principes, laquelle je pense que Votre Altesse a maintenant reçue. La troisième est que j'ai maintenant un autre écrit entre les mains, que j'espère pouvoir être plus agréable à Votre Altesse : c'est la description des fonctions de l'animal et de l'homme. Car ce que j'en avais brouillé, il y a douze ou treize ans, qui a été vu par Votre Altesse, étant venu entre les mains de plusieurs qui l'ont mai transcrit, j'ai cru être obligé de le mettre plus au net, c'est-à-dire, de le refaire. Et même je me suis aventuré (mais depuis huit ou dix jours seulement) d'y vouloir expliquer la façon dont se forme l'animal dès le commencement de son origine. Je dis l'animal en général ; car, pour l'homme en particulier, je ne l'oserais entreprendre, faute d'avoir assez d'expérience pour cet effet.

Au reste, je considère ce qui me reste de cet hiver, comme le temps le plus tranquille que j'aurai peut-être de ma vie ; ce qui

est cause que j'aime mieux l'employer à cette étude, qu'à une autre qui ne requiert pas tant d'attention. La raison qui me fait craindre d'avoir ci-après moins de loisir, est que je suis obligé de retourner en France l'été prochain, et d'y passer l'hiver qui vient ; mes affaires domestiques et plusieurs raisons m'y contraignent. On m'y a fait aussi l'honneur de m'y offrir pension de la part du Roi, sans que je l'aie demandée ; ce qui ne sera point capable de m'attacher, mais il peut arriver en un an beaucoup de choses. Il ne saurait toutefois rien arriver qui puisse m'empêcher de préférer le bonheur de vivre au lieu où serait Votre Altesse, si l'occasion s'en présentait, à celui d'être en ma propre patrie, ou en quelque autre lieu que ce puisse être. Je n'attends encore de longtemps réponse à la lettre touchant le Souverain Bien, pour ce qu'elle a demeuré près d'un mois à Amsterdam, par la faute de celui à qui je l'avais envoyée pour l'adresser ; mais, sitôt que j'en aurai quelques nouvelles, je ne manquerais pas de le faire savoir à Votre Altesse. Elle ne contenait aucune chose de nouveau qui méritât de vous être envoyée. J'ai reçu, depuis, quelques lettres de ce pays là, par lesquelles on me mande que les miennes sont attendues, et selon qu'on m'écrit de cette princesse, elle doit être extrêmement portée à la vertu, et capable de bien juger des choses. On me mande qu'on lui présentera la version de mes Principes, et on m'assure qu'elle en lira la première partie avec satisfaction, et qu'elle serait bien capable du reste, si les affaires ne lui ôtaient le loisir.

J'envoie avec cette lettre un livret de peu d'importance, et je ne l'enferme pas en même paquet, à cause qu'il ne vaut pas le port ; ce sont les insultes de M. Regius qui m'ont contraint de l'écrire, et il a été plutôt imprimé que je ne l'ai su ; même on y a joint des vers et une préface que je désapprouve, quoique les vers soient de M. Heydanus, mais qui n'a osé y mettre son nom, comme aussi ne le devait-il pas. je suis, etc.

Elisabeth à Descartes – Crossen, 30 juin 1648.

Monsieur Descartes,

L'enflure que j'ai eue au bras droit, par la faute d'un chirurgien qui m'a coupé partie d'un nerf en me saignant, a empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 7^e de mai, qui me représente un nouvel effet de votre parfaite générosité, au regret que vous avez de quitter la Hollande y pouvoir espérer de m'y faire jouir de l'utilité de votre conversation, qui véritablement est le plus grand bien j'y attendais et l'unique sujet qui m'a fait songer aux moyens d'y retourner, à quoi l'accommodement des affaires d'Angleterre m'aurait autant servi que le désespoir d'en voir en celles d'Allemagne.

Cependant on parle du voyage que vous avez proposé autrefois, et la mère de la personne à qui votre ami a donné vos lettres a reçu ordre de le faire réussir sans qu'on sache son pays que cela vient de plus loin que de son propre mouvement. On a mal choisi la bonne femme pour ménager un secret, elle qui n'en eut jamais. Toutefois elle fait le reste de sa commission avec beaucoup de passion, et voudrait qu'un tiers y volât ; ce qu'il n'est point en dessein de faire, mais il l'a remis à la volonté de ses parents, qui sera sans doute pour le voyage, et s'ils envoient l'argent qui y est nécessaire, il est résolu de l'entreprendre, puisque en cette conjoncture il aura moyen peut-être d'y rendre service à ceux à qui il le doit, et qu'il pourrait retourner avec la bonne femme susmentionnée, qui ne prétend pas d'y demeurer non plus. Il n'y a que ceci de changé des raisons qui vous ont été écrites contre ledit voyage, et la mort de cette femme (qui est assez malade), ou qu'elle soit obligée de partir avant que la réponse des parents de l'autre arrive, sont les plus apparentes pour le rompre. J'ai reçu, passé trois semaines, une lettre fort obligeante du lieu en question, pleine de bonté et de protestations d'amitié, mais qui ne fait nulle mention de vos lettres, ni de ce qui a été dit ci-dessus ; aussi on ne l'a mandé à la bonne femme que de bouche par un exprès.

Je ne vous ai pas encore rendu compte de ma lecture de la version française de vos Principes de philosophie. Combien qu'il y ait quelque chose dans la préface, sur quoi j'ai besoin de votre explication, je ne l'ajoute pas ici, parce que cela en grossirait trop ma lettre. Mais je prétends vous en entretenir une autre fois, et me promets qu'en changeant de demeure, vous conserverez toujours la même charité pour

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Paris, juin ou juillet 1648

Madame,

Encore que je sache bien que le lieu et la condition où je suis ne me sauraient donner aucune occasion d'être utile au service de Votre Altesse, je ne satisferais pas à mon devoir, ni à mon zèle, si, après être arrivé en une nouvelle demeure, je manquais à vous renouveler les offres de ma très humble obéissance. Je me suis rencontré ici en une conjoncture d'affaires, que toute la prudence humaine n'eût su prévoir. Le Parlement, joint avec les autres Cours souveraines, s'assemble maintenant tous les jours, pour délibérer touchant quelques ordres qu'ils prétendent devoir être mis au maniement des finances, et cela se fait à présent avec la permission de la Reine, en sorte qu'il y a de l'apparence que l'affaire tirera de longue ; mais il est malaisé de juger ce qui en réussira. On dit qu'ils se proposent de trouver de l'argent suffisamment pour continuer la guerre, et entretenir de grandes armées, sans pour cela fouler le peuple ; s'ils prennent ce biais, je me persuade que ce sera le moyen de venir enfin à une paix générale. Mais, en attendant que cela soit, j'eusse bien fait de me tenir au pays où la paix est déjà ; et si ces orages ne se dissipent bientôt, je me propose de retourner vers Egmond dans six semaines ou deux mois et de m'y arrêter jusqu'à ce que le ciel de France soit plus serein. Cependant, me tenant comme je fais, un pied en un pays, et l'autre en un autre, je trouve ma condition très heureuse, en ce qu'elle est libre. Et je crois que ceux qui sont en grande fortune différent davantage des autres, en ce que les déplaisirs qui leur arrivent leur sont plus sensibles, que non pas en ce qu'ils jouissent de plus de plaisirs, à cause que tous les contentements qu'ils peuvent avoir, leur étant ordinaires, ne les touchent pas tant que les afflictions, qui ne leur viennent que lorsqu'ils s'y attendent le moins, et qu'ils n'y sont aucunement préparés ; ce qui doit servir de consolation à ceux que la fortune

a accoutumé à ses disgrâces. je voudrais qu'elle fût aussi obéissante à tous vos désirs, que je serai toute ma vie, etc.

Elisabeth à Descartes – Crossen, juillet 1648

Monsieur Descartes,

Vous ne sauriez être en lieu du monde où la peine que vous prendrez de me mander de vos nouvelles ne soit utile pour ma satisfaction. Car je me persuade qu'elles seront toujours à votre avantage, et que Dieu est trop juste pour vous envoyer de malheurs si grands que votre prudence n'en saurait tirer, comme des désordres inopinés en France, qui conservent votre liberté en vous obligeant de retourner en Hollande, puisque sans cela la Cour vous l'aurait ravie, quelque soin que vous eussiez pu prendre de vous y opposer ; et pour moi, j'en reçois le plaisir de pouvoir espérer le bonheur de vous revoir en Hollande ou ailleurs.

Je crois que vous aurez reçu la lettre où on vous parle d'un autre voyage, qui se devait faire, si les amis l'approuvaient, le croyant pour leur service en cette conjoncture ; et depuis, ils l'ont demandé, en fournissant les dépenses qu'il y fallait. Néanmoins, ceux qui sont où cela se doit commencer, ont empêché de jour en jour les apprêts qui y étaient nécessaires, émus à cela par des raisons si faibles qu'eux-mêmes ne les oseraient avouer. Cependant on donne à cette heure si peu de temps pour cela, que la personne de question ne pourra point être prête. Et d'un côté elle aura mauvais gré d'avoir manqué de parole ; de l'autre, ses amis croiront qu'elle n'avait pas la volonté ou le courage de sacrifier sa santé et son repos pour l'intérêt d'une maison, pour laquelle elle voudrait encore abandonner la vie, s'il était requis. Cela la fâche un peu, mais ne la saurait surprendre, puisqu'elle est bien accoutumée de souffrir le blâme des fautes d'autrui (même en des occasions où elle ne s'en voulait purger), et de chercher sa satisfaction seulement au témoignage que sa conscience lui donne d'avoir fait son devoir. Toutefois cela détourne ses pensées quelque temps de matière plus agréable ; et encore que vous ayez raison de dire que ceux qui sont en grande fortune diffèrent davantage des autres en ce que les déplaisirs qui leur arrivent leur sont plus sensibles, que non pas en ce

qu'ils jouissent de plus de plaisirs, parce qu'il y en a peu qui donnent de vrais objets à leurs plaisirs (mais si c'était de faire du bien au public et particulièrement aux personnes de mérite, une condition qui en donnerait quantité de moyens, donnerait aussi plus de plaisirs que ne pourraient avoir ceux à qui la fortune refuse cet avantage), je n'en demanderais jamais de plus grand, que de vous pouvoir témoigner en effet l'estime que je fais de votre bonté pour

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Elisabeth à Descartes – Crossen, 23 août 1648

Monsieur Descartes,

Je vous parlais, en ma dernière, d'une personne qui, sans avoir failli, était en danger de perdre la bonne opinion et peut-être la bienveillance de la plupart de ses amis. Maintenant elle s'en trouve délivrée d'une façon assez extraordinaire, puisque cette autre à qui elle avait mandé le temps qu'il lui fallait pour se rendre auprès d'elle, lui répond qu'elle l'aurait bien attendue, si sa fille n'eût changé de résolution, jugeant qu'on trouverait mauvais qu'elle soit approchée de si près par gens de différente religion. C'est un procédé qui, à mon avis, ne répond pas aux louanges que votre ami donne à celle qui s'en sert, au moins s'il est entièrement sien et ne vient pas, comme je le soupçonne, de l'esprit faible de sa mère, qui a été accompagnée, depuis que cette affaire est sur le tapis, d'une sur qui tient sa subsistance du parti contraire à la maison de la personne susmentionnée. Votre ami vous en pourrait éclaircir, si vous trouvez à propos de lui en mander quelque chose. Ou peut-être qu'il vous en écrira de son propre mouvement, puisqu'on dit qu'il gouverne entièrement l'esprit auquel il donne tant de louanges. Je ne saurais rien ajouter à ceci, si ce n'est que je n'estime pas cet accident susdit au nombre des malheurs de la personne à qui il arrive, puisqu'il la retire d'un voyage où le mal qui lui en reviendrait (comme la perte de santé et de repos, joint aux choses fâcheuses qu'il lui eût fallu souffrir d'une nation brutale), était très assuré, et le bien que d'autres en pourraient espérer, fort incertain. Et s'il y a de l'affront dans le procédé, je trouve qu'il retombera entièrement sur ceux qui l'ont fait, puisque c'est une marque de leur inconstance et légèreté d'esprit, et que tous ceux qui en ont connaissance savent aussi qu'elle n'a point contribué à aucune de ces boutades.

Quant à moi, je prétends demeurer encore ici jusqu'à ce que j'apprenne l'issue des affaires d'Allemagne et d'Angleterre, qui semblent être maintenant en une crise. Nous y avons eu une

plaisante rencontre depuis trois jours, toutefois très incommode. En nous promenant sous un bois de chêne, Mme l'Electrice avec ceux de sa suite, il nous est venu en un instant comme une sorte de rougeole par tout le corps, hors au visage, sans fièvre ni autre mal qu'une démangeaison insupportable. Les superstitieux se croyaient ensorcelés ; mais les pay sans nous disaient qu'il y avait parfois une certaine rosée venimeuse sur les arbres, qui, descendant en poussière, infecte ainsi les passants. Et il est à remarquer que tous les différents remèdes que chacun s'est imaginé pour un mal si nouveau, comme les bains, la saignée, les ventouses, les sangsues et la purge n'y ont de rien servi. Je vous en fais le récit, parce que je présume que vous y trouverez de quoi confirmer quelques unes de vos doctrines.

Je suis parfaitement, M. Descartes,

Votre très affectionnée amie à vous servir,

Elisabeth.

Descartes à Elisabeth – Egmond, octobre 1648

Madame,

J'ai eu enfin le bonheur de recevoir les trois lettres que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, et elles n'ont point passé en de mauvaises mains. Mais la première, du 30 juin, ayant été portée à Paris, pendant que j'étais déjà en chemin pour revenir en ce pays, ceux qui l'ont reçue pour moi ont attendu des nouvelles de mon arrivée avant que de me l'envoyer, et ainsi je ne l'ai pu avoir qu'aujourd'hui, que j'ai aussi reçu la dernière du 23 août par laquelle j'apprends un procédé injurieux que j'admire ; et je veux croire, avec Votre Altesse, qu'il ne vient pas de la personne à qui on l'attribue. Quoi qu'il en soit, je n'estime pas qu'on doive être fâché de ne point faire un voyage, où, comme Votre Altesse remarque fort bien, les incommodités étaient infaillibles et les avantages fort incertains. Pour moi, grâce à Dieu, j'ai achevé celui qu'on m'avait obligé de faire en France, et je ne suis pas marri d'y être allé, mais je suis encore plus aise d'en être revenu. je n'y ai vu personne dont il m'ait semblé que la condition fût digne d'envie, et ceux qui y paraissent avec le plus d'éclat m'ont semblé être les plus dignes de pitié. je n'y pouvais aller en un temps plus avantageux pour me faire bien reconnaître la félicité de la vie tranquille et retirée, et la richesse des plus médiocres fortunes. Si Votre Altesse compare sa condition avec celle des Reines et des autres Princesses de l'Europe, elle y trouvera même différence qu'entre ceux qui sont dans le port, où ils se reposent, et ceux qui sont en pleine mer, agités par les vents d'une tempête. Et bien qu'on ait été jeté dans le port par un naufrage, pourvu qu'on n'y manque pas des choses nécessaires à la vie, on ne doit pas y être moins content, que si on y était arrivé d'autre façon. Les fâcheuses rencontres qui arrivent aux personnes qui sont dans l'action, et dont la félicité dépend toute d'autrui, pénètrent jusqu'au fond de leur coeur, au lieu que cette vapeur venimeuse, qui est descendue des arbres sous lesquels se promenait paisiblement Votre Altesse, n'aura

touché, comme j'espère, que l'extérieur de la peau, laquelle si on eût lavée sur l'heure avec un peu d'eau-de-vie, je crois qu'on en aurait ôté tout le mal.

Je n'ai reçu aucunes lettres, depuis cinq mois, de l'ami dont j'avais écrit ci-devant à Votre Altesse. Et pour ce qu'en sa dernière il me mandait fort ponctuellement les raisons qui avaient empêché la personne à laquelle il avait donné mes lettres, de me faire réponse, je juge que son silence ne vient que de ce qu'il attend encore cette réponse, ou bien peut-être qu'il a quelque honte de n'en avoir point à m'envoyer, ainsi qu'il s'était imaginé. je me retiens aussi de lui écrire le premier, afin de ne lui sembler point reprocher cela par mes lettres, et je ne laissais pas de savoir souvent de ses nouvelles, lorsque j'étais à Paris, par le moyen de ses proches, qui huit jours. Mais lorsqu'ils lui auront mandé que je suis ici, je ne doute point qu'il ne m'y écrive, et qu'il ne me fasse entendre ce qu'il saura du procédé qui touche Votre Altesse, pour ce qu'il sait que j'y prends beaucoup d'intérêt. Mais ceux qui n'ont point eu l'honneur de vous voir, et qui n'ont point une connaissance très particulière de vos vertus, ne sauraient pas concevoir qu'on puisse être si parfaitement que je suis, etc.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 22 février 1649

Madame,

Entre plusieurs fâcheuses nouvelles que j'ai reçues divers endroits en même temps, celle qui m'a le plus vivement touché, a été la maladie de Votre altesse. Et bien que j'en aie aussi appris la guérison, il ne laisse pas d'en rester encore des marques de tristesse en mon esprit, qui n'en pourront être sitôt effacées. L'inclination à faire des vers, que Votre Altesse avait pendant son mal, me fait souvenir de Socrate, que Platon dit avoir eu une pareille envie, pendant qu'il était en prison. Et je crois que cette humeur de faire des vers, vient d'une forte agitation des esprits animaux, qui pourrait entièrement troubler l'imagination de ceux qui n'ont pas le cerveau bien rassis, mais qui ne fait qu'échauffer un peu plus les fermes, et les disposer à la poésie. Et je prends cet emportement pour une marque d'un esprit plus fort et plus relevé que le commun.

Si je ne connaissais le vôtre pour tel, je craindrais vous ne fussiez extraordinairement affligée d'apprendre la funeste conclusion des tragédies d'Angleterre mais je me promets que Votre Altesse, étant accoutumée aux disgrâces de la fortune, et s'étant vue soi-même depuis peu en grand péril de sa vie, ne sera pas si surprise, ni si troublée d'apprendre la mort d'un de ses proches, que si elle n'avait point reçu auparavant d'autres afflictions. Et bien que cette mort si violente semble avoir quelque chose de plus affreux que celle qu'on attend en son lit, toutefois, à le bien prendre, elle est plus glorieuse, plus heureuse et plus douce, en sorte que ce qui afflige particulièrement en ceci le commun des hommes, doit servir de consolation à Votre Altesse. Car c'est beaucoup de gloire de mourir en une occasion qui fait qu'on est universellement plaint, loué et regretté de tous ceux qui ont quelque sentiment humain. Et il est certain que, sans cette épreuve, la clémence et les autres vertus du Roi dernier mort n'auraient jamais été tant remarquées ni tant estimées qu'elles

sont et seront à l'avenir par tous ceux qui liront son histoire. Je m'assure aussi que sa conscience lui a plus donné de satisfaction, pendant les derniers moments de sa vie, que l'indignation, qui est la seule passion triste qu'on dit avoir remarquée en lui, ne lui a causé de fâcherie. Et pour ce qui est de la douleur, je ne la mets nullement en compte ; car elle est si courte, que, si les meurtriers pouvaient employer la fièvre, ou quelque'autre des maladies dont la nature a coutume de se servir pour ôter les hommes du monde, on aurait sujet de les estimer plus cruels qu'ils ne sont, lorsqu'ils les tuent d'un coup de hache. Mais je n'ose m'arrêter longtemps sur un sujet si funeste ; j'ajoute seulement qu'il vaut beaucoup mieux être entièrement délivré d'une fausse espérance, que d'y être inutilement entretenu.

Pendant que j'écris ces lignes, je reçois des lettres d'un lieu d'où je n'en avais point eu depuis sept ou huit mois et une entre autres, que la personne à j'avais envoyé le traité des Passions, il y a un an, a écrite de sa main pour m'en remercier. Puisqu'elle se souvient, après tant de temps de temps, d'un homme si peu considérable comme je suis, il est à croire qu'elle n'oubliera pas de répondre aux lettres de Votre Altesse, bien qu'elle ait tardé quatre mois à le faire. On me mande qu'elle a donné charge à quelqu'un des siens d'étudier le livre de mes Principes, afin de lui en faciliter la lecture ; je ne crois pas néanmoins qu'elle trouve assez de loisir pour s'y appliquer, bien qu'elle semble en avoir la volonté. Elle me remercie, en termes exprès, du traité des Passions ; mais elle ne fait aucune mention des lettres auxquelles il était joint, et l'on ne me mande rien du tout de ce pays-là qui touche Votre Altesse. De quoi je ne puis deviner autre chose, sinon que, les conditions de la paix d'Allemagne n'étant pas si avantageuses à votre maison qu'elles auraient pu être, ceux qui ont contribué à cela sont en doute si vous ne leur en voulez point de mal, et se retiennent, pour ce sujet, de vous témoigner de l'amitié.

J'ai toujours été en peine, depuis la conclusion de cette paix, de n'apprendre point que Monsieur l'Electeur votre frère l'eût acceptée, et j'aurais pris la liberté d'en écrire plus tôt mon sentiment à Votre Altesse, si j'avais pu imaginer qu'il mît cela en délibération. Mais, pour ce que je ne sais point les raisons parti-

culières qui le peuvent mouvoir, ce serait témérité à moi d'en faire aucun jugement. je puis seulement dire, en général, que, lorsqu'il est question de la restitution d'un Etat occupé ou disputé par d'autres qui ont les forces en main, il me semble que ceux qui n'ont que l'équité et le droit des gens qui plaide pour eux, ne doivent jamais faire leur compte d'obtenir toutes leurs prétentions, et qu'ils ont bien plus de sujet de savoir gré à ceux qui leur en font rendre quelque partie, tant petite qu'elle soit, que de vouloir du mal à ceux qui leur retiennent le reste. Et encore qu'on ne puisse trouver mauvais qu'ils disputent leur droit le plus qu'ils peuvent, pendant que ceux qui ont la force en délibèrent, je crois que, lorsque les conclusions sont arrêtées, la prudence les oblige à témoigner qu'ils en sont contents, encore qu'ils ne le fussent pas – et à remercier non seulement ceux qui leur font rendre quelque chose, mais aussi ceux qui ne leur ôtent pas tout, afin d'acquérir, par ce moyen, l'amitié des uns et des autres, ou du moins d'éviter leur haine : car cela peut beaucoup servir, par après, pour se maintenir. Outre qu'il reste encore un long chemin pour venir des promesses jusqu'à l'effet ; et que, si ceux qui ont la force s'accordent seuls, il leur est aisé de trouver des raisons pour partager entre eux ce que peut-être ils n'avaient voulu rendre à un tiers que par jalousie les uns des autres, et pour empêcher que celui qui s'enrichirait de ses dépouilles ne fût trop puissant. La moindre partie du Palatinat vaut mieux que tout l'Empire des Tartares ou des Moscovites, et après deux ou trois années de paix, le séjour en sera aussi agréable que celui d'aucun autre endroit de la terre. Pour moi, qui ne suis attaché à la demeure d'aucun lieu, je ne ferais aucune difficulté de changer ces Provinces, ou même la France, pour ce pays-là, si j'y pouvais trouver un repos aussi assuré, encore qu'aucune autre raison que la beauté du pays ne m'y fit aller ; mais il n'y a point de séjour au monde, si rude ni si incommode, auquel je ne m'estimasse heureux de passer le reste de mes jours, si Votre Altesse y était, et que je fusse capable de lui rendre quelque service ; pour ce que je suis entièrement, et sans aucune réserve, etc.

Descartes à Elisabeth – Egmond, 31 mars 1649

Madame,

Il y a environ un mois que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse, et de lui mander que j'avais reçu quelques lettres de Suède. je viens d'en recevoir derechef, par lesquelles je suis convié, de la part de la Reine, d'y faire un voyage à ce printemps, afin de pouvoir revenir avant l'hiver. Mais j'ai répondu de telle sorte que, bien que je ne refuse pas d'y aller, je crois néanmoins que je ne partirai point d'ici que vers le milieu de l'été. J'ai demandé ce délai pour plusieurs considérations, et particulièrement afin que je puisse avoir l'honneur de recevoir les commandements de Votre Altesse avant que de partir. J'ai déjà si publiquement déclaré le zèle et la dévotion que j'ai à votre service qu'on aurait plus de sujet d'avoir mauvaise opinion de moi, si on remarquait que je fusse indifférent en ce qui vous touche, que l'on aura, si on voit que je recherche avec soin les occasions de m'acquitter de mon devoir. Ainsi je supplie très humblement Votre Altesse de me faire tant de faveur, que de m'instruire de tout ce en quoi elle jugera que je lui puis rendre service, à elle ou aux siens, et de s'assurer qu'elle a sur moi autant de pouvoir, que si j'avais été toute ma vie son domestique Je la supplie aussi de me faire savoir ce qu'il lui plaira que je réponde, s'il arrive qu'on se souvienne des lettres de Votre Altesse touchant le Souverain Bien, dont j'avais fait mention l'an passé dans les miennes, et qu'on ait la curiosité de les voir. Je fais mon compte de passer l'hiver en ce pays-là, et de n'en revenir que l'année prochaine. Il est à croire que la paix sera pour lors en toute l'Allemagne, et si mes désirs sont accomplis, je prendrai au retour mon chemin par le lieu où vous serez, afin de pouvoir plus particulièrement témoigner que je suis, etc.

Descartes à Elisabeth – Egmond, Juin 1649

Madame,

Puisque Votre Altesse désire savoir quelle est ma résolution touchant le voyage de Suède, je lui dirai que je persiste dans le dessein d'y aller, en cas que la Reine continue à témoigner qu'elle veut que j'y aille, et M. Chanut, notre Résident en ce pays-là, étant passé ici, il y a huit jours, pour aller en France, m'a parlé si avantageusement de cette merveilleuse reine, que le chemin ne me semble plus si long ni si fâcheux qu'il faisait auparavant ; mais je ne partirai point que je n'aie reçu encore une fois des nouvelles de ce pays-là, et je tâcherai d'attendre le retour de M. Chanut pour faire le voyage avec lui, pour ce que j'espère qu'on le renverra en Suède. Au reste, je m'estimerais extrêmement heureux, si, lorsque j'y serai, j'étais capable de rendre quelque service à Votre Altesse. Je ne manquerai pas d'en rechercher avec soin les occasions, et ne craindrai point d'écrire ouvertement tout ce que j'aurai fait ou pensé sur ce sujet, à cause que, ne pouvant avoir aucune intention qui soit préjudiciable à ceux pour qui je serai obligé d'avoir du respect, et tenant pour maxime que les voies justes et honnêtes sont les plus utiles et les plus sûres, encore que les lettres que j'écrirai fussent vues, j'espère qu'elles ne pourront être mal interprétées, ni tomber entre les mains de personnes qui soient si injustes, que de trouver mauvais que je m'acquitte de mon devoir et fasse profession ouverte d'être, etc.

Descartes à Elisabeth – Stockholm, 9 octobre 1649

Madame,

Etant arrivé depuis quatre ou cinq jours à Stockholm, l'une des premières choses que j'estime appartenir à mon devoir est de renouveler les offres de mon très humble service à Votre Altesse, afin qu'elle puisse connaître que le changement d'air et de pays ne peut rien changer ni diminuer de ma dévotion et de mon zèle. je n'ai encore eu l'honneur de voir la Reine que deux fois ; mais il me semble la connaître déjà assez, pour oser dire qu'elle n'a pas moins de mérite et a plus de vertu que la renommée lui en attribue. Avec la générosité et la majesté qui éclatent en toutes ses actions, on y voit une douceur et une bonté, qui obligent tous ceux qui aiment la vertu et qui ont l'honneur d'approcher d'elle, d'être entièrement dévoués à son service. Une des premières choses qu'elle m'a demandées a été si je savais de vos nouvelles, et je n'ai pas feint de lui dire d'abord ce que je pensais de Votre Altesse ; car, remarquant la force de son esprit, je n'ai pas craint que cela lui donnât aucune jalousie, comme je m'assure aussi que Votre Altesse n'en saurait avoir, de ce que je lui écris librement mes sentiments de cette Reine. Elle est extrêmement portée à l'étude des lettres ; mais, pour ce que je ne sache point qu'elle ait encore rien vu de la philosophie, je ne puis juger du goût qu'elle y prendra, ni si elle y pourra employer du temps, ni par conséquent si je serai capable de lui donner quelque satisfaction, et de lui être utile en quelque chose. Cette grande ardeur qu'elle a pour la connaissance des lettres, l'incite surtout maintenant à cultiver la langue grecque, et à ramasser beaucoup de livres anciens ; mais peut-être que cela changera. Et quand il ne changerait pas, la vertu que je remarque en cette princesse, m'obligera toujours de préférer l'utilité de son service au désir de lui plaire ; en sorte que cela ne m'empêchera pas de lui dire franchement mes sentiments ; et s'ils manquent de lui être agréables, ce que je ne pense pas, j'en

tirerai au moins cet avantage que j'aurai satisfait à mon devoir, et que cela me donnera occasion de pouvoir d'autant plus tôt retourner en ma solitude, hors de laquelle il est difficile que je puisse rien avancer en la recherche de la vérité ; et c'est en cela que consiste mon principal bien en cette vie. M. Freinshemius a fait trouver bon à Sa Majesté que je n'aille jamais au château, qu'aux heures qu'il lui plaira de me donner pour avoir l'honneur de lui parler ; ainsi je n'aurai pas beaucoup de peine à faire ma cour, et cela s'accommode fort à mon humeur. Après tout néanmoins, encore que j'aie une très grande vénération pour Sa Majesté, je ne crois pas que rien soit capable de me retenir en ce pays plus longtemps que jusqu'à l'été prochain ; mais je ne puis absolument répondre de l'avenir. je puis seulement vous assurer que je serai toute ma vie, etc.

Elisabeth à Descartes – 4 décembre 1649

Monsieur Descartes,

Votre lettre du 29 septembre / 9 octobre s'est promenée par Clève ; mais toute vieille elle ne laisse pas d'être très agréable et une preuve fort obligeante de la continuation de votre bonté pour moi, qui m'assure aussi de l'heureux succès de votre voyage, puisque le sujet en mérite la peine et que vous trouvez encore plus de merveilles en la Reine de Suède que sa réputation n'en fait éclater. Mais il faut avouer que vous êtes plus capable de les connaître que ceux qui se sont mêlés jusqu'ici de les proclamer. Et il me semble en savoir plus, par ce peu que vous en dites, que par tout ce que j'en ai appris d'ailleurs. Ne croyez pas toutefois qu'une description si avantageuse me donne matière de jalousie, mais plutôt de m'estimer un peu plus que je ne faisais avant qu'elle m'ait fait avoir Vidée d'une personne si accomplie, qui affranchit notre sexe de l'imputation d'imbécillité et de faiblesse que MM. les pédants lui voulaient donner. Je m'assure, lorsqu'elle aura une fois goûté votre philosophie, elle la préférera à leur philologie. Mais j'admire qu'il est possible à cette princesse de s'appliquer à l'étude comme elle fait, et aux affaires de son royaume aussi, deux occupations si différentes, qui demandent chacune une personne entière. L'honneur qu'elle m'a fait, en votre présence, de se souvenir de moi, je l'attribue entièrement au dessein de vous obliger, en vous donnant sujet d'exercer une charité que vous avez témoigné d'affecter en beaucoup d'autres occasions, et vous dois cet avantage, comme aussi si j'obtiens celui d'avoir quelque part en son approbation, que je pourrai conserver d'autant mieux que je n'aurai jamais l'honneur d'être connue de Sa Majesté autrement que vous me représentez. Je me sens toutefois coupable d'un crime contre son service, étant bien aise que votre extrême vénération pour elle ne vous obligera pas de demeurer en Suède. Si vous en partez cet hiver, j'espère que ce sera en la compagnie

de M. Kleist, où vous trouverez la meilleure commodité pour
donner le bonheur de vous revoir à

Votre très affectionnée à vous servir,

Elisabeth.

À propos de cette édition électronique

1. Élaboration des livres électroniques :

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le site :

PhiloSophie

Responsable de publication : [Pierre Hidalgo](#)

N'hésitez pas à le contacter pour lui signaler d'éventuelles coquilles ou erreurs.

Les ebooks que nous mettons à votre disposition, sont disponibles dans trois formats :

1. **pdf** (Adobe), sans doute le plus universel, lisible avec Adobe reader et tous ses dérivés avec un très bon confort de lecture sur les ordinateurs pourvus d'un écran d'au moins 15 pouces. Pour un confort de lecture maximal, nous vous conseillons vivement l'**affichage « Plein écran »** dans Acrobat Reader (touche ctrl+L sur un PC), car nos ebooks sont prévus spécialement pour offrir un confort de lecture maximal dans cet affichage.
2. **epub**, le nouveau format destiné aux liseuses de type Sony reader mais aussi les téléphones portables de type iPhone. Le format ePub est le format de l'avenir, parce que c'est un format libre, aux spécifications précises, et de par les possibilités typographiques qu'il offre.
3. **Mobipocket**, format très répandu sur Palm Pilot, Pocket PC et Système Symbian pour les PDA et smartphones. Il est à noter que le Cybook utilise ce format.

Bien que réalisés avec le plus grand soin, les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original.

2. Textes libres de droits

La plupart des textes disponibles sur le site sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser sans contraintes, à une fin non commerciale et non professionnelle à condition de toujours indiquer la source. Il est exclu et rigoureusement interdit de les reprendre sur un site sans indiquer la provenance même sous la forme d'un simple lien.

3. Mémoires, thèses et ouvrages soumis à copyright

Les mémoires, thèses universitaires et ouvrages soumis à copyright, sont utilisables par tous ceux qui manifestent un intérêt pour la philosophie. Quand les ouvrages ne sont pas libres de droits, mention en est faite explicitement sur la page de garde de l'ebook. Les fichiers ne sont pas protégés et donc c'est à chaque utilisateur d'en faire un usage mesuré à des fins d'information, de travail personnel ou éducatif.

Il est rigoureusement interdit, sous peines de poursuites d'en faire commerce sous quelque forme que ce soit. Les liens sur d'autres sites doivent toujours clairement indiquer la provenance à savoir le site PhiloSophie.